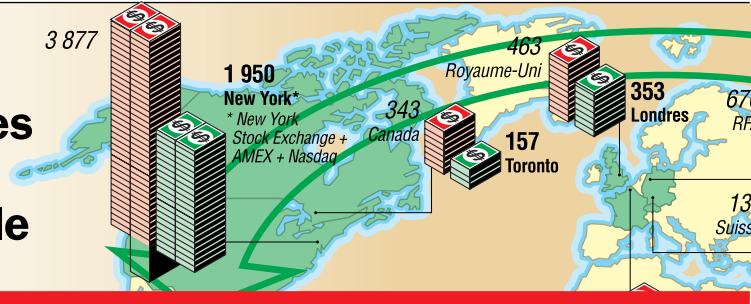




Argent roi, argent fou?

La septième des 12 cartes de l'Atlas du XX^e siècle



CRASH-LUN

Not Found
CRASH-LUN

Le vol 990 d'EgyptAir

Les frères Lavoie affrontent la réalité

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
NEWPORT, Rhode Island

Comme les autres membres des familles des victimes de la catastrophe du vol 990 d'EgyptAir, Éric et Benoît Lavoie ont encaissé un autre coup dur hier: en raison de la violence du crash du Boeing 767, les deux frères de Montréal ne doivent plus s'attendre à retrouver intact le corps de leur mère Agathe, précipitée dans la mer avec les 216 autres passagers de l'avion.

« Ils ont parlé de désintégration extrême », a déclaré Éric, un éducateur spécialisé de 37 ans, au cours d'un entretien dans le lobby d'un hôtel de Newport, au Rhode Island.

Éric sortait du premier briefing du Bureau national de la sécurité des transports (NTBS), l'agence chargée d'enquêter sur les causes de la tragédie aérienne. Dans une salle de réunion de l'hôtel, la nouvelle a tout particulièrement secoué les membres des familles des victimes égyptiennes qui ne pourront enterrer leurs êtres chers selon le rite islamique. Certains se sont évanouis.

En soirée, lors d'un deuxième briefing, d'autres membres des familles des victimes sont sortis de leurs gonds en apprenant que le corps repêché dimanche par les garde-côtes n'était pas intact, contrairement à ce qui avait été annoncé.

« Ils étaient vraiment en colère », a déclaré un témoin de la scène.

Après le briefing du matin, Éric Lavoie s'est pour sa part montré fataliste.

« Ça rend juste le deuil plus abstrait, a-t-il dit. Au bout de la ligne, c'est secondaire. Ça ne change pas le résultat. »

Au cours de la journée d'hier, les garde-côtes ont continué à récupérer des restes humains. Une morgue a été aménagée à Quonset Point, à 40 km à l'ouest de Newport, où le NTBS a pris ses quartiers.

Voir **LES FRÈRES** en A2

■ Autres informations, pages A8, A9 et A23

Air Canada surenchérit

Le transporteur ajoute 300 millions dans la bagarre contre Onex

MARTIN VALLIÈRES
du bureau de La Presse, TORONTO

Air Canada n'a pris cette fois que cinq jours pour riposter à la nouvelle offre d'achat hostile d'Onex, majorée jeudi dernier. Mais sa riposte a pris de l'altitude financière: 300 millions de plus pour tenter de convaincre ses actionnaires de voter contre Onex lundi prochain.

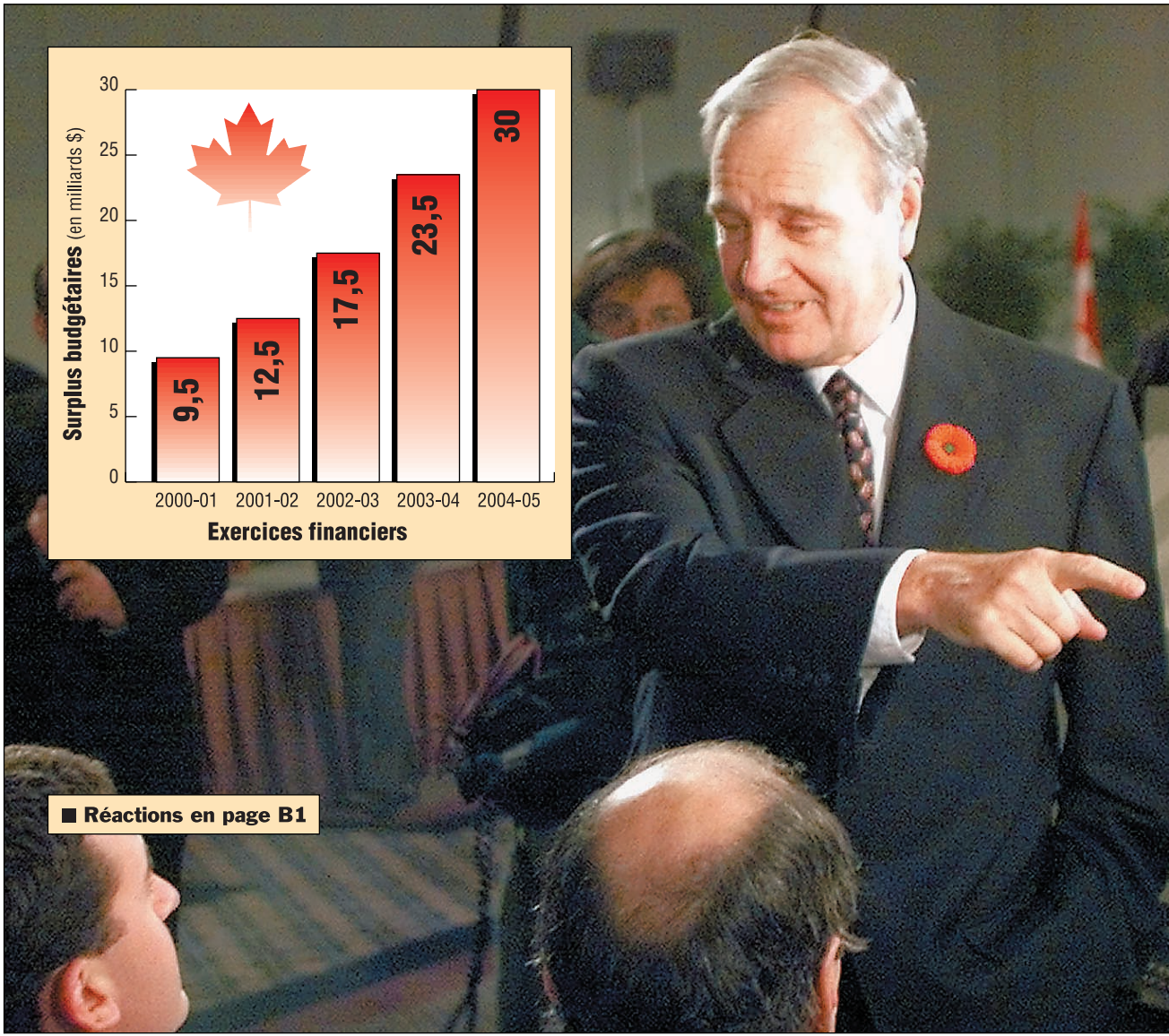
Air Canada augmente ainsi de 12 \$ à 16 \$ le prix de rachat de ces propres actions. Elle augmente aussi de 35 % à 36,4 % la part du rachat de toutes ses actions en circulation.

Par conséquent, la cagnotte de comptant pour ses actionnaires grimpe à 1,1 milliard comparativement au rachat précédent évalué à 800 millions. Les autres éléments de la contre-proposition d'Air Canada — offre d'achat de 92 millions pour Canadien, création d'une filiale à bas prix — demeurent inchangés.

Le nouveau montant de 1,1 milliard qu'Air Canada versera à ses actionnaires, peu importe l'issue du vote de lundi, correspond aussi à la somme en comptant contenue dans l'offre révisé par Onex à l'intention des actionnaires d'Air Canada.

Mais chez Onex, on affirmait hier qu'en dépit de cette somme additionnelle d'Air Canada, son offre révisée à 13 \$ par action demeurerait supérieure. Onex soutient que son offre (13 \$ jusqu'à 46 % des actions) correspond à une moyenne de 6 \$ pour toutes les actions, d'avantage que les 5,80 \$ dans le cas du rachat d'action bonifié d'Air Canada (16 \$ jusqu'à 36,4 % des actions).

Voir **AIR CANADA** en A2



■ Réactions en page B1

Décontracté et sûr de lui, le ministre des Finances, Paul Martin, s'entretient avec des membres du public peu avant de présenter hier son exposé économique et fiscal à London, en Ontario.

Québec va imposer la fusion de Mont-Tremblant et Saint-Jovite

MARTIN PELCHAT
et DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Québec entend imposer la fusion des municipalités de Mont-Tremblant et Saint-Jovite, dans les Laurentides, un projet pourtant rejeté à 96 % lors d'un référendum à Mont-Tremblant en août, mais réclamé par Saint-Jovite.

Le Conseil des ministres devrait donner son aval aujourd'hui à ce regroupement forcé, le premier depuis la fusion orageuse de Baie-Comeau et Hauterive, imposée par le gouvernement péquiste de René Lévesque en 1982.

C'est principalement afin de mettre fin à la disparité fiscale entre Mont-Tremblant, riche du développement spectaculaire de la montagne, et ses voisines de Saint-Jovite — ville et paroisse — et de Lac-Tremblant-Nord que la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, compte déposer cet automne un projet de loi regroupant ces quatre municipalités, a appris *La Presse*.

« Très favorable » à ce projet de fusion, le ministre responsable des Laurentides et député de Labelle, Jacques Léonard, qui préside le Conseil du Trésor, a confirmé hier qu'un projet de loi était en préparation, dont il espérait l'adoption cet automne.

« C'est le même tissu urbain », explique M. Léonard, en rappelant que jusqu'en 1942, le mont Tremblant faisait partie de Saint-Jovite. De plus, la plupart des travailleurs de Mont-Tremblant habitent Saint-Jovite, remarque-t-il.

Profitant du développement spectaculaire généré à Tremblant par la compagnie Intrawest, la municipalité de Mont-Tremblant, avec une population de 977 habitants permanents, offre un taux de taxes générales de 68 cents par 100 \$ d'évaluation, comparativement à 1,43 \$ à Saint-Jovite, où vivent 4600 personnes. Grâce à ses recettes fiscales importantes, Mont-Tremblant disposait en 1998 de surplus avant affectations de 1,2 million, cinq fois plus élevés que ceux de Saint-Jovite.

Selon les renseignements obtenus par *La Presse*, le projet de loi contiendra des dispositions protégeant le domaine Saint-Bernard, un secteur du mont Tremblant qu'on souhaite voir échapper au développement immobilier, ainsi que le zonage de Lac-Tremblant-Nord, qui limite également son développement.

Opposées farouchement à cette fusion, la municipalité de Mont-Tremblant et l'Association des propriétaires du Lac-Tremblant font des pieds et des mains pour l'empêcher.

Voir **QUÉBEC** en Suite de la page A1

Ottawa accumule les surplus

La cotisation au régime d'assurance-emploi baisse de 15 cents

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Accusé de cachotterie depuis des années, Paul Martin a ouvert hier tout grand ses livres, annonçant qu'Ottawa disposera de surplus de 93 milliards au cours des cinq prochaines années.

Question de lancer cette nouvelle ère de surplus, le ministre des Finances a annoncé dès hier dans sa mise à jour économique et financière annuelle une diminution des cotisations au régime d'assurance-emploi.

De 2,55 \$ par tranche de 100 \$ de revenu, la cotisation des employés passera à 2,40 le 1^{er} janvier. Cela représente une économie de 1,2 milliard pour employeurs et employés.

Modeste, cette baisse des cotisations exprime toute la philosophie de Paul Martin: le gouvernement fédéral dispose maintenant de surplus pour alléger le fardeau des contribuables et pour lancer de nouveaux programmes, mais pas question de faire sauter la banque.

Le gouvernement libéral est maintenant convaincu de la nécessité de réduire les impôts, affirme M. Martin, sans toutefois s'avancer sur l'ampleur des diminutions à venir.

« Nous devons et nous allons réduire les impôts davantage, soutient-il. Dans notre prochain budget, nous exposerons un plan pluriannuel de réduction et nous expliquerons comment nous entendons l'exécuter. Nous fixerons des objectifs et nous les atteindrons le plus rapidement possible. C'est ainsi que nous avons éliminé le déficit, c'est ainsi que nous réduirons les impôts. »

Mais le ministre des Finances a aussi d'autres priorités. Ses prévisions — conservatrices, disent les économistes — prévoient d'ailleurs de confortables coussins, et mêmes deux coussins plutôt qu'un.

Voir **OTTAWA** en A2

59 JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces	
- index	D18
- immobilier	D18 et D19
- marchandises	D19 et D20
- emplois	D20 à D22
- automobile	D22, E5

- affaires	D2
Arts et spectacles	
- horaire spectacles	E1 à E8
- horaire télévision	E4
Bandes dessinées	D19

Bridge	E5
Cyberpresse	B7
Décès	E6 et E7
Économie	D1 à D17
Êtes-vous observateur?	D18

Feuilleton	E5
Horoscope	D23
Laval	A10 et A11
Loteries	A2 et A21
Monde	C6 à C8
Mots croisés	D20 et S10

Mot mystère	E5
Opinions	B3
Politique	B1, B4 et B5
Rive-Sud	A16 et A17
Tabloïd Sports	
- Michel Blanchard	S5

ÉDITORIAL

Enfin, un débat sur les surplus
- Alain Dubuc

page B2

MÉTÉO

Pluie
Max. 15, min. 2
cahier Sports

page 16



Suites de la une

Air Canada surenchérit

AIR CANADA / Suite de la page A1

« Nous nous attendions à mieux que ça », a commenté rapidement le président d'Onex, Gerald Schwartz, après sa présentation devant le Comité parlementaire des transports, à Ottawa.

Onex doit maintenant décider si elle rehaussera son offre une deuxième fois avant le vote du 8 novembre prochain. Onex pourrait aussi demander à un tribunal de retarder cette assemblée spéciale.

Mais hier, en conférence de presse à Toronto où il venait de ficeler les détails financiers de ce rachat d'actions bonifié, le président d'Air Canada, Robert Milton, a rejeté tout report de l'assemblée. « Il serait très ironique qu'Onex demande au tribunal de retarder l'assemblée après

nous avoir traîné en Cour il y a quelques semaines pour justement obtenir un vote dès le 8 novembre », a-t-il commenté.

Quant à l'origine des 300 millions additionnels qu'Air Canada offre à ses actionnaires, M. Milton a affirmé que la somme provenait entièrement des liquidités disponibles chez le transporteur, « sans aucun autre endettement contrairement à l'offre majorée d'Onex ».

De l'avis de M. Milton, « en examinant en détails l'offre modifiée d'Onex et AMR (American Airlines), on a constaté qu'ils utilisaient les liquidités élevées d'Air Canada pour leur financement intérimaire. Nous préférons retourner ces 300 millions additionnels par nous-mêmes à nos actionnaires. »

La majeure partie des liquidités d'Air Canada provient du montage financier de 930 millions

déjà annoncé avec ses principaux partenaires de Star Alliance, United Airlines et Lufthansa, ainsi que la Banque CIBC.

Selon M. Milton, Air Canada n'a pas demandé d'aide additionnelle de ses partenaires, en particulier United et Lufthansa pour qui cette bagarre est aussi devenue celle de leur alliance contre OneWorld d'American Airlines, associée à l'offre d'Onex.

D'autre part, sur le front politique, Robert Milton a critiqué l'approche du ministre fédéral des Transports, David Collenette, et en particulier la perception d'une coordination avec Onex. « L'offre initiale d'Onex était délibérément conçue pour s'emparer d'Air Canada à bas prix dans le cadre d'une levée temporaire à la loi de la concurrence qui manquait totalement de clarté », a expliqué M. Milton.

Ottawa accumule les surplus

OTTAWA / Suite de la page A1

Dans son plan quinquennal, M. Martin prévoit donc garder au moins trois milliards dans sa réserve pour éventualités et un autre milliard comme « marge de prudence ».

Ce qui veut dire que, pour l'an prochain, Ottawa aura un surplus disponible de 9,5 milliards, c'est-à-dire 5,5 milliards pour la réduction des impôts et les dépenses, trois milliards dans le coussin numéro un et un autre milliard dans le coussin numéro deux. À terme de cette prévision, en 2004-2005, ce sera 23 milliards disponibles, six milliards pour éventualités et un milliard en marge de prudence.

Avant les baisses d'impôts, insiste Paul Martin, il faut d'abord réduire la dette nationale, qui est aujourd'hui de 576 milliards.

« Le fardeau de notre dette est beaucoup trop lourd, en fait, c'est le deuxième plus lourd du G7, explique M. Martin. Ce fardeau doit diminuer. Les efforts que nous consacrons au paiement de la dette sont passés de 36 cents pour chaque dollar à 27 cents, c'est un net progrès, mais c'est encore trop. »

Prudence oblige, M. Martin demande aux Canadiens de se soucier des déboires financiers d'hier pour établir les priorités de demain. De toute évidence, le message visait aussi ses collègues du cabinet qui défilèrent devant lui avec une liste d'épicerie d'ici le dépôt du budget, en février.

L'accumulation des déficits et la multiplication des programmes gouvernementaux pour chaque nouveau problème sont des recettes à bannir, affirme M. Martin. « C'est une époque à ne jamais revivre, dit-il. Le but n'est pas de dépenser l'excédent budgétaire, mais d'augmenter la qualité de vie des Canadiens. »

Préparant le terrain à l'arrivée de nouveaux programmes sociaux fédéraux, Paul Martin a aussi beaucoup insisté sur la formation d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et capable de s'adapter à la nouvelle économie.

Et la formation, selon Ottawa, ça commence dès le berceau. « Des enfants capables d'apprendre deviennent des adultes capables de réussir », résume le ministre des Finances.

LES FRÈRES / Suite de la page A1

Un coroner a mis sur pied une équipe de pathologistes pour l'identification des victimes, un processus qui risque d'être beaucoup plus frustrant que consolant.

« Je suis quand même fier d'être venu », a déclaré Éric, dont le frère Benoît, également dans la trentaine, est à l'emploi de l'hebdomadaire Voir. « Il fallait venir ici pour réaliser ce qui est arrivé. »

Et ce qui est arrivé est particulièrement difficile à vivre pour Éric et ses proches.

Deux oncles et une tante de sa conjointe se trouvaient également parmi les passagers du vol 990. Ils accompagnaient en Égypte leur amie Agathe, la mère des frères Lavoie.

Éric a volontairement parlé de ce

bilan douloureux, tout en déclinant d'identifier les oncles et la tante de sa conjointe. Selon la liste des passagers rendue publique par EgyptAir, il s'agirait de Jacques Noreau, 67 ans, Luce Noreau-Poirier, 62 ans, et Bernard Poirier, 69 ans, de Saint-Lambert.

« On encourageait notre mère à voyager, a dit Éric. Et elle y avait pris goût. Elle s'était rendue aux Philippines et en Autriche. Même si elle voyageait en groupe, elle ne choisissait pas nécessairement des destinations faciles. »

Quelque 73 membres de familles égyptiennes sont arrivés en fin de journée à Newport après avoir fait le trajet Le Caire-New York à bord d'un vol spécial. Ils se sont joints aux 80 familles américaines, canadiennes et égyptiennes arrivées la veille. Ils sont logés dans un hôtel où des religieux, des psychologues

et des volontaires de la Croix-Rouge les ont pris en charge.

Outre les frères Lavoie, le groupe de Newport compte deux autres Canadiens ayant perdu quatre êtres chers. Ceux-ci sont partis de Toronto dans l'espoir de rapatrier les restes de Salah Adam, de sa femme Saline, et de leurs deux enfants, Joshua et Rebecca.

Mary Clancy, le consul du Canada à Boston, est sur place avec une équipe pour aider les ressortissants de son pays.

« Éventuellement, certaines dispositions légales devront être prises », a déclaré le consul en faisant allusion au rapatriement possible des restes des victimes. « Pour le moment, l'aide est surtout humanitaire. »

Maintenant qu'ils savent qu'ils ne retrouveront probablement pas le corps de leur mère, Éric et Benoît

Lavoie ne prévoient pas s'éterniser à Newport.

« Ce que j'apprends ici, je peux l'avoir à Montréal, a-t-il dit. Ils nous ont donné un numéro 800 qui nous permet de suivre les briefings et de poser des questions. Le seul truc qui me ferait rester, c'est une cérémonie pour les victimes. »

Mais Éric a hâte de se retrouver à Montréal avec sa famille, loin des médias qui ont envahi Newport depuis dimanche.

« C'est peut-être le pire contexte pour vivre un deuil, a-t-il dit. Hier soir, juste avant de me coucher, j'ai reçu un coup de téléphone d'un journaliste. Ce matin, en écartant les rideaux, j'ai vu le gars de CNN en train de faire son topo devant l'hôtel. C'était mon affaire dont il parlait. C'est dur de dealer avec ça en même temps que tout le reste. »

Québec va imposer la fusion de Mont-Tremblant et Saint-Jovite

QUÉBEC / Suite de la page A1

Elles ont en effet déposé le 9 octobre dernier en Cour supérieure une action en nullité et une requête en injonction contre Saint-Jovite et la ministre Harel, visant notamment à faire reconnaître que la ministre n'a pas le pouvoir d'imposer un regroupement forcé.

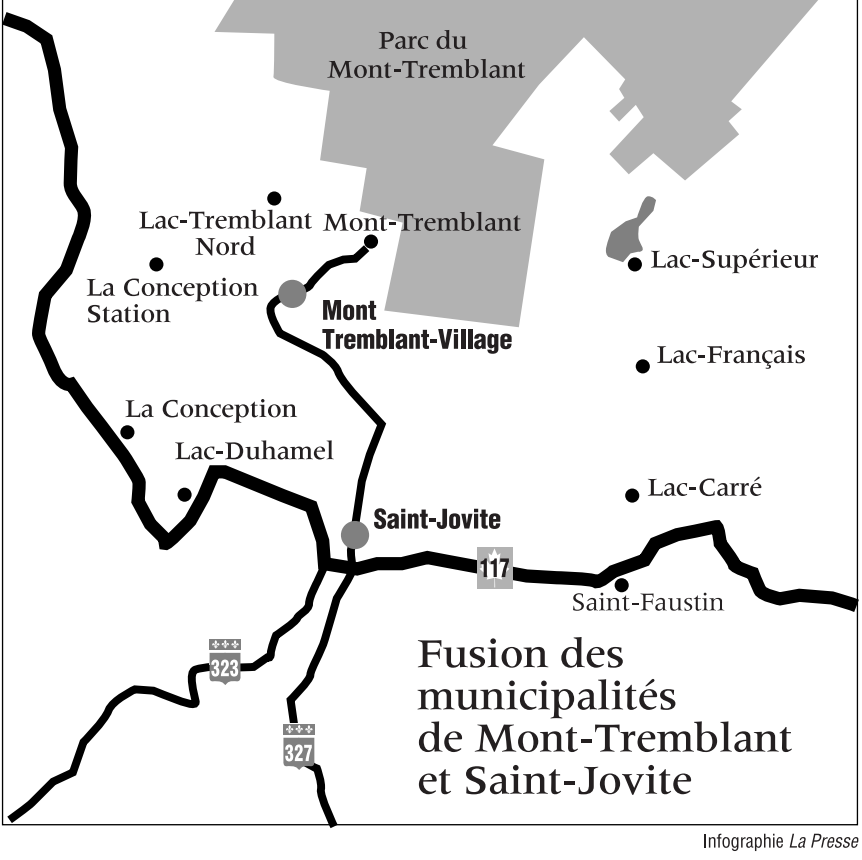
Saint-Jovite a déjà soumis au gouvernement un projet de loi privé imposant la fusion et parrainé par le député péquiste de Bertrand, Claude Cousineau, adjoint parlementaire de Mme Harel.

Mont-Tremblant fait valoir dans sa requête que si elle était fusion-

née, elle ne pourrait plus exercer un contrôle réglementaire afin d'éviter un développement menaçant son patrimoine écologique.

« La voix de sa population serait noyée dans un ensemble de personnes n'ayant pas le même degré de conscience face à la préservation du patrimoine naturel de Mont-Tremblant », dit la requête.

Parallèlement à cette démarche, Mont-Tremblant prépare un projet de Tax Base Sharing, soit de partage de la croissance de l'assiette fiscale avec ses voisines, afin de contrer les accusations d'iniquités fiscales qui nourrissent les arguments des promoteurs de la fusion.



Infographie La Presse

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : **684**
à quatre chiffres : **4123**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: cégep Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, de 10 h à 16 h. Objectif: 110 donateurs;
■ à Hull: Université du Québec, agora, 283, boul. Alexandre-Taché, de 10 h à 18 h. Objectif: 175 donateurs;
■ à Verchères: centre communautaire, 92 montée Calixa-Lavallée de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 200 donateurs;
■ à Hudson: centre communautaire, 394 Main, de 14 h à 20 h 30. Objectif: 125 donateurs.



DEMAIN DANS LA PRESSE



Un brin de nostalgie

■ À l'aube d'un nouveau millénaire, il est tout naturel de ressasser les souvenirs d'un époque presque révolue. Fredonner un air de Joe Dassin ou Dalida dans une soirée C'est extra!, s'offrir un milk-shake au Galaxie Diner ou un gadget rétro chez Cité Déco sont autant de plaisirs qui rappellent de bons souvenirs. Demain dans le cahier Sortir, notre collaborateur Michel Defoy vous invite à le suivre le long du boulevard Nostalgie.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Si vous étiez actionnaires d'Air Canada, accepteriez-vous l'offre de 16 \$ l'action faite hier par la société aérienne?

Selon vous, réussira-t-on à identifier toutes les victimes du vol 990 d'EgyptAir?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: **42 %**
Non: **58 %**

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.



Jonathan Correia Morais, 5 ans. Leucémie.

Transfusé 44 fois

Donner du sang,
une question de vie.



HÉMA-QUÉBEC

Actualités

« Pour l'argent, on est prêt à voler, à tuer... »

Un réalisateur a suivi des membres du gang des Bad Boys pendant un an

CHRISTIANE DESJARDINS

« On peut pas la tuer. Elle était dans la gang. Elle a dansé pour nous. En plus c'est une fille. No man, on peut pas la tuer », dit Million, d'un ton las.

« Je m'en fous que c'est une fille », crache Cobra.

Tuer Javelyne ou ne pas tuer Javelyne ? Telle est la question qui était au centre des préoccupations de Million et Cobra, un certain soir de novembre 1998. Ne vous rassurez pas trop vite, il ne s'agit pas de fiction.

Million, 21 ans, c'est le chef des Bad Boys, un gang de rue qui sévit principalement à Montréal, qui tente d'étendre ses tentacules dans certaines villes de la banlieue (ouvrez l'oeil à Châteauguay) et qui a des comptes à rendre au grand « boss » à New York. « On m'appelle comme ça parce que je rapporte beaucoup d'argent », rigole Million. Cobra, 20 ans, c'est son lieutenant. Un autre bien nommé parce qu'il est impulsif et peut être très méchant, disent les autres. Il en convient lui-même avec une évidente satisfaction. Quant à Javelyne, 18 ans, c'est son vrai nom.

Javelyne a fait partie d'un gang adverse, les Mafia, s'est rangée du côté des Bad Boys, s'est brouillée avec eux aussi, a voulu dénoncer les uns et les autres à la police, s'est fait incendier sa maison deux fois, s'est fait violer, s'est ramassée à l'hôpital, trouve que la police n'est pas assez vite pour arrêter les autres, mais trop vite pour l'arrêter, elle. Bref, Javelyne, c'est un tourbillon d'énergie... complètement désordonnée.

Et puis il y a Isaac Isitan, 47 ans, un réalisateur qui, pendant un an, a suivi Million, Cobra et Javelyne dans leur vie de tous les jours. Le résultat est un documentaire d'une heure qui sera diffusé à TV5, le 10 novembre à 21 h 30. Cette incursion inusitée dans le monde des gangs de rue jette un regard inhabituel sur le phénomène et laisse perplexe.

Comme beaucoup de criminels, Million et Cobra sont des gens tout à fait civilisés et même charmants, du moins autour d'une tasse de thé. *La Presse* peut en témoigner, qui les a rencontrés samedi dernier. Dents blanches, vêtements dernier cri, des rires, mais pas trop, juste ce qu'il faut de gêne, et des réponses, franches apparemment, à nos questions. Javelyne, la seule qui ait accepté de se laisser filmer le visage dans le film, n'était pas là. Primo, elle hait les journalistes. Secundo, elle était sur la galère (encore). Tertio : « mais je m'en fous », a-t-elle l'habitude de répéter.

Bref, la question à cent piastres pour Million : « Pourquoi avoir accepté de se laisser filmer ? »



PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse* ©

Le réalisateur Isaac Isitan, à gauche, a pu graviter dans l'entourage de Million (au centre) et Cobra, du gang de rue Bad Boys.

« Parce qu'on a des choses à dire, dit-il. Pour nous, la gang c'est la famille. La confiance en moi, c'est la gang qui me l'a donnée. »

Abandonné par son père à 11 ans, Million s'est joint à un gang de rue à New York, puis il est venu à Montréal où il est devenu chef des Bad Boys, un groupe qui s'en allait à la dérive il y a quelques années. Il a restructuré le gang, dont le noyau dur compte maintenant une dizaine de fidèles « à la vie à la mort », et un nombre incalculable de petits revendeurs, voleurs et fiers-à-bras qui gravitent autour, en espérant accéder au club sélect du noyau dur.

Les Bad Boys font de bonnes affaires, paraît-il, principalement dans le trafic de stupéfiants et d'armes et dans le vol de voitures. Pas de taxage, de vols dans les maisons et les

dépanneurs, assure Million, qui dit laisser ces délits peu rémunérateurs aux « ti-culs. » Toutefois, selon Yves Méthot, enquêteur à la section gangs de rue au SPCUM, qui témoigne dans le film, ces crimes figurent aussi au tableau des Bad Boys. Cela sans compter ce que rapportent les filles qui dansent nues.

« Les filles, on en a une dizaine actuellement qui dansent pour nous. C'est très facile à recruter, il y en a plein qui veulent le faire, il faut savoir les approcher, c'est tout, poursuit Million. Si elles ont le body, elles peuvent le faire. »

Danser pour un gang signifie donner 50 % de son salaire au gang. « Des fois c'est 60/40, ça dépend combien elle rapporte, dit Million. En retour, on lui fournit un appartement et on la protège. » De qui ? « Des autres, de tout le monde. »

Million et Cobra louent ainsi une ving-

taine d'appartements dans l'île de Montréal pour les membres du gang. Le chef se sent responsable de sa « progéniture ». Il doit sans cesse trouver de bons coups qui rapportent gros pour faire vivre tout le monde. Pas de taxage, pas d'introduction par effraction, pas de vols de dépanneurs. Toutes des affaires de « ti-culs », dit-il.

Parallèlement à sa vie criminelle, Million se paie des études dans un collège privé où il obtient d'excellentes notes. Il songe à devenir avocat, « pour aider les autres », dit-il.

Pour l'instant, Million se prend pour Robin des Bois. Version an 2000.

« Si la société ne change pas, des gangs il y en aura beaucoup, partout. Aujourd'hui, sans argent, tu n'es rien. Le pouvoir, c'est l'argent. Pour ça, on est prêt à voler, à tuer... »



PHOTO TV5

Javelyne, 18 ans, a évolué dans les gangs de rue pendant plusieurs années.

Isaac Isitan, réalisateur de *Gangs*

« Un an pour les convaincre, un an pour filmer »

CHRISTIANE DESJARDINS

Cinéaste engagé ayant une quinzaine de films à son actif, Isaac Isitan a passé les deux dernières années dans l'entourage de Javelyne et du gang de rue des Bad Boys.

Au départ, le film devait montrer quatre gangs de rue montréalais : les Latinos, les Blancs, les Asiatiques et les Noirs. Pour toutes sortes de raisons, le projet n'a pas fonctionné avec les autres et seuls les Noirs (Bad Boys) ont été filmés. Du coup, le film a pris une tangente plus intimiste.

« Ce n'est pas facile d'entrer dans ce milieu-là. J'ai mis une année pour les convaincre et j'ai tourné pendant une année », explique M. Isitan.

De fait, Million a été sévèrement réprimandé et suspendu pendant un mois par le grand patron de New York parce qu'il avait laissé une caméra entrer dans le gang. Le « OK » était finalement venu, à condition que Million ne dévoile pas tout.

Pour Isitan, le problème des gangs de rue relève directement des problèmes économiques. « Il y a eu beaucoup de films sur les gangs de rue, mais je voulais aller au-delà des apparences, je voulais voir de l'intérieur. Personne dans les films ne parlait des pro-

blèmes économiques. Or, selon moi, tout part de là.

« C'est le côté pervers de la mondialisation de l'économie. Chaque fois que la richesse s'accumule quelque part, c'est au détriment de quelqu'un ailleurs. Et si tu ne possèdes pas d'argent, tu n'es rien.

« L'argent a englouti toutes les qualités de l'être humain et a créé des exclus, poursuit M. Isitan. Les jeunes ont envie de consommer, d'être quelqu'un. La gang, c'est une façon pour eux d'entrer dans la société. » Selon lui, la ligne est mince entre les financiers qui contrôlent l'économie et les gangs de rue. Les uns et les autres ont créé leurs règles pour faire de l'argent et si les premiers tuent moins ouvertement que les seconds, ce n'en est pas moins condamnable.

Quoi qu'il en soit, Isitan sort de cette aventure avec beaucoup d'attachement pour ses personnages, qu'il dit respecter malgré tout.

« Je ne les juge pas, je montre ce qui est. Le film est en quelque sorte un pont entre les gens et ces jeunes. Ceux qui veulent traverser le pont peuvent le faire. Ceux qui ne veulent pas, tant pis. » Le film *Gangs, La loi de la rue* sera présenté à l'antenne de TV5 le 10 novembre, à 21 h 30.

SOLDE À TOUTE ÉPREUVE

Ce parfait parka en microfibre vous est offert à 157,50 \$ (rég. : 225 \$), signé Impermeable par Weatherproof. Décidément, il y a de quoi se payer du bon temps !

30%
de réduction

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537

CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537

PLACE STE-FOY (418) 652-4537

www.lesailles.com

AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

280147

Mort du warrior Ronald Cross, dit Lasagne

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Ronald Cross, le plus célèbre des warriors de la crise amérindienne d'Oka, connu sous le nom de guerre de Lasagne est mort d'une cause naturelle tôt hier matin.

Ce Mohawk de 41 ans a été trouvé inconscient dans son auto et n'a pu être réanimé malgré les efforts d'agents de la Sûreté du Québec.

Vers 22h lundi, alors qu'il travaillait sur la structure du pont Champlain, M. Cross a ressenti un malaise et ses collègues lui ont suggéré d'aller se reposer dans sa voiture. Constatant qu'il n'était pas revenu plus d'une heure plus tard, ils sont allés à sa voiture et l'ont trouvé inconscient.

En attendant les ambulanciers, un policier lui a donné le bouche à bouche pendant que sa consœur lui faisait un massage cardiaque. Une fois sur les lieux, les ambulanciers ont tenté eux aussi de le réanimer avant de le transporter à l'hôpital Saint-Luc, où son décès a été constaté peu après minuit. Le coroner Maurice Bélanger a réclamé une autopsie qui sera pratiquée aujourd'hui par le Dr Louis Leduc à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. « C'était une sorte de célébrité et nous voulons connaître la nature du décès », a dit un membre du bureau du coroner.

À l'exception des dernières années, où il était devenu tranquille, le flamboyant Ronald Cross a souvent « hanté » les corridors des différents palais de justice de la région de Montréal.

Artisan de la première heure de la crise amérindienne, il a occupé longtemps la scène médiatique. Encore le 20 octobre dernier, son nom revenait dans les médias alors que, neuf ans après les faits, le comité de déontologie policière condamnait les trois policiers de la Sûreté du Québec qui lui avaient donné deux raclées à la suite de la reddition qui avait mis fin à la crise d'Oka.

Dans une biographie publiée en avril 1996, Cross affirmait s'être rendu à Oka le 11 juillet 1990, journée de la mort violente du caporal Marcel Lemay, de la SQ, afin d'aller subir une cure au centre de désintoxication de Kanesatake. Cocaïnomane et alcoolique, il disait avoir quitté New York où il travaillait dans la construction pour venir se faire traiter parmi les siens.

À l'enquête du coroner Guy Gilbert, il a nié avoir dit à un proche de sa famille au téléphone qu'il avait fait feu sur un policier le 11 juillet.

Durant les jours qui ont suivi la mort du caporal Lemay, période marquée par l'érection de barricades, Cross a été le warrior le plus souvent vu au petit écran et dans les journaux et était devenu un héros pour la communauté autoch-



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Dans une biographie publiée en avril 1996, Ronald Cross affirmait s'être rendu à Oka le 11 juillet 1990, journée de la mort violente du caporal Marcel Lemay, de la SQ, afin d'aller subir une cure au centre de désintoxication de Kanesatake.

tone. Ce n'est toutefois pas lui qui apparaissait sur la photo qui a fait le tour du monde montrant un face à face entre un warrior masqué et le soldat Cloutier.

Accusé sous 59 chefs après la

crise, le jury, présidé par le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, après plus de 30 heures de délibération, l'avait reconnu coupable de la moitié des accusations portées contre lui et il avait

été condamné à 52 mois de prison. Tout comme son camarade Gordon « Noriega » Lazore, condamné à 23 mois, il en avait appelé mais en vain. Ils avaient donc été obligés de purger leur peine.

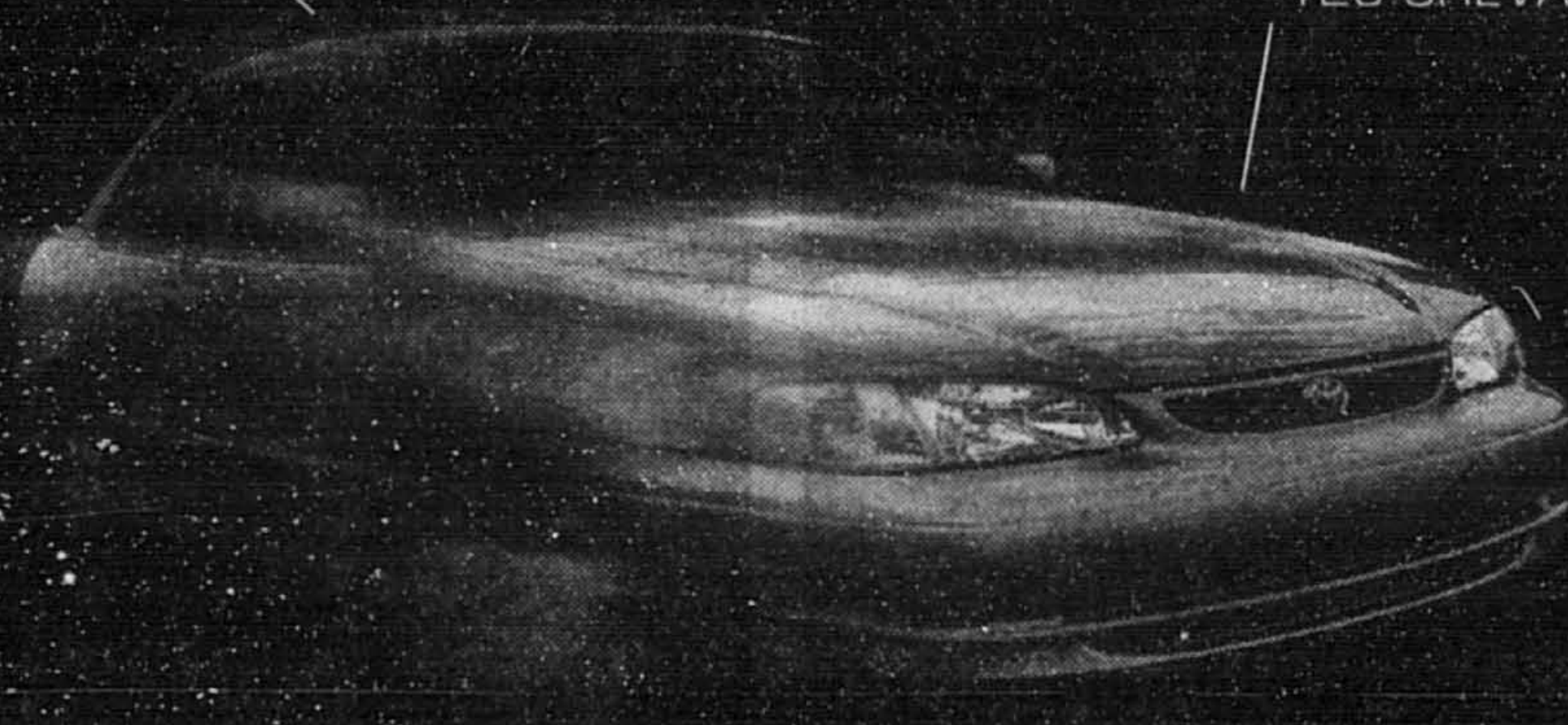
VENTE SURPRISE
COROLLA 2000

3.8%
financement
à l'achat /
48 mois

SUR TOUS LES MODÈLES

• LECTEUR CD
AVEC RADIO AM-FM

• MOTEUR VVT-i
125 CHEVAUX



Location à partir de

209\$

par mois / 48 mois*

MENSUALITÉS	COMPTANT*
209\$	1995\$
227\$	1250\$
257\$	0\$

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

- Chaufferette surpuissante
- Coussins gonflables
- Pare-chocs de couleur assortie
- Verre teinté
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Rétroviseurs extérieurs à télécommande manuelle
- Et bien plus...

CRÉDIT TOYOTA

Programmes de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sur les modèles Corolla 2000 en inventaire. Offre valable sur les modèles Corolla 2000 BR12EM-AA neufs en inventaire. Comptant initial de 1995\$. Premier versement de 240,40\$ et dépôt de garantie de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km, frais de 76 Km excédentaire. Taxés en sus ou échange équivalent. Offres valables jusqu'au 30 novembre 1999. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.



Votre concessionnaire

TOYOTA

www.toyota.ca

VIVEZ L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ



BOUCHERVILLE
Toyota Duval
(450) 655-2350
BROSSARD
Brossard Toyota
(450) 445-0577
CANDIAC
Candiac Toyota
(450) 659-6511
CHAMBLY
Chamblay Toyota
(450) 658-4334

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
(450) 692-1200
GATINEAU
Toyota Gatineau
(819) 568-0066
HULL
Vila Toyota
(819) 776-0077
ÎLE PERROT
Île Perrot Toyota
(514) 453-2510

JOLIETTE
Joliette Toyota
(450) 759-3449
LACHENAIE/TERREBONNE
Automobiles
L.G. Léveillé
(450) 471-4117
LACHINE
Spinelli Lexus Toyota
(514) 634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
(450) 562-6662
LAVAL
Chomedey Toyota
(450) 687-2634
LAVAL
Vimont Lexus Toyota
(450) 668-2710
LONGUEUIL
Longueuil Toyota
(450) 674-7474

MONT-LAURIER
Claude Auto
(819) 623-3511
MONTRÉAL
Alix Toyota
(514) 376-9191
MONTRÉAL
Chassé Toyota
(514) 527-3411
MONTRÉAL
Houle Toyota
(514) 351-5010

MONTRÉAL
Lexus Toyota Gabriel
(514) 748-7777
MONTRÉAL
Toyota Pie IX
(514) 329-0909
MONTRÉAL
Toyota President
(514) 935-6354
POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
(514) 694-1510

REPERTIGNY
Repentigny Toyota
(450) 581-3540
ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
(450) 473-1872
ST-HYACINTHE
Angers Toyota
(450) 774-9191
ST-JEAN
Déry Toyota
(450) 359-9000

ST-JÉRÔME
Toyota St-Jérôme
(450) 438-1255
ST-LÉONARD
St-Léonard Toyota
(514) 252-1373
STE-AGATHE
Toyota A
Ste-Agathe
(819) 326-1044
STE-THERÈSE
Blainville Toyota
(450) 435-3685

SHAWINIGAN
Maurice Toyota
(819) 539-8393
SOREL
Automobile
Pierre Lefebvre
(450) 742-4596
THURSO
Auger & Frères
(819) 985-2218

TROIS-RIVIÈRES
Trois-Rivières Toyota
(819) 374-5323
VALLEYFIELD
G. Couillard
Automobiles
(450) 373-0850
VERDUN
Woodland Toyota
(514) 761-3444

FONDATION
Marie-Soleil
Tougas
1 900 565-SOLEIL

Bulletin du premier anniversaire

Avez-vous vu les résultats du sondage de notre édition de lundi, publié à l'occasion du premier anniversaire de la réélection de Pierre Bourque ? Au moment où les relations copain-copain du maire de Montréal avec les promoteurs immobiliers sont souvent dénoncées, ce coup de sonde *SOM-La Presse* révèle que 60 % des citoyens se déclarent très ou assez satisfaits de son travail. En clair, si une élection était tenue aujourd'hui, il la remporterait haut la main.

Ce n'est pas tout : Pierre Bourque suscite la confiance d'une grande majorité de Montréalais. Près de 55 % lui font plus ou autant confiance qu'au cours de son premier mandat. De quoi faire baver d'envie des politiciens de partout au pays, et rager les groupes de pression viscéralement opposés à lui.

Aujourd'hui, je vous propose une appréciation personnelle du travail de M. Bourque au cours des 12 derniers mois. Afin qu'il ne se sente pas trop seul, je décernerai aussi des notes à d'autres canons de la scène municipale : Jean Fortier, le président du comité exécutif ; Michel Prescott, le chef de l'opposition ; et Louise Harel, la ministre des Affaires municipales et de la métropole.

PIERRE BOURQUE — Au cours des douze derniers mois, M. Bourque a réussi quelques bons coups. L'embauche de Guy Coulombe au poste de directeur général de la Ville en fait partie. Auprès du gouvernement Bouchard, son administration souffrait d'un déficit chronique de crédibilité. Cela empoisonnait les relations entre les deux parties. L'arrivée de ce mandarin annonce des jours meilleurs.

Cela dit, la principale réussite de M. Bourque est d'avoir fait du concept « Une île, une ville » une alternative sérieuse à la réorganisation administrative du grand Montréal. Avec énergie, il défend cette idée sur toutes les tribunes, conscient que la bataille sera longue.

Un de ses lieutenants, avec un brin d'ironie, explique ainsi la manière Bourque : « L'île de Montréal compte à peine 1,8 million de personnes. Il suffit de les convaincre une à une... »

M. Bourque a néanmoins déçu au cours des 12 derniers mois. Dans son désir légitime de créer de l'activité économique à Montréal, il a court-circuité les réseaux de citoyens, qu'il considère manifestement comme des emmerdeurs.

La façon dont il traite les opposants aux projets immobiliers défendus par son administration est empreinte de mépris. Qu'il suffise de mentionner l'inélégance avec laquelle il a accueilli le plan proposé par des gens de valeur comme Daniel Langlois et Phyllis Lambert dans le dossier de l'ancienne usine Redpath.

Note de Pierre Bourque : C

JEAN FORTIER — Parachuté dans le poste clé de président du comité exécutif, M. Fortier est un néophyte en politique. Son influence est néanmoins considérable, puisqu'il s'occupe de la gestion quotidienne des grands dossiers.

Secoué par la défection de plusieurs conseillers lors de son premier mandat, Pierre



Philippe
CANTIN

couvrir les méandres de l'hôtel de ville, sa période de grâce est terminée. On découvrira bientôt quel est son véritable potentiel.

Note de Jean Fortier : C

MICHEL PRESCOTT : Pour tout vous dire, je suis tenté d'accorder la plus haute note au chef de l'opposition. Avec sa petite équipe, il a bousculé plusieurs fois l'administration Bourque, levant notamment le voile sur la ténébreuse affaire Gerry Weiner. Michel Prescott exerce avec aplomb son rôle de chien de garde. Il contribue ainsi à la vigueur de la démocratie municipale.

En revanche, on a parfois l'impression que le Montréal de M. Prescott se limite au Mile-End et au Plateau Mont-Royal. Voilà sans doute pourquoi à peine 37 % des Montréalais savent qu'il est le chef de l'opposition. Pour lui, il s'agit d'un chiffre catastrophique. Malgré ses 17 années de service à titre de conseiller municipal, comment expliquer que sa cote de notoriété demeure si chevrotante ? Peut-il encore en blâmer les médias, comme il l'a fait durant la dernière campagne électorale ?

Je crois plutôt que M. Prescott devrait emprunter une page du cahier de stratégie de Pierre Bourque. Et consacrer tous ses week-ends à rencontrer des Montréalais aux quatre coins de la ville. Même si cela doit lui coûter un match de tennis à l'occasion.

Note de Michel Prescott : B

LOUISE HAREL — M^{me} Harel célébrera son premier anniversaire à la tête du ministère des Affaires municipales et de la métropole le 15 décembre. Mais puisque le dossier Montréal occupe une bonne partie de ses énergies, brossons une première analyse de son rendement.

Jusqu'à maintenant, M^{me} Harel constitue une amère déception. Souvenez-vous de l'engouement suscité par sa nomination. Son amour pour Montréal, sa compassion et son sens inné du marchandage politique laissaient entrevoir des lendemains ensoleillés. Or, après plusieurs mois de tergiversations, M^{me} Harel a proposé une réforme indigeste, qui a mécontenté tout le monde. Curieux tour de force.

Devant ce mécontentement, M^{me} Harel a rebroussé chemin, mais un peu tard. Aujourd'hui, son entourage et elle semblent nager en pleine confusion. Dans toute cette affaire, Lucien Bouchard a également mal paru. Après avoir enterré le concept « Une île, une ville » d'une phrase assassine lors d'une tournée à Jonquièrre (!), voilà que son gouvernement reconnaît aujourd'hui à l'idée un certain intérêt.

M^{me} Harel possède les ressources pour remettre le train sur ses rails. Mais son droit à l'erreur est désormais disparu.

Note de Louise Harel : D

philippe.cantin@lapresse.ca

«Le policier Sirois est une honte pour sa profession»

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Après avoir tout essayé, même un recours en Cour suprême, le policier André Sirois, du Service de police de Longueuil, a reconnu ses torts devant un comité de déontologie policière, ce qui lui a valu l'interdiction d'exercer son métier de policier pendant cinq ans.

Les événements en cause remontent aux années 1992 et 1993.

Propriétaire d'un immeuble à Longueuil, André Sirois couvre une de ses locataires de ses attentions pressantes. Il la harcèle. Tellement que la dame quitte six mois avant la fin de son bail.

Il veut la localiser. Il consulte à cette fin la banque d'informations à la disposition des policiers. Sans succès.

Il incite un de ses locataires à déposer une (fausse) plainte de vol à l'endroit de la dame, une façon pour le policier de mettre un enquêteur aux trousses de son ex-locataire.

À plusieurs autres reprises, le policier Sirois tente de retrouver cette ancienne locataire, toujours en consultant la banque d'informations policières.

Il convainc ensuite un procureur de la Couronne de porter des accusations criminelles contre la dame en question. Un mandat d'arrestation est émis contre elle.

L'agent Sirois manoeuvre de façon à ce que la dame soit arrêtée par deux policiers de Rock Forest, un vendredi soir, afin qu'elle soit incarcérée toute la fin de semaine.

Elle ne séjournera en prison que quelques heures, le temps de convenir de se présenter au poste de police de Longueuil le lundi suivant, à 23 h.

Dans l'intervalle, l'agent Sirois va la voir, profère des menaces à son endroit et lui remet une mise en demeure concernant les loyers présumément impayés.

Éteinte par toutes ces difficultés, la dame dépose une plainte en déontologie à l'endroit du policier Sirois.

Au moment du procès en cour municipale, le procureur à l'origine des accusations indique au juge qu'il n'a aucune preuve à présenter. La dame est acquittée.

À partir de ce moment, le policier Sirois commence à avoir des problèmes. Il est suspendu sans solde et congédié peu après.

En avril 1994, il est accusé au criminel d'avoir commis un abus de confiance, soit d'avoir fait un usage improprie ou abusif de son statut de policier.

Le policier utilise alors tous les recours disponibles de sorte que ce n'est qu'en septembre 1996 qu'il est trouvé coupable. Il en appelle du jugement et de la sentence. Il est débouté par la Cour d'appel respectivement en octobre 1998 et en mai 1999.

Finalement, en septembre 1999, la Cour suprême rejette sa demande d'appel.

Le policier doit alors faire face aux plaintes déontologiques déposées contre lui. Il décide de reconnaître ses torts en ce qui a trait à l'utilisation à des fins personnelles de la banque de données policières et à l'utilisation de son statut de policier pour inciter des gens à agir de façon à causer du tort à son ex-locataire.

« La gravité objective de la conduite dérogatoire de l'agent Sirois se situe à un degré maximal. La gravité objective de la conduite de l'agent Sirois, jointe aux circonstances particulières l'entourant, constituent des éléments d'une très sérieuse gravité et si répréhensibles qu'ils impliquent obligatoirement et irrévocablement la rupture du lien de confiance devant exister entre les citoyens et un policier », écrit le président du comité de déontologie policière.

Pour toutes les tracasseries qu'il a fait subir à la citoyenne en question, le policier écope de l'interdiction d'exercer les fonctions d'agent de la paix pour une période de cinq ans. Pour avoir utilisé à des fins personnelles la banque de données réservées aux policiers, une interdiction d'une durée de 30 mois est ajoutée.

Le génie

c'est de savoir mettre ses soirées à profit



(poly)

LES COURS DU SOIR

Renseignez-vous !

Bureau des affaires académiques
École Polytechnique de Montréal
Téléphone : (514) 340-4700
Télécopieur : (514) 340-4169
certificat@courrier.polymtl.ca
www.polymtl.ca

Programmes de certificats en ingénierie adaptés aux besoins en perfectionnement des ingénieurs, gestionnaires, technologues, autres professionnels et diplômés de niveau collégial.

Peuvent être suivis à titre d'étudiant libre ou encore déboucher sur l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Offerts dans plusieurs spécialités de génie.



ÉCOLE POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

Évadez-vous cet hiver...



La plus longue saison de ski au Québec !

MONT SAINT-SAUVEUR

Abonnement «Spécial ski de soirée»

Pour skier ou surfer en soirée à compter de 18 h pendant toute une saison.
Seulement **259\$**

Mini-abonnement

Valide pour 12 visites en tout temps.
Valide au Mont Saint-Sauveur, au Mont Avila, à Ski Morin Heights, au Mont Olympia et à Ski Mont Gabriel.
Cet abonnement est personnel et non-transférable.
300\$ Taxes incl.

Tournoi de ski Nouveau

Afin de combiner les plaisirs de la glisse à la camaraderie d'un tournoi de golf...

Renseignez-vous à notre Service des Ventes.

Livret de 10 billets transférables

Offrez des cadeaux économiques fort appréciés à vos parents, amis et relations d'affaires. Taxes incl.

Valide au Mont Saint-Sauveur, au Mont Avila, à Ski Morin Heights, au Mont Olympia et à Ski Mont Gabriel.

13 ans et plus 300\$ **6 à 12 ans 225\$**

Plusieurs autres catégories d'abonnements et programmes de l'École de ski sont offerts.

Renseignez-vous au :
(450) 227-4671 ou (514) 871-0101*

*Rive-Sud, Rive-Nord de Montréal et Laval

MONT SAINT-SAUVEUR
Une station de La Vallée de Saint-Sauveur

350, rue Saint-Denis, Saint-Sauveur-des-Monts (Québec) J0R 1R3
Autoroute des Laurentides (15), sortie 60

www.montsaintsauveur.com

Île de Montréal

Feu criminel dans un foyer pour personnes âgées

HUGO DUMAS

Les pompiers de la Ville de Montréal n'ont pris aucun risque et ont sonné l'alerte générale, tard hier soir, pour un incendie qui a éclaté dans un immeuble à logements de six étages de la rue Jean-Talon Est, habité en majorité par des personnes âgées dont la mobilité est réduite.

Les flammes ont pris naissance, vers 22 h 50, dans un pile de journaux d'un logement du rez-de-chaussée du foyer Laure-Conan, situé au 3000 Jean-Talon Est, près de la 8^e Avenue. Selon le Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM), une main criminelle aurait allumé le feu. Personne n'a cependant été blessé.

En l'espace de 10 minutes, 110 pompiers ont été dépêchés sur les lieux afin d'évacuer une quarantaine de locataires, incommodés par l'épaisse fumée qui avait rapidement envahi l'immeuble. Ils ont été relocalisés temporairement dans un école avoisinante et dans des autobus du SPIM.

Le feu n'a attaqué aucun autre des 54 appartements et il a été complètement maîtrisé vers 23 h 45.

Arrestation d'un infirmier de l'hôpital RdP

HUGO DUMAS

Un infirmier de l'hôpital psychiatrique Rivière-des-Prairies a été arrêté hier après-midi, les policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) le soupçonnant d'avoir fait un enfant, l'an dernier, à une patiente de l'établissement qui souffre d'un lourd handicap intellectuel.

Cette affaire avait grand bruit dans les médias, à la fin du mois d'août 1998, car l'hôpital de l'est de Montréal n'avait découvert qu'après cinq mois que Sylvie, alors âgée de 34 ans, était enceinte. Lise Beaudoin-Bouchard, sa mère, et son avocat, Jean-Pierre Ménard, avait vertement dénoncé la situation en conférence de presse.

Sylvie, qui a été victime d'un accident cérébral en bas âge, était hospitalisée à Rivière-des-Prairies depuis 22 ans. Son état ne lui permettait pas de consentir à une relation sexuelle. De plus, elle absorbait des anovu-lants sur une base régulière, mais d'autres médicaments auraient pu les rendre inefficaces. La patiente était sous la protection de la Curatelle publique depuis sa majorité.

L'infirmier suspect doit comparaître aujourd'hui, au palais de justice de Montréal, afin de répondre à des chefs d'accusation qui n'ont pu être précisés hier soir. Afin de démasquer le présumé coupable, les policiers de la CUM avaient demandé la collaboration de certains employés pour qu'ils passent un test d'ADN. Un seul aurait refusé de s'y soumettre, dit Jean-Pierre Duplantie, directeur général par intérim de l'hôpital Rivière-des-Prairies. C'est cet employé que les policiers ont arrêté hier. L'enquête du SPCUM avait débuté le 18 août 1998.

« Pour l'hôpital, c'est une situation malheureuse, mais au moins, ça vient clarifier une chose. Nous allons attendre la mise en accusation de cet infirmier, puis nous allons avertir l'Ordre des infirmières », explique M. Duplantie.

Sylvie, maintenant âgée de 35 ans, a accouché, en novembre 1998, d'un petit garçon pré-nommé Olivier. Lise Beaudoin-Bouchard, 57 ans, est la tutrice de son petit-fils et sa fille est maintenant hébergée dans sa région, l'Abitibi.

Jointe hier soir par *La Presse*, Mme Beaudoin-Bouchard n'a pas voulu émettre de commentaires, se disant « trop nerveuse ».

EN BREF

Présumé meurtrier

■ Un mandat d'arrêt a été émis, hier, contre Akram Hussein Fayed, soupçonné du meurtre de Samy Zarheddine, abattu par balles mercredi dernier dans le nord de Montréal. Fayed, disparu de la circulation depuis, est âgé de 38 ans, mesure 1,83m, pèse 75 kg et s'exprime en français. Toute personne ayant des renseignements pouvant conduire à l'arrestation de Fayed peut communiquer avec la ligne Info-Crime, à (514) 393-1133.

GILLES GAUTHIER

Le maire Pierre Bourque dirige aujourd'hui et demain à Washington une délégation qui explore les possibilités d'obtenir de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement (BID) des contrats permettant d'exploiter l'expertise montréalaise à l'étranger. On discutera entre autres de la participation du Biodôme à des projets à Bélem, au Brésil, et à Iquitos, au Pérou.

« Ces institutions financent d'importants projets dans les métropoles du monde entier », expliquait M. Bourque hier. Il est notamment accompagné de Michel Lamontagne, directeur du Fonds des équipements scientifiques (qui comprend aussi le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium) et de l'ancien directeur général de la Ville, Gérard Divay, maintenant responsable du développement de l'Institut international de gestion des grandes métro-

poles.

Des représentants de Dessau-Soprin, de SNC-Lavalin, de l'Association de la construction du Québec et de la SCHL font aussi partie de la délégation de 25 entreprises et organismes. On fera notamment valoir le savoir-faire local dans des secteurs tels la revitalisation, le développement et la construction.

Par ailleurs, l'administration poursuivra la semaine prochaine sa croisade en faveur d'« une île, une ville » : le maire sera mardi à Dor-

val, devant les membres de la Chambre de commerce de l'ouest de l'île, et jeudi soir à la Maison du Egg Roll, à l'invitation de la revue *Cité Libre*. Jeudi également, le président du comité exécutif, Jean Fortier, parlera de cette idée à l'École polytechnique et à l'École des Hautes études commerciales. Le 22, M. Bourque sera à Varennes, sur la Rivière-Sud.

On voyage

D'autre part, M. Divay se rendra en Chine du 7 au 21 novembre en compagnie de Pierre Racicot, un résident de Hull et expert en coopération internationale qui a été embauché par la Ville pour la circonstance.

Pierre Ouellet, ex-directeur de l'Urbanisme est reparti pour la Chine au début de la semaine, cette fois en compagnie de Pierre Bouchard, nouveau directeur par intérim du Service des parcs, jardins et

espaces verts. Ce dernier revient samedi prochain et M. Ouellet le 19. Deux employés des archives municipales partiront pour la Chine après-demain pour préparer une exposition sur Montréal. Ils seront de retour le 15.

Responsable politique du projet de revitalisation du canal de Lachine au comité exécutif, Pierre Paquin entreprend aujourd'hui et jusqu'au 14 une visite de marchés publics à San Francisco, Seattle et Vancouver. On explique dans un document que la Ville « va consentir des efforts importants pour le réaménagement du site du marché Atwater compte tenu du rôle et de l'emplacement stratégique de celui-ci pour la mise en valeur du canal ». M. Paquin avait visité des canaux « et autres fronts de mer » en Grande-Bretagne (Londres, Birmingham, Gloucester, Bristol, Portsmouth) en mai dernier.

La Ville de Montréal entend poursuivre le promoteur René Lépine

Un ingénieur forestier a constaté qu'il n'a pas respecté le plan de protection des arbres

MICHÈLE OUIMET

La Ville de Montréal va poursuivre le promoteur René Lépine, qui construit 55 condos de luxe sur le flanc du mont Royal, parce qu'il a abattu quatre arbres sans permission. Au total, le bouillant entrepreneur pourrait payer des amendes totalisant... 800 \$.

Ce n'est pas tout. M. Lépine a aussi creusé de profondes tranchées à moins d'un mètre de cinq ou six érables de Norvège, alors que la distance minimale est de quatre mètres. Les racines ont été détérées et elles pourraient être contaminées par des parasites. Deux arbres ont également été élagués de façon importante. Des branches de deux pieds de diamètre ont été sectionnées.

Pour le service des parcs, des jardins et des espaces verts de la Ville, c'est trop. Le responsable du dossier, Pierre-Émile Rocray, un ingénieur forestier, s'est rendu sur le chantier le 21 octobre et il a constaté que M. Lépine n'avait pas respecté le plan de protection des arbres qu'il avait déposé en même temps que sa demande de permis.

René Lépine a réagi au quart de tour. Pour les quatre arbres abattus, il a affirmé qu'il n'était pas au courant et que ça le « dépassait ». Quant à l'élagage, il n'avait pas le choix. Il voulait protéger ses employés. Puis M. Lépine s'en est pris de façon virulente aux fonctionnaires de la Ville de Montréal.

« Ils font du sabotage, a-t-il lancé, furieux. Ils ne veulent pas que je construisse et ils salissent ma réputation. Qu'ils me poursuivent, je vais y aller en cour ! Je vais en parler au maire Bourque. Il est temps qu'il fasse du ménage. Ce monde-là est pourri et ils ne foutent rien, sauf semer le trouble ! »

Rappelons les faits. Le 9 mars, le conseil municipal de Montréal a accordé une dérogation au changement de zonage afin de permettre

au controversé homme d'affaires de bâtir ses condos. L'opposition au projet a été forte. Héritage Montréal, les Amis de la Montagne, la Société d'histoire se sont insurgés. Ne touchez plus à la montagne, ont-ils dit en substance.

Le service d'urbanisme de la Ville a appuyé le projet avec d'importantes réserves, tandis que le service des parcs, des jardins et des espaces verts a carrément émis un avis défavorable. La ministre de la Culture, Agnès Maltais, a jonglé avec l'idée de classer le site, mais elle a finalement renoncé.

Le terrain où M. Lépine construit ses condos a une superficie de 25 732 mètres carrés. Planté en plein coeur du centre-ville, à l'ouest d'Atwater et au nord de la rue Sherbrooke, le terrain comprend une vieille bâtisse, connu sous le nom de la Ferme sous les Noyers, qui date du 19^e siècle et qui a déjà appartenu aux Sulpiciens. Le site comprend 215 arbres et 128 seront abattus.

À peine un mois après le début des travaux, la Ville a constaté que le promoteur dérogeait au plan de protection des arbres. Pierre-Émile Rocray a visité le chantier avec *La Presse*, hier, et il a décrit la liste des manquements. M. Lépine n'a pas engagé d'ingénieur forestier qui aurait surveillé le chantier, les arbres n'ont pas été protégés par des planches de bois, des zones de protection n'ont pas été délimitées autour des arbres, les travaux d'excavation ont été effectués à moins d'un mètre des arbres, etc.

M. Rocray a écrit une lettre contenant 11 recommandations. Elle sera acheminée cette semaine au service du développement économique et urbain qui prendra les mesures nécessaires. Mais déjà, le porte-parole du service, François Lemay, a indiqué que M. Lépine serait poursuivi.



PHOTO ALAIN ROBERGE, *La Presse*

À peine un mois après le début des travaux de construction de 55 condos de luxe sur le flanc du mont Royal, la Ville a constaté que le promoteur immobilier René Lépine dérogeait au plan de protection des arbres.

Santé Québec étudie le plan d'agrandissement des urgences de l'hôpital Sainte-Justine

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le ministère de la Santé accepte d'examiner le projet de l'hôpital Sainte-Justine, qui souhaite doubler la superficie de ses urgences, perpétuellement engorgées.

C'est ce qu'a indiqué hier Nicole Bastien, attachée de presse de la ministre de la Santé, Pauline Marois. « La ministre a reçu le plan fonctionnel et technique (PFT) vendredi et a indiqué aujourd'hui (hier) aux dirigeants de Sainte-Justine qu'elle acceptait que le plan soit mis à l'étude. » On ne sait toutefois pas quand cet examen sera terminé.

Pour la directrice des urgences de Sainte-Justine, le Dr Sylvie Bergeron, l'agrandissement est incontournable. « On ne peut plus suffire à la tâche: on a des locaux conçus pour recevoir 30 à 35 000 visites par année, alors qu'on en re-

çoit 75 000 », dit-elle. La fréquentation a encore crû de près de 3% l'an dernier.

Environ 30% des visites effectuées aux urgences de Sainte-Justine sont considérées non urgentes, souligne le Dr Bergeron, et les petits patients pourraient donc être vus dans une clinique ou un CLSC offrant des consultations médicales sans rendez-vous.

Or, ces services sont plus souvent qu'autrement non disponibles dans les environs de Sainte-Justine, mais aussi de l'Hôpital de Montréal pour enfants, dit le Dr Bergeron.

Une étude récemment réalisée par les deux hôpitaux pédiatriques montre que 57 cliniques, cabinets privés et CLSC desservent le territoire entourant ces deux hôpitaux. Or, à peine 37% de ces établissements offrent des services sans rendez-vous les jours de semaine. La

proportion tombe à 20% du lundi au vendredi soir et à... 0% les soirs de week-end et les jours fériés.

« Il faut arrêter de jouer à l'autruche et dire que les patients doivent être vus ailleurs, commente le Dr Bergeron. Les gens veulent consulter dans des endroits qu'ils jugent sécuritaires, avec un plateau technique élaboré, et ils sont prêts à attendre des heures pour ça. »

Si le ministère demeure convaincu que les cas non urgents doivent être vus dans les CLSC et les cliniques, alors il faut augmenter la formation en pédiatrie des médecins de famille, croit le Dr Bergeron. « Ils n'ont souvent que quatre semaines d'entraînement pédiatrique en six ans de cours », note-t-elle, soulignant aussi que le nombre de places de résidence en pédiatrie a décliné de 22 à 16 au cours des dernières années.

Le Dr Bergeron déplore par ailleurs que les hôpitaux pédiatriques

n'aient pas été conviés au forum sur la situation des urgences organisé par la ministre Marois au début d'octobre. « La pédiatrie est souvent oubliée dans les décisions, dit-elle. Enlevons donc les oeillères qui nous empêchent de voir autre chose que les patients sur civière dans les urgences adultes. »

Le directeur des urgences de l'Hôpital de Montréal pour enfants, le Dr David MacGillivray, avait fait une sortie similaire pendant la crise des urgences, en février dernier. La porte-parole du HME, Arlette Côté, a indiqué hier que les dirigeants de l'hôpital « appréhendent l'hiver qui s'en vient, parce qu'il n'y a pas vraiment de solutions qui ont été apportées pour les urgences en milieu pédiatrique ». Pas question toutefois d'agrandissement dans cet hôpital affilié au Centre universitaire de santé McGill: les urgences ont été entièrement réaménagées il y a trois ans.

Île de Montréal

Premier hiver pour les autos électriques

Une vingtaine de ces véhicules rouleront dans la neige de la métropole

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Pour la première fois cet hiver, une vingtaine de véhicules électriques (VÉ) affronteront des froids extrêmes et sillonneront les routes de la métropole, mis à l'épreuve par des fonctionnaires, des facteurs ainsi que des employés de Bell, de la Ville de Montréal et d'Hydro-Québec.

« Puisque nos températures peuvent descendre jusqu'à moins 35 degrés Celsius, nous pourrions voir l'effet du climat sur la performance des VÉ », a annoncé hier Pierre Lavallée, directeur du Projet véhicules électriques — Montréal 2000, lancé en janvier 1999 pour aider les ministères et les grandes entreprises à rouler écologiquement et pour leur prouver que c'est à leur avantage. Huit organisations avaient alors décidé d'« embarquer » en achetant des camionnettes ou voitures fabriquées par Ford ou Solectria. Depuis, Hydro-Québec a installé cinq bornes de recharge publiques et 20 bornes privées pour leur permettre de « faire le plein » d'électricité, non seulement au centre-ville, mais aussi à Longueuil, Saint-Jérôme ou Dorval. Les bornes ressemblent à de petites pompes à essence où il faut rester branché quelques heures afin d'atteindre le niveau d'énergie maximal.

Quant aux véhicules, on a caché sous leur capot des boîtes noires qui permettront de mesurer une foule de choses jusqu'à la fin de l'an 2000 : vitesse de croisière, distance parcourue, courant utilisé, température qu'il faisait dehors, fréquence des recharges, etc.

« On veut savoir combien ça coûte, si c'est agréable, si ça fonctionne bien, si c'est fiable », a énuméré M. Lavallée qui faisait hier le

bilan de la phase I du projet.

À long terme, Québec et Ottawa — qui ont partiellement subventionné l'achat de certains véhicules — espèrent créer un engouement chez les responsables de grands parcs automobiles.

Depuis quelques mois déjà, ce sont des facteurs de Laval qui ramassent le courrier des boîtes à lettre à bord d'un camion modifié. La Ville de Montréal se sert pour sa part de deux camionnettes pour transporter l'équipement du Jardin botanique et gérer ses parcs. D'autres participants (comme les employés de Bell, d'Environnement Canada ou de Transport Québec) utilisent plutôt les nouveaux véhicules pour se rendre à leurs réunions ou sur les chantiers.

Quant aux employés d'Hydro — les seuls à disposer de neuf véhicules et, évidemment, les plus intéressés à les voir proliférer —, ils vont lire les compteurs ou visiter leurs clients jusque dans les Bas-ses-Laurentides. Comme les autres, la société d'État s'en tient toutefois aux déplacements urbains puisque les batteries des VÉ tombent inévitablement à plat après d'assez courts trajets, environ 80 km dans le cas de celles au plomb-acide ou 140 km pour celles de nickel-hydrures métalliques.

« Mais les employés nous disent qu'ils apprécient l'absence de bruit



PHOTO ROBERT NADON, La Presse ©

Hydro-Québec a installé cinq bornes de recharge publiques et 20 bornes privées pour permettre de « faire le plein » d'électricité, non seulement au centre-ville de Montréal, mais aussi à Longueuil, Saint-Jérôme ou Dorval.

et le fait qu'ils sont plus décontractés au volant », note Pierre Sylvestre, responsable du projet pour Environnement Canada.

Autre avantage : au kilomètre, recharger une batterie coûte jusqu'à cinq fois moins cher que faire le

plein de carburant, soit entre un et deux cents.

Reste à vérifier si les véhicules eux-mêmes (qui coûtent environ 2,5 fois plus cher que des véhicules ordinaires) durent aussi longtemps, tombent plus ou moins souvent en

panne, nécessitent plus ou moins d'entretien.

Chose certaine, ils sont infiniment moins polluants. Au Québec, le transport est responsable de 40 % des émissions nocives contribuant à l'effet de serre.

LASALLE

Les taxes baisseront de toute façon!

Robert Cordner et Michel Leduc parlent au portefeuille des électeurs

ÉRIC TROTTIER

Le maire de LaSalle, Michel Leduc, qui espère obtenir un cinquième mandat consécutif dimanche, n'a pas le temps de jouer au bingo, mais il est tout à son aise avec les amateurs de ce jeu.

En campagne depuis six semaines, il est allé rencontrer un groupe de personnes âgées qui jouaient au bingo dans un HLM de sa ville hier soir. Et s'il faut en croire l'accueil que le groupe lui a réservé, M. le maire n'a pas trop à s'en faire : « Aaaaaah ! M. Leduc ! Comment allez-vous ? » lui demandait-on partout en se l'arrachant presque.

« Et vous ? Ça va ? » demandait le maire à une vieille dame.

— Oh moi, c'est moyen ; encore mes yeux, répondit la dame en s'adressant autant au maire qu'au médecin (M. Leduc pratique encore la médecine deux avant-midi par semaine).

— Mais il faut arranger ça, ma bonne dame, il faut absolument que vous puissiez lire mon nom sur le bulletin de vote, dimanche !

Et la trentaine de joueurs de bingo d'éclater de rire. Voilà quelques votes d'assurés.

L'autre aspirant à la mairie, Robert Cordner, a eu moins de veine hier. Il est allé rencontrer les LaSallois qui rentraient du boulot, à la sortie du métro Angrignon. Les bons citoyens, aussi polis qu'ils soient, semblaient plus intéressés par le menu de leur souper que par le programme du parti de M. Cordner. Vaillant, celui-ci leur tendait tout de même une poignée de mains rapide. « Cette partie du job n'est pas facile, pour un homme timide comme moi. Mais heureusement, on ne se fait pas rejeter souvent. Et plusieurs me reconnaissent ! »

Âgé de 67 ans, M. Cordner est



PHOTOS ARMAND TROTTIER, La Presse ©

L'aspirant à la mairie de LaSalle, Robert Cordner, est allé rencontrer hier à la station de métro Angrignon des travailleurs pressés de rentrer à la maison.

cordial avec les électeurs. Il l'est moins avec le maire Leduc, à qui il prédit une cruelle défaite, ce dimanche. « M. Leduc est une espèce de dictateur qui abuse du pouvoir ; les gens veulent du changement », répète-t-il sans cesse.

Conseiller municipal pendant 20 ans après avoir amassé une petite fortune dans la construction, M. Cordner estime que M. Leduc a fait son temps et qu'il est trop confortablement assis sur son siège de maire. « Il ne consulte jamais la population sur les projets importants, son comportement au conseil est irrespectueux envers les citoyens, il est devenu trop arrogant... »

Aussi, il ne cesse de lui reprocher son implication dans le dossier du contrat accordé par la Régie intermunicipale des déchets (que

M. Leduc dirigeait à l'époque, en 1995) à Forster Wheeler, qui a été annulé et qui a donné lieu à une formidable poursuite de 63 millions de dollars intentée par la compagnie contre les villes de la CUM. Il dénonce également la vente au printemps dernier d'un terrain de la ville à une dame qui en a revendu la moitié au fils du maire.

« Des pseudo-scandales ! rétorque le maire. Cordner n'a tellement pas de substance, tellement pas de programme, qu'il ne peut que me critiquer sur de vieilles histoires. »

Le maire Leduc, âgé de 58 ans, admet certains défauts : « Il y en a qui me disent arrogant ; c'est peut-être vrai, dit-il. Mais pour défendre les intérêts de LaSalle, je suis imbattable, parce que je connais la

game et je connais les joueurs en présence. Ce n'est pas comme Cordner, qui ne connaît absolument pas les dossiers municipaux, ni la fiscalité d'ailleurs. C'est un homme du passé, d'un lointain passé... »

M. Leduc est fier de son quatrième mandat, car il a pu traverser la crise causée par le transfert de 375 millions aux municipalités par le gouvernement provincial sans hausser les taxes, contrairement à plusieurs maires de l'île de Montréal.

Au cours de la campagne, il s'est engagé à réduire de cinq cents son taux de taxation, qui sera, dit-il, ramené dès janvier à 1,67 (soit 100 % de réduction pour une maison évaluée à 200 000 \$). Le maire a aussi un grand projet en tête : terminer l'aménagement du parc des Rapides de Lachine, un ouvrage qui coûterait près de sept millions, qu'il compte financer avec ses « amis » du gouvernement fédéral, du gouvernement Bouchard et même avec l'aide de certaines grandes entreprises comme Hydro-Québec. « Le rêve de ma vie », dit-il.

Robert Cordner promet lui aussi d'abaisser les impôts : la taxe d'eau et d'ordures, actuellement de 196 \$ par année, serait réduite de moitié sous sa gouverne. Il s'engage également à adopter un programme d'élimination de la dette semblable à celui de Granby. Il veut enfin « couper les dépenses inutiles », en commençant par le service des communications de la Ville, dont le budget est de 700 000 \$.

« On le sent partout : le vent a tourné ; nous sommes en avance », conclut M. Cordner. « Ben voyons ! répond le maire Leduc. Ils n'ont aucune chance de me battre. Les LaSallois sont intelligents ; ils ont compris depuis longtemps à qui ils avaient affaire. »

LaSalle, une ville moyenne

Située au sud-ouest de l'île de Montréal, LaSalle est une petite ville de banlieue « moyenne » une petite de cols bleus, qui ressemble au portrait que l'on pourrait faire de l'ensemble de l'île de Montréal.

LaSalle, qui compte 72 029 habitants, a perdu 2,4 % de sa population depuis le début des années 90. Comme ailleurs au Québec, cette population est vieillissante. Près du tiers de ses habitants sont anglophones et 25 % font partie des « allophones », si bien qu'à peine 47 % déclarent le français comme langue maternelle, une donne qui devient de plus en plus importante lors des élections municipales.

Lors du recensement de 1996, près de 12 % des LaSallois étaient au chômage, comparativement à une moyenne de 13 % dans l'île de Montréal (5 % à Montréal-Ouest et 20,5 % à Pointe-Saint-Charles, ces deux derniers secteurs étant voisins de LaSalle, mais fort différents).

Par ailleurs, plus de 35 % des LaSallois ont un diplôme d'études post-secondaires,

contre 42,7 % dans l'île de Montréal (66 % à Montréal-Ouest et 24 % à Pointe-Saint-Charles).

Près du quart de la population lasalloise est composée de professionnels ou de cadres, un autre quart, de travailleurs du secteur industriel, 27 %, d'employés de bureau, et 20 %, de travailleurs du domaine de la vente ou des services.

Les LaSallois restent aussi dans la moyenne quand il s'agit de comparer les salaires : le revenu annuel moyen des ménages atteint les 39 995 \$ à LaSalle, comparativement à 40 845 \$ dans l'île de Montréal (91 680 \$ à Montréal-Ouest et 24 660 \$ à Pointe-Saint-Charles).

Résultat, plus de 35 % des LaSallois sont propriétaires, contre une moyenne de 34 % dans l'île de Montréal (75 % à Montréal-Ouest et 19 % à Pointe-Saint-Charles). Selon les données fournies par la Ville, plus de la moitié des immeubles à caractère résidentiel sont des duplex ou des triplex, 25 %, des maisons unifamiliales et 16 %, des condos.

Le procès SalAMI s'achève

HUGO DUMAS

Le procès-fleuve des manifestants de l'opération SalAMI en est à ses derniers milles. Seulement quatre des 99 manifestants qui ont été arrêtés en mai 1998 devant le Centre Sheraton de Montréal ne sont toujours pas officiellement fixés sur leur sort.

Devant le juge Denis Boisvert de la cour municipale de Montréal, 12 manifestants ont écopé, lundi, une année de probation, une amende de 70 \$ ainsi que 60 heures de travaux communautaires. C'est la sentence qui a été imposée à la majorité des 86 jeunes manifestants, tous reconnus coupables, cet été, d'attroupe-ment illégal, de méfait, d'avoir troublé la paix et d'entraver au travail des policiers.

Trois des derniers manifestants ont réclamé l'absolution inconditionnelle et un autre a également demandé à effectuer des travaux communautaires, plutôt que de déboursier une suramende, indique l'avocat des accusés, Robert Saint-Louis. Leur sentence n'a pas encore été imposée.

Les participants à l'Opération SalAMI, qui s'insurgeaient contre l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), avaient alors bloqué tous les accès du Centre Sheraton, en mai 1998, où se déroulait la Conférence de Montréal sur la mondialisation des économies. Les policiers avaient arrêté 99 manifestants, dont 12 mineurs.

Injonction contre La Facture

Une bijouterie CM Michaud a obtenu une injonction hier afin d'empêcher la diffusion d'un reportage de l'émission *La Facture* de Radio-Canada. Le topo en question, préparé par la journaliste Christiane Latortue et la réalisatrice France Dauphin, devait être diffusé hier, à 19 h 30, et traitait de l'évaluation d'une bague à diamant qui avait été achetée à la bijouterie par un particulier. La qualité du diamant était remise en question. Radio-Canada en appellera.

Policiers blâmés

Les agents Stéphane Robert et Stéphane Manseau, de la police de La Prairie, viennent d'être blâmés par un comité de déontologie policière pour être entrés illégalement chez un homme qui venait de s'amuser, à l'extérieur de son logement, avec deux feux de Bengale. Les événements sont survenus en mai 1997. Ils connaîtront la sanction qui leur sera imposée dans quelques semaines.



Le maire Michel Leduc, accueilli chaleureusement par une joueuse de bingo, hier soir.

Nombreux témoignages de sympathie

La Presse a encore reçu de nombreux témoignages de lecteurs et d’amis de Claude Masson. Nous ne pouvons malheureusement les publier tous, mais en voici quelques-uns.

Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec

Lise Thibault, lieutenant-gouverneur du Québec, connaissait Claude Masson depuis plusieurs années, les deux couples vivaient les fins de semaines dans les Laurentides. « Claude Masson était un modèle, un chef de file, c’est important à notre époque où, parce qu’on a voulu niveler tout le monde, il ne se trouve plus beaucoup de leaders. C’était un homme d’engagement envers la jeunesse qui crie au secours. Les jeunes du Québec sont en deuil aujourd’hui », dit M^{me} Thibault. Elle se souvient de l’homme « que tout le monde aimait », toujours sensible aux préoccupations des autres. « Il avait le courage d’émettre ses opinions, mais on n’avait jamais l’impression d’être perdant quand on échangeait avec lui. Sa femme Jeannine Bourdages a joué un rôle très important auprès de lui, l’encourageant à se trouver là où il devait être », se souvient le lieutenant-gouverneur.

Denis Bauchard, ambassadeur de France au Canada

« C’est avec une profonde tristesse que j’ai appris le décès de Claude Masson. J’avais eu l’occasion de le rencontrer lors de mes trop brefs séjours à Montréal et j’avais pu apprécier son humanisme éclairé. Journaliste exemplaire, M. Claude Masson était également un ami de la francophonie et de la culture française. Il s’était d’ailleurs récemment joint au Comité pour la création d’une nouvelle Alliance française à Montréal. »

Louise Arbour, juge de la Cour suprême du Canada

« J’ai été bouleversée d’apprendre la triste nouvelle de la mort de Claude Masson et de son épouse dans l’écrasement de l’avion d’EgyptAir. J’avais passé une soirée merveilleuse avec eux lors du gala Excellence. Ce très chaleureux contact me permet d’imaginer l’immensité du chagrin que les proches collaborateurs de Claude Masson doivent ressentir. »

Pierre A. Michaud, juge en chef du Québec

« Je retiendrai l’image d’un homme profondément humain, généreux et doté d’un équilibre exceptionnel. Il savait toujours mettre les choses dans leur véritable perspective. J’ai eu le privilège d’être copanéliste avec lui à trois reprises. À chaque occasion, j’ai été frappé par sa belle intelligence et sa sensibilité aux besoins de nos concitoyens. C’était un homme d’une probité totale. Je garderai de lui et de son épouse, qui était elle aussi généreuse et toujours prête à aider les autres, un souvenir impérissable. »

M^{re} Pierre Morissette, président de l’Assemblée des évêques du Québec

« C’est avec une profonde tristesse que les évêques du Québec ont appris le tragique accident qui a coûté la vie à M. Claude Masson et à son épouse. M. Masson était un des fidèles collaborateurs de notre Assemblée dans l’un ou l’autre de ses comités épiscopaux. Il était jusqu’à son décès membre du Comité des prospectives. Il était en contact avec le Comité des communications où sa collaboration était toujours acquise. Nous savons que M. Masson était un croyant et un homme d’Église. Nous le portons, lui et son épouse, dans notre prière. »

Bertrand Ouellet, directeur général de Communications et Sociétés

« C’est avec stupéfaction que j’ai appris le décès de M. Claude Masson. Encore jeudi dernier, lors d’un congrès au Cap-de-la-Madeleine où il prononçait une allocution, il nous avait fait partager intuitions et expériences issues de sa longue et féconde carrière de journaliste. L’Office des communications sociales perd en lui un ami et un collaborateur de longue date. Mes prédécesseurs, MM. Lucien Labelle et Jacques Paquette, le comptaient depuis longtemps parmi les personnes dont ils estimaient le plus l’opinion et les conseils. Tous, nous savions apprécier ses qualités humaines et la chaleur de sa personnalité. M. Masson laissera un souvenir impérissable et un vide que nous ressentirons longtemps. »



Une gerbe de fleurs a été accrochée à une clôture, près d’une plage de l’île de Nantucket, en mémoire des victimes du vol 990 d’EgyptAir. Sur une note jointe on peut lire : « Reposez en paix. Nos coeurs sont avec vos familles. »

L’horreur jusqu’à la fin

PIERRE GINGRAS

Si chaque accident aérien a ses particularités, tout indique que lors d’une chute, les passagers restent conscients jusqu’au moment de l’impact ou de la désintégration de l’avion.

Selon les experts consultés par *La Presse*, à moins qu’une dépressurisation subite ait fait perdre conscience aux passagers, la chute à grande vitesse peut provoquer un état d’apesanteur passager d’une durée d’une vingtaine de secondes et une impression de tomber dans le vide. Mais l’état de conscience du voyageur n’est pas altéré, si ce n’est une désorientation ou une confusion attribuable à la perte de repères visuels.

Si l’appareil tombe en chute libre, sans planer, explique Luc Lefebvre, ingénieur de projet à l’unité de recherche en médecine aéronautique de l’Université McGill, la vitesse de l’avion prendra de l’ampleur, mais elle se stabilisera à cause de la friction de l’air.

Selon Jean Rousselet, professeur en génie mécanique (orientation aéronautique) à l’École polytechnique, la vitesse d’un avion en piqué pourrait même dépasser la vitesse du son. « Mais tout dépend du comportement de l’avion lors de sa chute. Plus la surface de friction est grande, plus sa vitesse sera réduite, dit-il. On parle néanmoins de plusieurs centaines de kilomètres à l’heure. »

Dans le cas du vol d’EgyptAir, la chute de 33 000 pieds s’est vraisemblablement déroulée en une

minute, estime-t-il. Selon les données d’un radar, l’appareil d’au moins 150 tonnes a perdu 14 000 pieds en 36 secondes, soit une vitesse moyenne de 265 milles à l’heure (424 km/h).

Même si pour le pilote Louis Doré, la sensation de chute est probablement moins grande que dans un manège, la situation doit être « paniquante ». Selon lui, les passagers réalisent d’abord que les manœuvres semblent anormales. « Ils ne savent plus où l’avion se dirige. Ils n’ont plus de repères, explique M. Doré. Pour le pilote, il n’est plus question de se fier à ses sensations, mais uniquement à « son » horizon artificiel, un appareil qui permet de visualiser la position de l’appareil en tout temps. »

Âgé de 45 ans, M. Doré pilote

depuis 25 ans. S’il pilote aujourd’hui un Airbus, il a aussi déjà été aux commandes de plusieurs autres appareils dont des Boeing 767 et des DC9. Il explique que dans des circonstances habituelles, un avion ne tombe pas même si ses moteurs cessent de fonctionner à très haute altitude. « Dans ce cas, les passagers ne sentiront rien. Tout au plus, l’appareil piquera légèrement du nez et il planera. On se souvient, rappelle-t-il, de ce Boeing qui avait manqué d’essence dans l’Ouest, mais qui avait pu atterrir, sans mal pour les passagers, après avoir plané sur une longue distance. » Il explique que lors de l’approche d’un aéroport, un gros transporteur plane littéralement durant une vingtaine de minutes, les moteurs tournant au ralenti, une manœuvre qui lui fait perdre progressivement de l’altitude.

Un avion ne peut tomber du ciel comme un caillou, à moins qu’on lui ait arraché les deux ailes, fait-il valoir. Dans ce cas, la vitesse de chute peut être considérable et atteindre le point de désintégration

de l’appareil. Les débris peuvent alors prendre plusieurs minutes avant d’atteindre le sol ou la mer et s’étendre sur des dizaines de kilomètres carrés.

Les avions de lignes sont habituellement conçus pour voyager à une vitesse maximale ne dépassant pas 86 % de la vitesse du son, même si les tests ont été menés à vitesse plus grande. Un Airbus voyage à environ à 800 km/h. Mais si l’avion est amené à voler plus vite que la vitesse du son, lors d’une chute par exemple, il pourrait alors se désintégrer en plein vol, parfois en quelques morceaux seulement.

Le pilote explique aussi que si une dépressurisation subite se produit en cas du bris d’un hublot ou d’une porte, à la suite d’une explosion, par exemple, l’avion se videra de son air en quelques secondes seulement.

« L’habitacle de l’appareil sera noyé d’un nuage blanc attribuable à la poussière des tapis et des bancs qui volera dans l’air et par la condensation provoquée par la baisse subite de température. Le pilote et les passagers disposent alors de 15 à 20 secondes pour placer le masque à oxygène sur leur figure, sans quoi ils perdent conscience. »

M. Doré explique que les pilotes doivent répéter cet exercice d’urgence une à deux fois par année pour être toujours prêts à affronter la situation.

Où faire parvenir les dons

Un grand nombre de personnes ont communiqué avec *La Presse* pour savoir où faire parvenir leurs dons à l’occasion du décès de Claude Masson et de son épouse Jeannine Bourdages. La famille Masson suggère aux parents et amis de faire parvenir leurs dons au Patro Le

Prévost, au 7355, rue Christophe-Colomb, Montréal, H2R 2S5, ou à Centraide, au 493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, H3A 1B6.

La famille annoncera plus tard la date et l’endroit de la cérémonie religieuse.

Les sauveteurs retrouvent des restes humains et des patins à roulettes pour enfants



Des garde-côtes ont aidé, dimanche, des membres de l’équipage du navire école *Kings Pointer* à décharger à bord d’un bateau de la garde côtière un canot pneumatique appartenant au Boeing 767 d’EgyptAir.

Agence France-Presse
NEWPORT

La vedette *Chinook* des gardes-côtes américains a rapporté des restes humains et des patins à roulettes pour enfants de la zone où le Boeing 767 d’EgyptAir s’est abîmé en mer dimanche, a raconté hier son officier de bord R.J. Burnes.

Lorsque le *Chinook* est arrivé lundi sur la zone de la catastrophe, au large de l’île de Nantucket, « il y avait une forte odeur de kérozène et toutes sortes de débris qui flottaient », a raconté M. Burnes à la base navale de Newport.

« J’ai pensé aux gens qui étaient à bord, à ce qu’ils ont dû avoir en tête pendant les 50 dernières secondes, en espérant que tout cela était allé très vite », a ajouté M. Burnes.

Le plus large débris retiré de l’océan avait environ un mètre

(trois pieds) de diamètre. La vedette a aussi repêché, parmi les effets personnels des passagers, des « petits patins à roulettes Disney », a-t-il précisé.

L’équipage du *Chinook* a récupéré les débris dans l’eau, à l’aide de gants. Il a laissé flotter un certain nombre de choses pour se concentrer sur les pièces les plus importantes et a aussi rapporté des débris récupérés par d’autres bateaux.

Le *Chinook* a ramené au total plusieurs centaines de kilos de débris hier à la base de Quonset Point, près de Newport, où le Bureau fédéral pour la sécurité des transports (NTSB) a installé son quartier général pour l’enquête sur le crash du vol 990 d’EgyptAir.

Trois vedettes des garde-côtes et un navire de l’US Navy ont poursuivi hier la recherche de débris et de corps dans la zone de la catastrophe. Ils ont dû quitter la zone dans la journée en raison d’une tempête annoncée pour aujourd’hui.

Laval/Laurentides/Lanaudière

La STL incite les handicapés à réduire leurs déplacements

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Devant une situation financière précaire, la Société de transport de Laval (STL) demande aux usagers du transport adapté de ne l'utiliser que dans les cas de grande nécessité, sans quoi il faudra réduire le service. C'est la deuxième fois en sept mois que la STL demande à sa clientèle handicapée de réduire ses sorties en autobus.

Dans une lettre envoyée aux personnes qui utilisent ce service spé-

cial, la STL rappelle qu'en septembre elle leur a fait part de la situation difficile du service du transport adapté à Laval. « Suite à de nombreuses concertations, le ministère des Transports a débloqué des fonds supplémentaires totalisant 91 000 \$ », dit le document.

Mais pour équilibrer son budget, la STL a toutefois besoin d'une subvention supplémentaire minimale de près de 200 000 \$. « Il manque donc un montant de

100 000 \$, compte tenu de l'augmentation importante des déplacements effectués en transport adapté, écrit-elle. Cette augmentation a atteint 18 % en septembre dernier et 16 % pour les deux premières semaines d'octobre. Votre collaboration nous est requise si nous voulons éviter des coupures de service. »

Au début de l'année, la STL avait prévu une majoration de 5 % de la clientèle du transport adapté.

Dans une lettre au maire Gilles Vaillancourt, le président du conseil d'administration de la STL,

Jean-Jacques Beldié, aussi conseiller de son parti, écrit que devant l'ampleur du déficit anticipé, il a demandé aux 2300 usagers du transport adapté de réduire leur « consommation de ce service ».

M. Beldié ajoute : « L'importance des contraintes de service s'évaluera dans le temps, selon l'autodiscipline dont feront preuve les usagers. Bien entendu, nous comptons minimiser les impacts d'une telle mesure et poursuivrons nos démarches auprès des autorités

gouvernementales en vue d'obtenir les sommes nécessaires pour répondre aux besoins de toute notre clientèle. »

Au printemps dernier, devant la popularité grandissante de ce moyen de transport pour personnes handicapées, la STL avait demandé à cette clientèle de justifier ses déplacements. Cette façon de faire avait été dénoncée par le ministre responsable de la région de Laval, David Cliche, et c'est alors que la subvention de 91 000 \$ avait été accordée.

Gerbet trouvé près du corps de la victime

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
JOLIETTE

La Couronne a informé les jurés au procès de Jean-Paul Gerbet, qui a commencé hier à Joliette, qu'elle allait prouver que l'accusé de 33 ans a commis le meurtre prémédité de Cathy Caretta, le 10 février 1998, après qu'elle ait voulu mettre fin à sa relation amoureuse avec cet homme qu'elle avait connu en France.

Me Geneviève de Passillé a indiqué aux sept hommes et cinq femmes qui composent le jury présidé par le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure, que ce meurtre a été commis à Laval ou au chalet de son père à Saint-Charles-de-Mandville, dans la région de Joliette.

Cathy Caretta, qui venait d'avoir 23 ans, est morte par strangulation, et lorsque les policiers l'ont trouvée dans le chalet, Gerbet était près de son corps.

Étudiante, elle travaillait à temps partiel et vivait avec son père à Laval. À l'été 1997, a relaté Me Passillé, qui représente le ministère public avec Me Chantal Grégoire, Cathy Caretta s'est rendue en France avec sa mère, et c'est là qu'elle a fait la connaissance de Gerbet et en est tombée amoureuse.

Peu de temps après son retour, elle a appris que Gerbet venait s'installer chez sa soeur, qui habite Montréal.

À la fin janvier 1998, la jeune femme, toujours selon la poursuite, a voulu mettre fin à sa relation amoureuse. Et le 10 février, Gerbet a laissé un message sur le répondeur de sa soeur disant qu'il avait tué Cathy Caretta.

Le premier témoin de la poursuite a été l'agent Patrick Laroche, de la police de Laval. Il a expliqué qu'il avait été envoyé Place d'Avignon avec d'autres collègues parce qu'il y avait apparemment dans une maison une femme qui serait en danger et que son assaillant s'y trouvait également.

Après avoir tenté d'avoir un contact téléphonique, les policiers ont reçu instruction de pénétrer dans la maison. La porte principale a été enfoncée et les policiers sont entrés et n'ont trouvé personne.

L'agent Laroche a dit au tribunal qu'il avait informé M. Caretta de la possibilité qu'un crime ait été commis, et il l'a invité à ne rien toucher dans la maison.

Ce procès doit durer plusieurs semaines et, pour les prochains jours, les témoins de la poursuite seront des policiers et des experts en scènes de crime. Gerbet est représenté par deux avocats, Anne-Marie Lanctôt et Johanne Saint-Gelais.

Montana 2000.
L'aventure a un nouveau nom.

CARACTÉRISTIQUES	Montana (1UN16)	Ford Windsor LX	Dodge Caravan (ens. 26T)	Honda Odyssey LX	Toyota Sienna LE
Revêtement latéral de carrosserie	Coloré	N/d	N/d	N/d	N/d
Éclairage à contrôle automatique	Inclus	N/d	N/d	N/d	Inclus
Sacs gonflables latéraux côtés conducteur et passager	Inclus	Opt.	N/d	N/d	N/d
Banquette arrière troisième rangée	50/50 divisé	Banquette	Banquette	Banquette	50/50 divisé
Filtre à air (pollen)	Inclus	N/d	N/d	Inclus	N/d
Lecteur de disques compacts	Inclus	Opt.	Opt.	Opt.	Inclus
Glaces arrière de custode pivotante	Commande électrique	Manuelle	Manuelle	Inclus	N/d
Miroirs chauffants	Inclus	N/d	N/d	Opt.	N/d
Feux antibrouillard	Inclus	N/d	N/d	N/d	N/d
Système antiblocage	Inclus	Opt.	Opt.	Inclus	Inclus
Dispositif antivol PASSKey III	Inclus	N/d	N/d	N/d	N/d

Empattement court

Comptant	Mensualité
0 \$	408 \$
2 267 \$	338 \$
4 632 \$	268 \$

★★★★★
Sécurité cinq étoiles
La Montana de Pontiac a reçu la mention cinq étoiles, l'indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact latéral*.

Empattement allongé

Comptant	Mensualité
0 \$	448 \$
1 947 \$	388 \$
4 313 \$	318 \$

Modèle à empattement court

268 \$/mois*
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

ou
3,9%
à l'achat**

Modèle à empattement allongé

318 \$/mois*
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

Pour la famille à l'esprit d'aventure.

• 2 portes latérales coulissantes • Moteur 3400 V6 de 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Système antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager de type latéraux et frontaux • Verrouillage des portes et rétroviseurs chauffants à commande électrique • Volant inclinable • Lecteur de disques compacts • Climatiseur

EN PLUS POUR L'EMPATTEMENT ALLONGÉ :

• Glaces teintées foncées • Télédévrouillage des portes • Climatisation et chauffage avant/arrière avec commandes à l'avant et à l'arrière • Lève-glaces électriques

L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit.
Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Montana 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableaux de mensualités). Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépot de sécurité d'au plus 525 \$ et première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. ** Taux de financement de 3,9 % à l'achat jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut livrer son propre prix. *** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. ** Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. Pour plus d'information, visitez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



MONTANA. La passion de conduire.

UQAM Centre d'études universitaires
de l'Ouest-de-l'Île
Université du Québec à Montréal



Programmes offerts à la session Hiver 2000

CERTIFICAT

- Administration
- Administration de services
- Administration de services option service de garde
- Comptabilité générale
- Gestion des ressources humaines
- Intervention psychosociale
- Planification financière

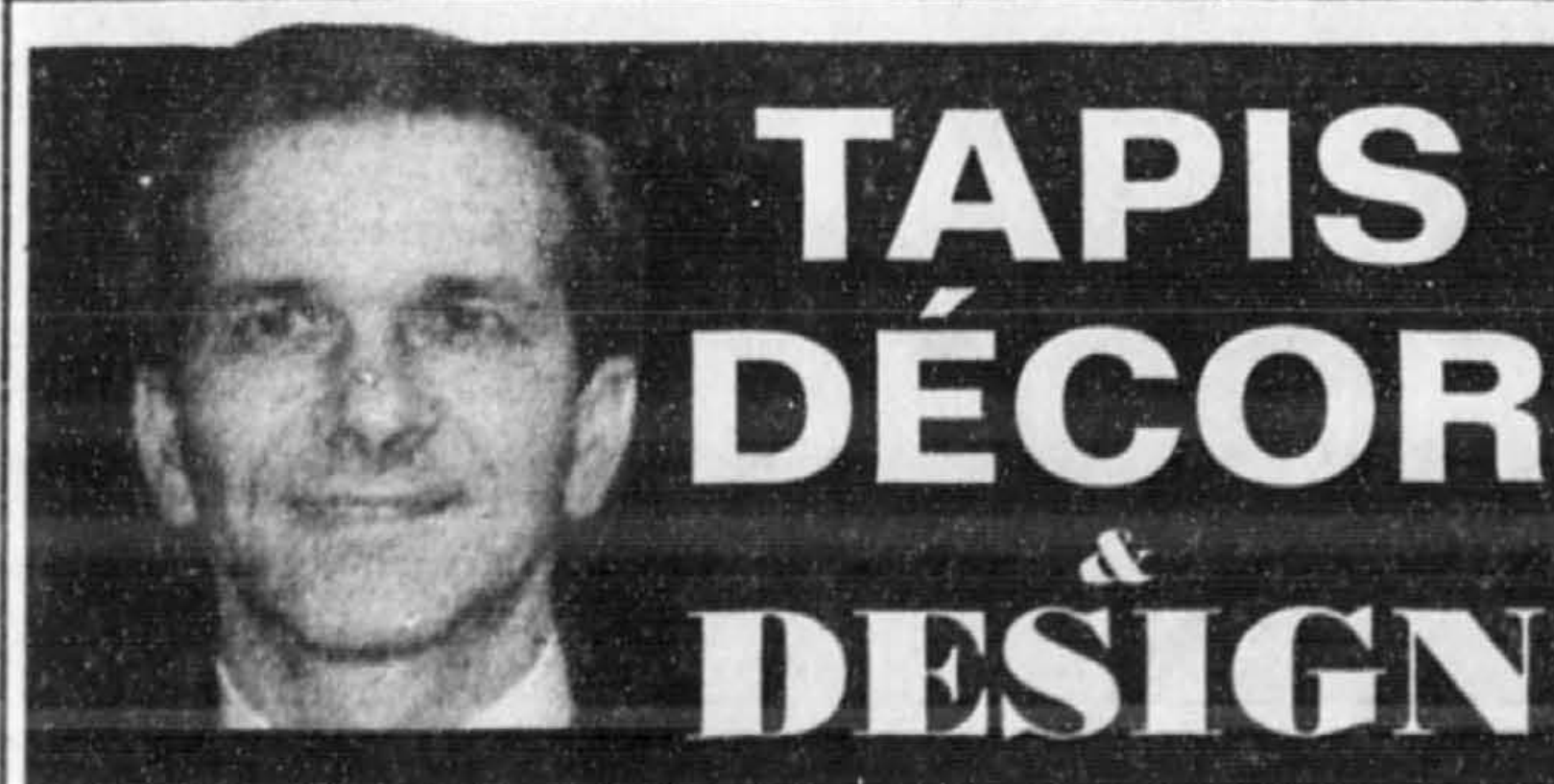
PROGRAMME COURT DE 1^{er} CYCLE

- Gestion des services de garde

L'université près de chez vous dans l'Ouest-de-l'Île

(Dans les locaux du Collège Gerald-Godin)
15 615, boul. Gouin Ouest
Sainte-Geneviève (Qc) H9H 5K8

(514) 620-7077



CLAUDE BOUCHARD

**TAPIS
DÉCOR
&
DESIGN**

**SPÉCIAL
INVENTAIRE**

TAPIS commercial 0,66 \$/pi car

TAPIS Berbère 1,49 \$/pi car

TAPIS Peluche 1,49 \$/pi car

TAPIS Sisal 2,49 \$/pi car

**12*
MOIS
SANS
INTÉRÊTS**

**VENTE
3 pour 1***
VOUS
OBTENEZ

1 - TAPIS 1^{ère} QUALITÉ
2 - SOUS-TAPIS GRATUIT
3 - INSTALLATION GRATUITE

SUPER CHOIX

SUPER CHOIX jusqu'à 50% de RABAIS

CARPETTES AZTÈQUE ORIENTAL MODERNE SISAL BERBÈRE

3645, boul. St-Joseph Est, Montréal
(514) 729-0891

Laurentides

Maire de Lorraine et cadre à Montréal

Depuis 1990, Laurent Belley est à la fois élu municipal et directeur adjoint des pompiers

ANDRÉ NOËL

Être directeur adjoint au Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM) n'est pas un travail très épuisant si l'on observe la situation de Laurent Belley, qui trouve aussi le temps d'être maire de Lorraine, dans les Basses-Laurentides.

M. Belley touche un salaire de 84 645 \$ par année comme directeur adjoint d'Alain Michaud, directeur du SPIM, a indiqué hier l'attachée de presse du Service, Martine Primeau. Il faut ajouter à ce montant des allocations de dépense de 2500 \$ par année et un montant indéterminé pour l'usage de la voiture.

De surcroît, M. Belley touche un salaire de 36 632 \$ comme maire de Lorraine, ainsi que 10 072 \$ en allocations de dépenses non imposables. Le maire a en plus bonifié ses allocations de dépenses d'un montant annuel de 8498 \$ par année. Un montant qu'il a caché à ses contribuables, jusqu'à ce qu'un média

de Montréal le rende public. Sa rémunération totale (en comptant les allocations de dépense) dépasse donc 140 000 \$.

Comment réussit-on à occuper une fonction aussi lourde que directeur adjoint d'un important service de la Ville de Montréal (qui compte 1557 pompiers) et un poste de maire d'une ville de 9200 résidents ?

« Ça fait 30 ans que je travaille 80 heures par semaine, a répondu M. Belley. Certains n'ont pas la résistance voulue pour travailler autant. Moi, je l'ai. Je fais bien mon travail à la Ville de Montréal et à la Ville de Lorraine. »

« Comme il a un statut de maire, nous lui permettons d'avoir un horaire de travail flexible au quartier général du SPIM, dit de son côté M^{me} Primeau. Il est tenu de travailler 35 heures par semaine, mais en moyenne. Cela varie selon les mandats que le directeur lui confie. Il peut travailler en dehors du quartier général, à la maison par exemple. »

« Les cadres de la Ville de Montréal n'ont pas de feuille de temps à remplir. Ils ne peuvent pas non plus demander d'être payés en heures supplémentaires. Certaines semaines, M. Belley peut travailler plus de 35 heures, d'autres semaines, un peu moins. L'important, c'est que son statut de maire ne nuise pas à la bonne marche de ses dossiers. »

M. Belley est entré à la Ville de Montréal en 1970 et a été élu maire de Lorraine en 1975. Avant de devenir directeur adjoint au SPIM, en 1990, il était responsable de l'informatique et des systèmes de gestion à la Ville, a dit M^{me} Primeau. Il



Laurent Belley

s'occupe maintenant de divers dossiers, comme celui des assurances, a ajouté l'attachée de presse. « Aucune directive n'empêche des fonctionnaires municipaux d'occuper des postes électifs, a-t-elle précisé. Il s'agit de leur vie privée. Il est de notoriété publique que plusieurs pompiers occupent un deuxième emploi. »

Ce fut longtemps le cas de Luis Miranda, un autre officier du SPIM. M. Miranda n'a pas quitté son emploi au SPIM lorsqu'il est devenu conseiller municipal à Anjou, en 1989, puis chef de l'opposition, en 1993.

En 1997, M. Miranda a été élu maire d'Anjou. Il a alors commencé à toucher un salaire d'environ

50 000 \$ par année, en plus de prestations d'invalidité du Service de prévention des incendies. Depuis deux semaines, il touche plutôt des prestations de retraite (M. Miranda est âgé de 45 ans).

Le directeur général de Lorraine, Roger Lepage, vient de distribuer une lettre où il soutient que le supplément d'allocation que touche M. Belley est légal. L'article 22 de la Loi sur le traitement des élus municipaux stipule cependant « qu'aucun membre du conseil d'une municipalité ne peut recevoir une allocation de dépenses annuelles plus élevée que 11 868 \$ ».

M. Belley se représente à la mairie lors des élections de dimanche prochain. « Je suis victime d'une campagne de salissage », déclare-t-il. Pourquoi a-t-il caché le supplément à ses allocations de dépense ? « Je n'ai rien caché, répond-il. C'était une simple coquille dans un rapport. »

Trente policiers pour retrouver le meurtrier de Monique Gaudreau

MARCEL LAROCHE

La SQ a déclenché un véritable blitz, hier, dans le but de faire progresser l'enquête sur le meurtre de Monique Gaudreau, tuée à coups de couteau vendredi dernier dans sa résidence de Sainte-Agathe-des-Monts.

Dix enquêteurs des crimes majeurs de la SQ de Montréal, assistés d'une vingtaine de policiers de l'unité d'urgence de la région Ouest, ont amorcé des recherches intensives dans cette région des Laurentides.

La SQ tente de trouver une piste, si minime soit elle, pouvant expliquer le meurtre de l'infirmière de 45 ans, survenu à son domicile du 201, chemin du Lac-des-Sables, à Sainte-Agathe-des-Monts. La victime gisait sur le plancher de sa chambre à coucher, atteinte de plusieurs coups de couteau, quand elle a été trouvée par un membre de sa famille, vers 10 h vendredi dernier.

M^{me} Gaudreau, qui habitait seule cette maison en retrait de la route, a été vue vivante pour la dernière fois par un voisin, en début de soirée de jeudi dernier, faisant du jogging avec son chien.

Bien que le vol ne soit pas totalement éliminé pour expliquer cet assassinat, les policiers n'ont retrouvé aucune trace d'effraction dans la maison. Les enquêteurs envisagent aussi l'hypothèse voulant que l'infirmière, qui travaillait depuis 24 ans au Centre hospitalier laurentien, à Sainte-Agathe, ait pu ouvrir la porte à son agresseur qui l'a tuée à coups de couteau.

Le ratissage minutieux autour de sa propriété, ainsi que des fouilles dans les sentiers et fossés du secteur, n'ont pas permis de retrouver l'arme du crime. Par ailleurs, les policiers attendent toujours les résultats d'analyses en laboratoire pour savoir si la victime a été agressée sexuellement.

Pour faciliter le travail, la SQ a installé son poste de commandement dans le stationnement du parc des Campeurs, à Sainte-Agathe.

Toute personne croyant posséder des indices, si minces soient-ils, est priée de communiquer avec les policiers, qui comptent sur la collaboration du public pour élucider cet assassinat. Les renseignements peuvent être acheminés soit à la police municipale de Sainte-Agathe-des-Monts, au 819 326-3131, soit à la MRC des Laurentides, au 819 425-2370, ou encore à la ligne sans frais de la SQ, au 310-4141.



IL VOUS FAUT LES BONs SKIS

Le plus grand magasin de skis et planches à neige au Québec

Un choix incroyable!

V-PHENIX
DESCENTE
SPYDER
THE NORTH FACE
COULOIR
SUN ICE

KARBON
ORAGE
COLUMBIA
BROOKS
MOBIUS

SPARTAN
POST CARD
BELFE & BELFE
NIL
LOUIS GARNIER
Kaelin Ski
BAD BONES

Avec tout achat de 200 \$ ou plus de vêtements de notre collection 1999-2000

OBTENEZ 20%

de votre achat en accessoires gratuits (tuques, gants, etc.)

Par exemple : un achat de 300 \$ donne droit à 60 \$ d'accessoires gratuits

ÉCONOMISEZ 300 \$

sur l'ensemble

Seulement 429,95 \$

ENSEMBLE DE SKI Skis paraboliques Salomon SP

Fixations Salomon Quadrax 500

Bottes Lange Anthea 3 à réglage pour le ski ou pour la marche

RABAIS 200 \$

sur l'ensemble

Adulte 329,95 \$

Enfant 299,95 \$

ENSEMBLE DE PLANCHE À NEIGE DUKES

Fixations VR Bottes Dukes Wellington

Seulement 199,95 \$

Dernier prix 650 \$

Ensemble de ski Skis Volkl Quater

Fixations Salomon Quadrax 600

ENSEMBLE POUR ENFANT \$179.95

Skis Falconi ou Snowbiz

Fixations Salomon Quadrax 300

Bottes Head Comet 2

OBERSON

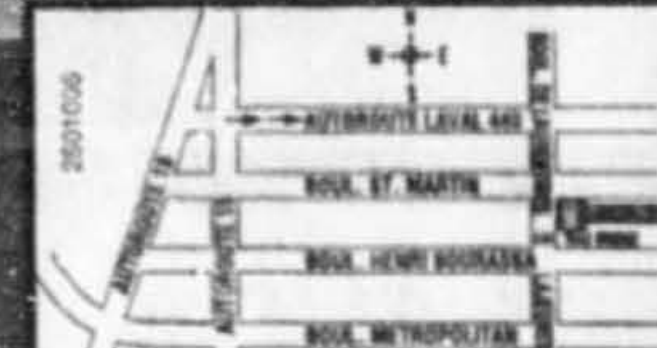
Le plus grand magasin de skis et planches à neige au Québec

Une seule adresse

1355, boul. des Laurentides, Laval

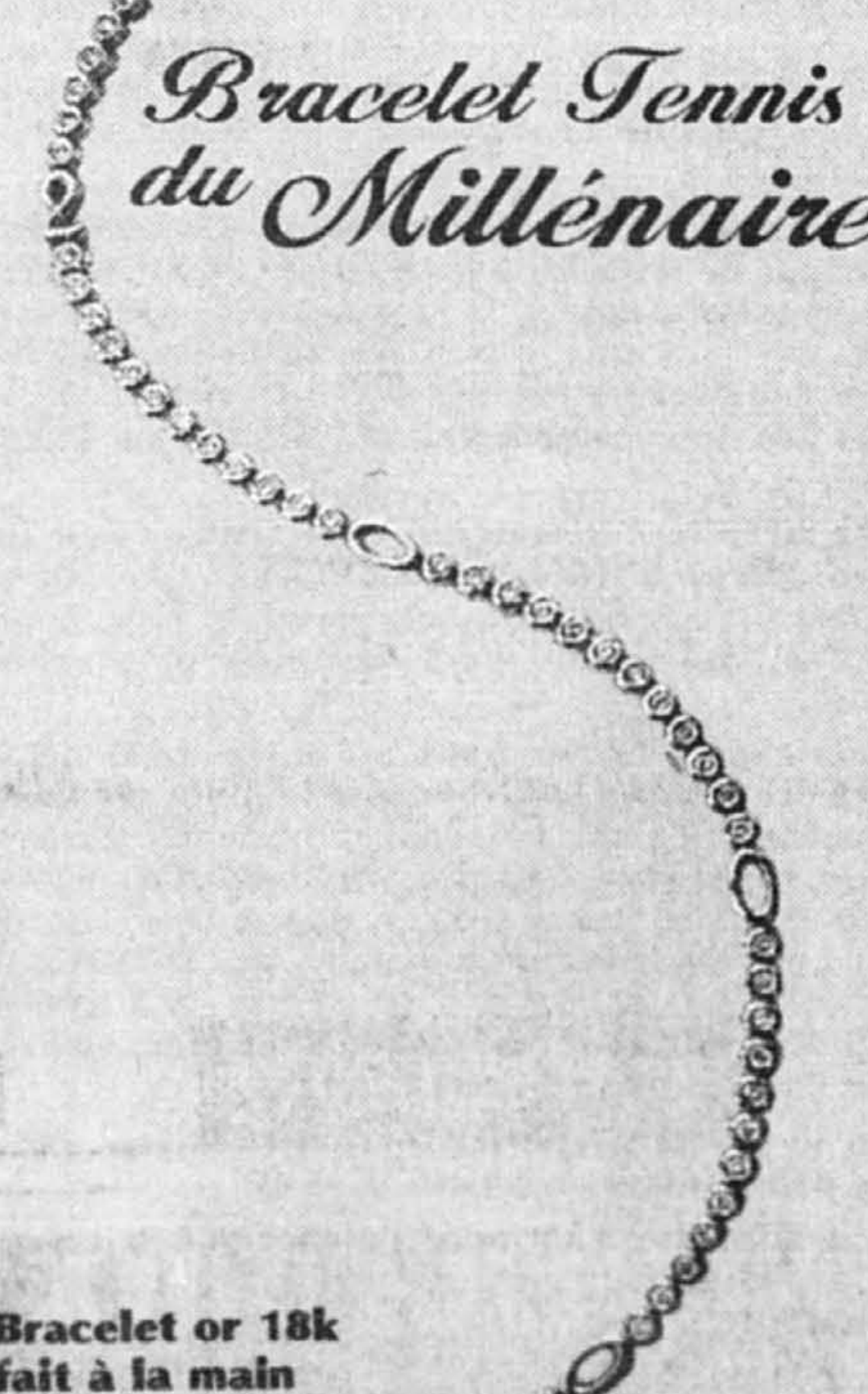
Heures d'ouverture : lundi-mercredi 10 h à 18 h, jeudi-vendredi 10 h à 21 h, samedi 9 h à 17 h, dimanche 12 h à 17 h.

Illustrations à titre indicatif seulement



Logos de cartes de crédit: VISA, M.C.

Bracelet Tennis du Millénaire



Bracelet or 18k fait à la main



le Parchemin

JOAILLIER - ORFÈVRE - DEPUIS 1966

505 Sainte-Catherine Est, Métro Berri-UQAM

(514) 845-5243

Ouvert du lundi au samedi

Avec <<Starwood Preferred Guest>>, aucune limitation de temps ne viendra troubler vos séjours de travail.

Meilleur plan pour grands voyageurs

Le meilleur plan pour grands voyageurs

selon USA Today. L'adhésion au plan <<Starwood Preferred Guest>> ainsi qu'un voyage d'affaires dans un hôtel Four Points® par Sheraton pourraient signifier des vacances de rêves. Et ce, parce que la flexibilité du plan <<Starwood Preferred Guest>>, permet d'aller où vous désirez quand vous le désirez, sans restriction de dates. De plus, il offre un choix de 600 hôtels dans 70 pays, incluant 100 luxueux centres de villégiature. Par ailleurs, dans un hôtel Four Points il y a tout ce qu'il faut pour mener à bien vos affaires: restaurant, service des chambres, salles de réunion et centre d'exercice. Le tout à un coût moindre que vous ne l'auriez pensé. Pour réserver, composez 1-800-325-3535, joignez votre agent de voyage ou tapez www.fourpoints.com.

Meilleur hôtel à prix modéré selon Business Travel News

Sans restriction de dates

Plus de 100 Hôtels Four Points

Four Points
HOTELS
Sheraton

Pour réserver, composez
1-800-325-3535

STARWOOD PREFERRED GUEST
www.starwoodhotels.com 1-888-625-4988



Pour connaître toutes les modalités du plan <<Starwood Preferred Guest>>, veuillez consulter notre site web, www.starwoodhotels.com ou composez 1-888-625-4988. © 1999 Starwood Hotels & Resorts Worldwide, Inc.

Jean-Claude Paquin pourra être libéré avant la fin de sa peine

ANDRÉ CÉDILLOT

Emprisonné depuis plus de 16 ans pour un double meurtre dont il se dit encore innocent, Jean-Claude Paquin a perdu son regard dur, hier, lorsque les jurés ont accepté qu'il puisse être libéré avant la fin de sa peine de 25 ans fermes.

Impassable durant les deux semaines qu'a duré son procès en révision, Paquin a fermé les yeux et serré les lèvres au moment du verdict. Comme s'il n'y croyait pas encore, il a ensuite salué discrètement chacun des jurés, puis tendu une main nerveuse à ses avocats, Renée Millette et Roland Carrier.

Cette décision du jury, présidé par le juge Kevin Downs, de la Cour supérieure, permet à Paquin de se présenter devant la Commission nationale des libérations conditionnelles et, le cas échéant, d'obtenir son élargissement d'ici 18 à 24 mois.

Les neuf femmes et trois hommes qui formaient le jury ont délibéré à peine trois heures avant de recommander la remise en liberté de l'ex-homme de main du caïd Bernard Provençal. Il faut dire que Paquin, 56 ans, a un dossier carcéral assez exceptionnel. En seize ans, il s'est attiré une seule réprimande pour avoir vendu de la poterie à des codétenus.

« Ils étaient tannés de manger dans des assiettes en métal. C'est pourquoi ils voulaient ma vaisselle », a expliqué Paquin lors de son témoignage. D'une intelligence limitée, il a toujours travaillé avec ardeur et s'est peu mêlé aux autres détenus depuis son incarcération le 23 juin 1983.

En outre, comme l'a rappelé M^{re} Millette dans sa plaidoirie, il est rare de voir huit fonctionnaires et trois experts — deux psychiatres et un criminologue — affirmer avec autant d'unanimité qu'un criminel de l'envergure de Paquin ne présente presque plus de risques de récidive. « Ses 18 années de prison (en comptant la détention préventive) ont été un traitement-choc. On peut penser qu'il ne recommencera pas », a dit son avocate.

Pour sa part, l'avocat du ministère public, Louis Bouthillier, s'est bien gardé de déterminer s'il était utile ou non de garder Paquin derrière les barreaux. C'est ce qui explique qu'il n'ait appelé aucun témoin durant le procès. Dans son exposé, il a plutôt invité les jurés à réfléchir sur l'extrême gravité des crimes pour lesquels Paquin se dit encore innocent. « N'oubliez pas qu'il a été condamné par un autre jury de douze personnes, et que ce verdict a été confirmé par la Cour d'appel

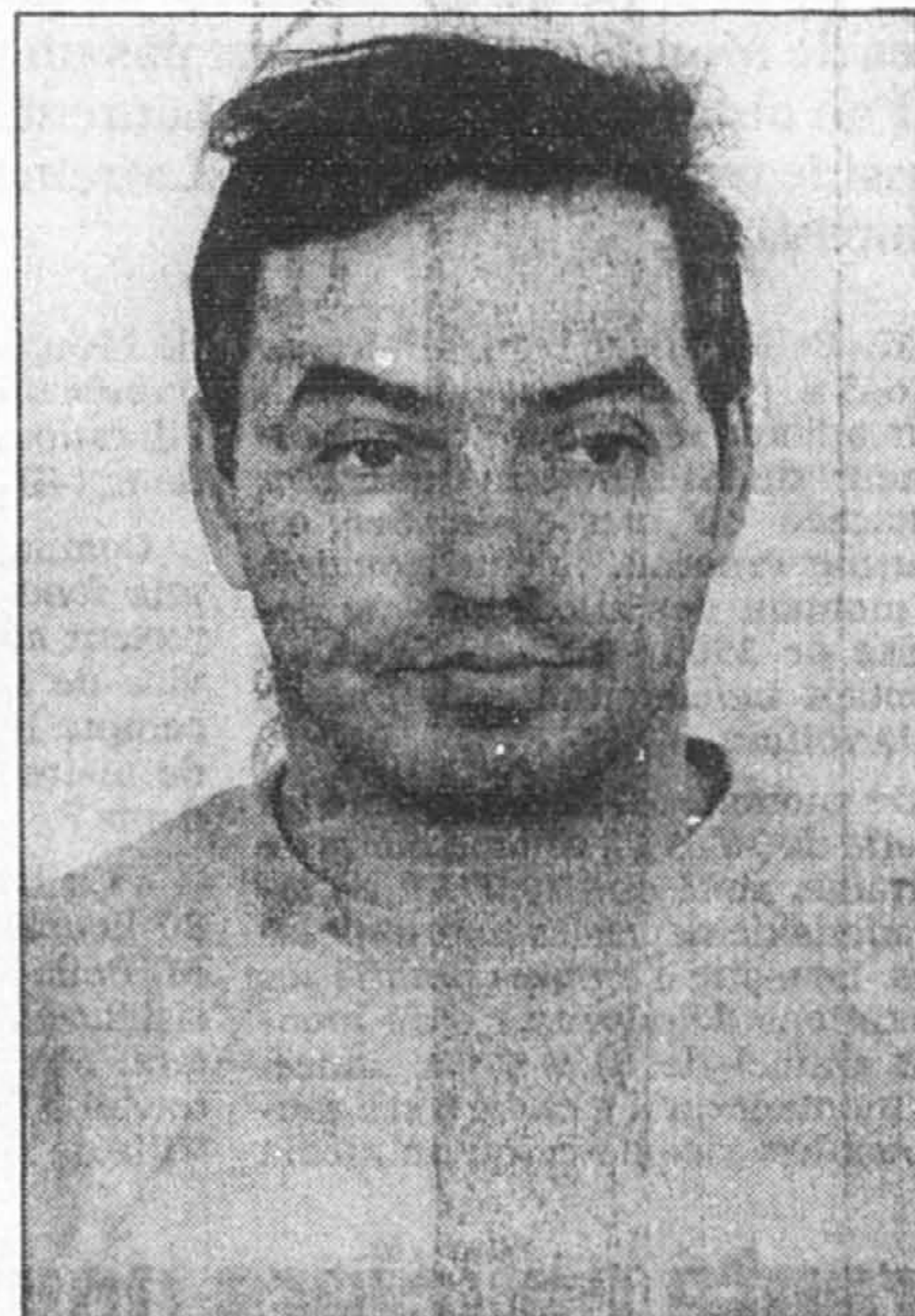


PHOTO: THEOQUE La Presse

Jean-Claude Paquin a perdu son regard dur en entendant la décision du jury.

et la Cour suprême », a-t-il dit.

Il a insisté sur le caractère particulièrement sordide des meurtres de Ronald Bourgoing, 25 ans, et de son amie, Sylvie Revah, 22 ans. « Trafiquant de drogue, Bourgoing a joué le jeu et s'est brûlé avec Provençal et les autres. C'est révoltant, mais ce l'est encore plus dans le cas de Sylvie Revah, qui, elle, a été tuée avec une ceinture parce qu'on avait peur qu'elle parle », de rappeler M^{re} Bouthillier. « Et c'est Paquin qui est allé chercher la jeune femme à son appartement », d'ajouter l'avocat, en rappelant que le rôle moins direct de Paquin n'enlève rien à sa responsabilité par rapport aux assassins. « Demandez-vous aujourd'hui si vous êtes prêts à prendre le risque de voir Paquin évoluer librement dans la société », a-t-il conclu à l'intention des jurés.

La réponse est venue en milieu d'après-midi : oui. Reste maintenant à Paquin à démontrer si les jurés ont eu raison de lui faire confiance. « Je ne veux plus voir de criminels. C'est fini ce temps-là », a-t-il dit. Avant 1976, ces meurtres lui auraient valu la peine de mort.

L'ex-policier Daniel Joyal demande l'absolution

Presse Canadienne
DRUMMONDVILLE

L'ex-policier Daniel Joyal a recouvré sa liberté hier, mais devra attendre au 3 décembre prochain pour connaître sa sentence.

Reconnu coupable de possession d'une arme prohibée et de voie de fait, Daniel Joyal a tout de même quitté le palais de justice de Drummondville avec le sourire. Son avocat, Bernard Bergeron, a demandé à la juge l'absolution conditionnelle ou inconditionnelle pour son client et le procureur de la Couronne, André Rompré, a qualifié la suggestion de « demande non déraisonnable ».

La juge Danielle Côté a donc affirmé vouloir prendre le temps de réfléchir à la demande de M^{re} Bergeron en étudiant, entre autres, la jurisprudence soumise par l'avocat qui concerne davantage des cas graves de voies de fait commis par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions comme l'affaire Chénier ou l'affaire Barnabé.

Le cas de Gilbert Rozon, qui a été absous par le juge Béliveau parce qu'il avait suffisamment payé de par l'abondante médiatisation qui, selon le juge, « peut stigmatiser l'individu », a également été présenté à la juge Côté.

« Nous avons devant nous un jeune de deux ans d'expérience comme policier qui a toute la vie devant lui. Il ne devrait pas être pénalisé plus qu'un citoyen ordinaire. Il peut être encore un actif pour la société », a plaidé Bernard Bergeron, en soulignant que son client n'a pas d'antécédent judiciaire, que la victime de voie de fait, le portier Christian Bérubé, n'a subi aucune séquelle et que les événements du 31 janvier dernier n'étaient aucunement prémédités.

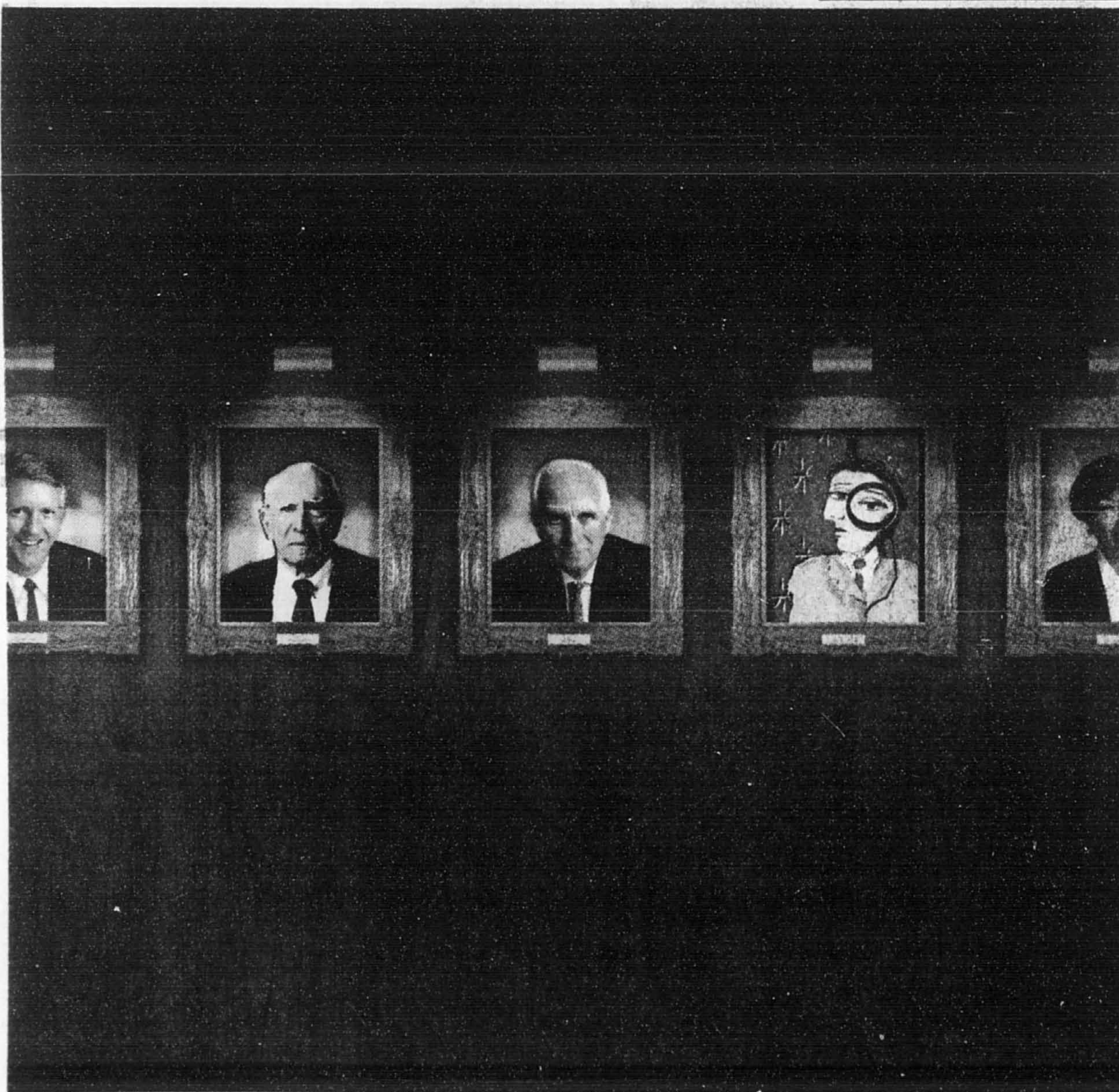
Selon le procureur de la Couronne, l'alcool est un élément déterminant dans cette affaire.

« Daniel Joyal est un jeune policier qui, la boisson aidant, a manqué de jugement ce soir-là », conclut M^{re} André Rompré.

La juge Danielle Côté a remis l'homme de 27 ans en liberté. Daniel Joyal habitera chez son père, Denis Joyal, qui a déposé un cautionnement de 1000 \$ pour garantir la présence de son fils au prononcé de sa sentence, le 3 décembre. L'ex-policier, lui, s'est engagé à garder la paix et à avoir une bonne conduite.

Appelé à témoigner, hier matin, Denis Joyal a tenu à dire que son fils a presque tout perdu depuis le début de cette histoire : son emploi, son automobile, son assurance-chômage et sa conjointe.

La sentence maximale qui attend l'ex-policier Joyal, reconnu coupable d'actes criminels, est de 18 mois de prison pour la possession de l'arme prohibée et de 6 mois pour voie de fait. Outre l'absolution conditionnelle ou inconditionnelle, une sentence suspendue ou une amende peuvent aussi être envisagées.



Les fonds communs AIM. Fiers de parrainer les arts au Canada.



L'art moderne mexicain, 1900 - 1950
Du 4 novembre 1999 au 6 février 2000
Musée des beaux-arts de Montréal

Diego Rivera, Vendeuse d'armes (Vendedora de alcatrazes) 1938 Collection particulière, Monterrey, Mexique.
Reproduction autorisée par l'Instituto Nacional de Bellas Artes et la Banca de México.



Les focus arrivent en ville

la nouvelle ford **focus** 2000
LX berline

14 895\$*

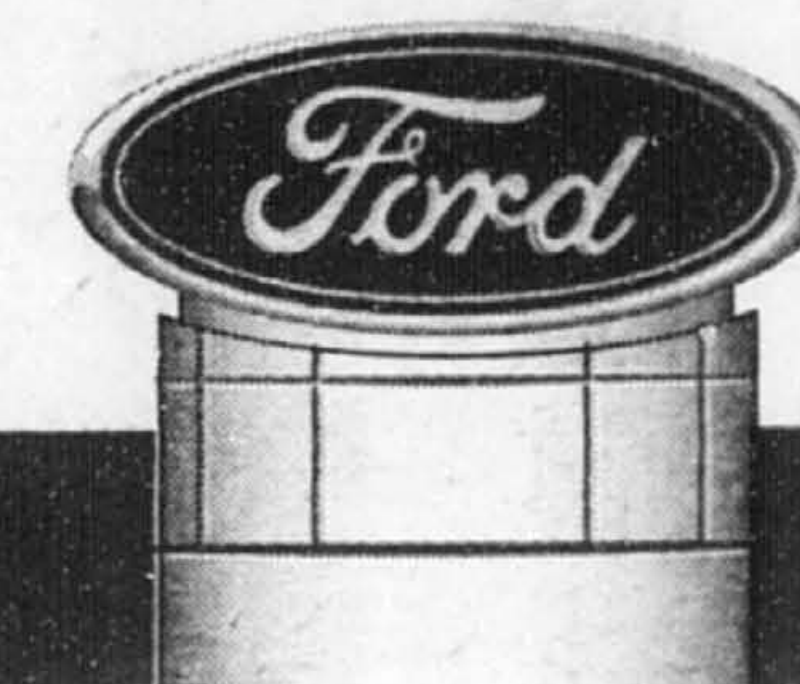
OU **209\$****
/mois

Location 36 mois
Avec mise de fonds de 1 995 \$
Transport inclus

- Moteur SPI de 2 L, 4 cyl.
- Transmission manuelle
5 vitesses
- Antidémarrage SecuriLock^{MC}
- 5 passagers
- Siège du conducteur
à hauteur réglable
- Banquette arrière
divisée 60/40
- Commande intérieure
d'ouverture du coffre
- Rétroviseurs à réglage manuel
- Radio AM/FM stéréo

 Fiers commanditaires de la Fondation
canadienne pour le cancer du sein.

exigez recevez



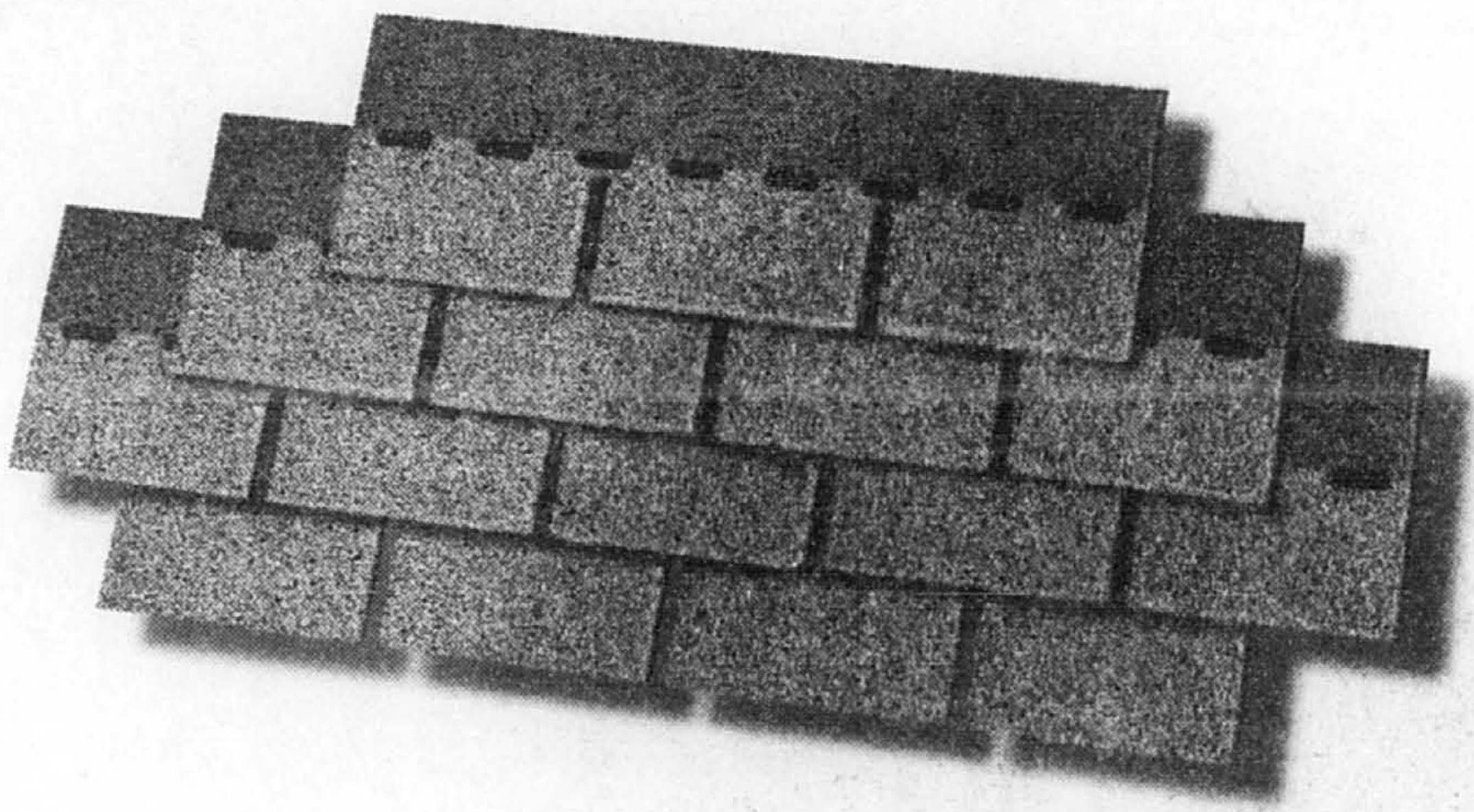
VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com



Photo à titre indicatif seulement. *Achat: Transport (700 \$) et taxes applicables en sus. **Location: Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

MAL ÉLEVÉ !



Une façade à rajeunir, un toit à déglacer ou à déneiger, une toiture à refaire et allez hop ! On monte, peu importe la manière. Et parfois... on tombe. Si notre travail nous oblige à effectuer des manœuvres en hauteur, on est en danger. Les chutes représentent le plus gros pourcentage d'accidents du travail qui tuent ou qui laissent des personnes handicapées pour la vie.

Le danger n'a aucun respect pour la vie des travailleurs, alors vaut mieux le garder sous contrôle avec les garde-corps, les méthodes de travail sécuritaires et les harnais de sécurité. Les bonnes manières, c'est valable pour tout le monde : patrons et employés.

La prévention, j'y travaille !

Québec 

CSST

Pour l'élargissement du dépistage de la trisomie

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le Conseil d'évaluation des technologies de la santé suggère de donner accès aux tests de dépistage prénatal du syndrome de Down à toutes les femmes enceintes qui désirent s'en prévaloir.

Dans un rapport rendu public lundi, le CETS affirme que la généralisation du dépistage permettrait de diagnostiquer 51 cas de trisomie 21 sur les 111 cas attendus (statistiquement) au Québec à chaque année. Avec le système actuel, seuls 29 cas sont décelés.

Depuis 1976, le régime d'assurance-maladie québécois permet aux femmes à risque

élevé de passer gratuitement une amniocentèse, un test diagnostique permettant de déceler presque à coup sûr la trisomie chez le fœtus. Les femmes visées sont pour la plupart âgées de plus de 35 ans, seuil à partir duquel le risque de donner naissance à un enfant trisomique augmente rapidement.

Or, souligne le président du CETS, le Dr Renaldo Battista, 60 % des bébés atteints du syndrome de Down naissent d'une mère de moins de 35 ans, ce qui laisse un trou béant dans le dépistage.

Tout en suggérant de maintenir l'amniocentèse pour les 35 ans et plus, le Conseil

propose d'offrir à toutes les futures mamans, quel que soit leur âge, de subir un test de dépistage sanguin au deuxième trimestre de leur grossesse. Ce test mesure la présence de certains marqueurs protéiniques et hormonaux dans le sang maternel et permet d'identifier les femmes à risque, qui peuvent ensuite se soumettre à une amniocentèse pour déterminer avec certitude la condition du fœtus.

Le dépistage maternel sérieux, comme on l'appelle, est déjà disponible en Ontario, en Colombie-Britannique et au Manitoba, ainsi qu'en France et aux États-Unis, où une enquête a récemment révélé que les deux tiers des femmes enceintes s'y étaient soumises en 1995.

« Il faut bien comprendre qu'on ne recommande pas que toutes les femmes enceintes se soumettent au test, mais plutôt que le test soit accessible à toutes. La décision de passer ou non le test doit demeurer celle de la femme et du couple », dit le Dr Battista.

Dans tous les cas où le test de dépistage révèle un risque élevé, le CETS suggère que des conseils génétiques spécialisés soient offerts aux femmes enceintes quant à l'interprétation du résultat, la procédure d'amnio-

centèse et les risques que celle-ci entraîne. Chaque année, une trentaine de fausses couches sont en effet causées par l'amniocentèse, qui implique le prélèvement de fluide amniotique par l'introduction d'une aiguille dans l'abdomen.

Le hic, c'est qu'il n'y a présentement que cinq conseillers génétiques en pratique au Québec, dont une seule, Lola Cartier, du Centre universitaire de santé McGill, se consacre entièrement au diagnostic prénatal. L'Université McGill forme cinq ou six conseillers tous les ans, mais la plupart vont travailler à l'extérieur du Québec, faute de postes.

Environ 5500 amniocentèses — sur 75 000 naissances — sont pratiquées au Québec chaque année, à un coût de 2,7 millions. L'avènement des tests sérieux entraînerait des déboursés additionnels de deux millions pour le ministère de la Santé.

Le rapport du CETS alimentera les réflexions du comité qui élabore les orientations ministérielles en médecine génétique, a indiqué Nicole Bastien, porte-parole de la ministre Pauline Marois. Mme Bastien n'était pas en mesure de dire quand ces orientations seront dévoilées.

GESTION DE RÉSEAUX (A.E.C. LEA.3L)

À la fine pointe de la technologie

UN NOUVEAU PROGRAMME

Date de début : 31 janvier 2000

Date de fin : 2 mars 2001

Destinataire : Tout adulte possédant des notions en informatique, notamment en programmation, et désirant devenir gestionnaire de réseaux.

Avantages :

- Formation intensive de 13 mois (après-midi et soir)
- Stage de deux mois en entreprise
- Possibilité d'obtenir une certification CCNA de CISCO
- Ordinateur fourni
- Possibilité d'aide financière

Conditions d'admission :

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent et avoir réussi le cours mathématique 064-53b
- Avoir déjà programmé dans un langage
- Maîtriser la langue française
- Maîtriser suffisamment la langue anglaise (niveau intermédiaire)

Rencontres d'information :

- Mercredi - 10 novembre 1999 à 13h30 - local S-233 - pavillon Ignace-Bourget *
- Mardi - 16 novembre 1999 à 19h00 - local S-126 - pavillon Ignace-Bourget *
- Jeudi - 18 novembre 1999 à 13h30 - local S-233 - pavillon Ignace-Bourget *

Cette formation n'est pas subventionnée. Des frais de scolarité sont donc exigés.

Important : Veuillez apporter votre relevé de notes du secondaire ainsi que votre certificat de naissance ou tout autre document officiel (ex. : imm 1000)

Renseignements : 514-332-3000, poste 313

* toutes les rencontres ont lieu au : 10 500, avenue de Bois-de-Boulogne

www/bdeb.qc.ca/

Collège de Bois-de-Boulogne

L'avenir en formation

FORMATION CONTINUE ET SERVICES AUX ORGANISATIONS
Le collège de Bois-de-Boulogne est membre du Réseau des collèges du Montréal métropolitain.



97-197-20

Cédez à la tentation!

4305, Métropolitain Est
Saint-Léonard
(514) 725-2221

MAINTENANT OUVERT!

SCOTTI JAGUAR

Brébeuf

Cours secondaire



- Pour garçons de la 1^{re} à la 4^e secondaire, mixte en 5^e secondaire
- Programme sportif varié et performant
- 13 sports au choix et un programme de sports d'élite qui regroupe 230 élèves.
- Résidence : deux élèves par chambre

Examen d'admission pour la 1^{re} secondaire le samedi 6 novembre 1999, à 9 h.

Téléphone : (514) 342-9342, poste 231

Télécopieur : (514) 342-2676

Courriel : directu.secondaire@brebeuf.qc.ca

Examens d'admission
Stationnement au 3200,
ch. Côte-Ste-Catherine.

Cours

collégial

Portes ouvertes le jeudi 10 février 2000, de 14 h à 21 h.

Téléphone : (514) 342-9342, poste 355

Télécopieur : (514) 342-1846

Courriel : admission.collegial@brebeuf.qc.ca

Collège Jean-de-Brébeuf

3200, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) Canada H3T 1C1
Site internet : <http://www.brebeuf.qc.ca>

La nouvelle
CAVALIER
ENSEMBLE
VALEUR
2000

208 \$ /mois***
location 36 mois
Transport et préparation inclus

16 999 \$
à l'achat**

1,9 %
de financement*

Cavalier 2000.

Celle qui vous comblera.

Comptant	Mensualité
0 \$	258 \$
1 125 \$	228 \$
1 825 \$	208 \$



Cavalier 4 portes



Si seulement tout était aussi fiable que la Cavalier.

À ce prix, la nouvelle Cavalier vous est offerte avec l'Ensemble Valeur 2000.

- Télédéverrouillage des portes
- Verrouillage électrique des portes
- Régulateur de vitesse
- Moteur 2.2L de 115 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Système antiblocage aux 4 roues
- Dispositif antivol PASSLockII
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Siège arrière à dossier rabattable
- Assistance routière



L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Cavalier neuves 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Taux de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois. **À l'achat, préparation incluse, transport (680 \$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. ***Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 300 \$ et première mensualité exigées à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. Exemple de financement de 15 000 \$ à 1,9 % : 48 versements de 324,77 \$, coûts en intérêts de 588,97 \$, coût total de 15 588,97 \$. Rabais aux diplômés taxables et accordé selon les critères du manufacturier. ****Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



La Cavalier. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.

Rive-Sud / Montérégie

Des citoyens de Verchères en ont plein le nez!

MARTHA GAGNON

Des citoyens de Verchères se plaignent des odeurs nauséabondes et de malaises causés par des gaz provenant de la champignonnière Fermes Claufort qui a investi 11 millions dans la culture de champignons.

Les plaintes ont toutefois poussé plus vite que les champignons. L'entreprise, qui est en période de rodage et projette d'occuper une part importante du marché québécois, connaît des débuts difficiles bien qu'elle soit implantée en milieu agricole. Dans un récent rapport, la direction de la santé publique de la Montérégie a recommandé que des corrections soient apportées à l'entreprise, située sur le boulevard Marie-Victorin, pour éliminer les sources de pollution.

« Nous croyons que les plaintes de la population sont fondées et qu'une solution définitive doit être mise de l'avant par les parties impliquées », explique le Dr Richard Côté, directeur. Les tests effectués « suggèrent que les malaises rapportés par les citoyens (irritations, nausées et troubles du sommeil) sont associés à la présence de produits chimiques comme le sulfure d'hydrogène ou l'ammoniac ». Le compost servant à la culture des champignons, un engrais formé de fumier de poulet et de paille, est principalement responsable de ces inconvénients.

Avec l'appui de la municipalité, les citoyens ont multiplié au cours des derniers mois les recours auprès des différentes autorités. La municipalité s'est même adressée à la cour pour faire cesser les opérations de l'entreprise jusqu'à ce que des correctifs soient apportés.

Les citoyens ont également remis au mi-



Des citoyens, ici rassemblés devant la champignonnière Claufort, de Verchères, demandent au ministère de l'Environnement d'intervenir.

nistre de l'Environnement une pétition de 135 noms dans laquelle ils demandent la révocation du permis d'exploitation accordé en juillet pour le compostage.

Selon la porte-parole, Lise Houle, la champignonnière ne respecte pas les exigences de la Loi sur la qualité de l'environnement, ainsi que le règlement municipal. « On en a assez de se faire empesté, dit-elle. Le minis-

tère de l'Environnement doit agir. » Le maire, Jacques Moreau, a déjà déclaré qu'il appartenait au ministère plutôt qu'au tribunal de régler le litige.

La directrice régionale de l'environnement en Montérégie, Francine Émond, explique que la champignonnière a reçu un avis préalable de révocation de son permis auquel elle doit répondre. Lundi, Mme Émond n'avait toujours pas reçu les représentations de l'en-

treprise. « Nous suivons le dossier de près, dit-elle. Aucune décision n'a cependant été prise. Nous allons faire des recommandations au ministre dès que nous aurons en main tous les éléments. »

Par ailleurs, la direction régionale doit dévoiler dans les prochains jours les conclusions de ses analyses concernant les odeurs et autres éléments irritants.

L'entreprise se dit prête à collaborer

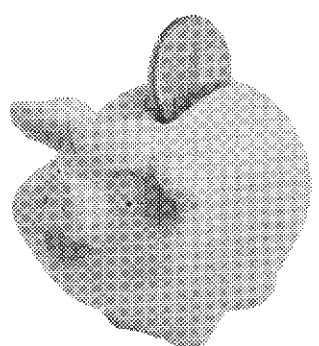
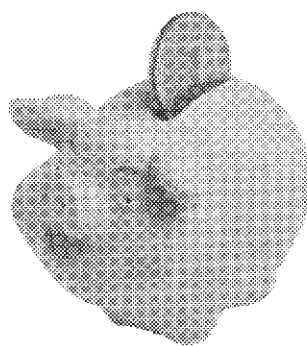
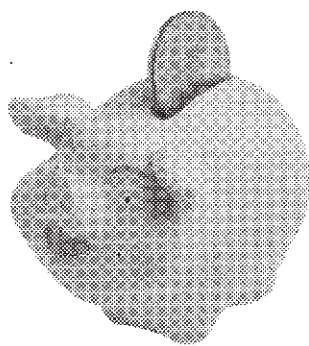
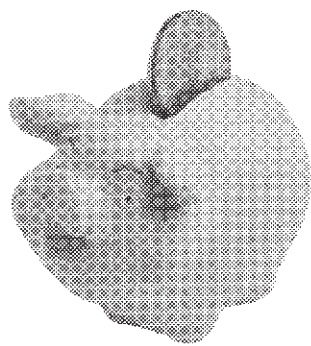
Dans le but d'améliorer ses relations avec la population, la champignonnière, propriété de Claude Fortin, a fait appel aux services de Luc Ouimet, du Centre de consultation et de concertation, qui est actuellement le porte-parole de l'entreprise.

M. Ouimet reconnaît qu'il y a des problèmes de pollution. Selon lui, l'entreprise a « commis des maladrotes » dans ses relations avec les citoyens, mais elle est aujourd'hui déterminée à rétablir les liens. Elle souhaite apporter des correctifs afin de pouvoir continuer ses opérations en harmonie avec le milieu. « La champignonnière est disposée à prendre des engagements fermes vis-à-vis du ministère de l'Environnement pour améliorer ses pratiques, ajoute-t-il. Un plan détaillé accompagné d'un échéancier sera déposé cette semaine. Des changements ont déjà été apportés dans la structure administrative et les opérations. »

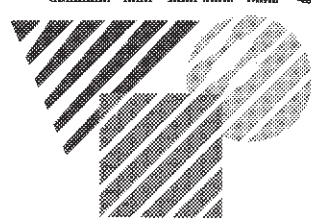
Des rencontres seront aussi organisées avec les citoyens. « La population ne souhaite certainement pas la fermeture de l'entreprise, dit M. Ouimet. Elle veut cependant qu'on respecte sa qualité de vie. Avec l'aide d'experts, nous allons prendre tous les moyens pour éliminer les plaintes. »

Jusqu'où iriez-vous pour gagner 1 million \$?

- a) Séduire Normand Brathwaite
- b) Séduire Yvon Deschamps
- c) Séduire Bill Gates
- d) Séduire Stéphanie Allaire



LE BONHEUR EST DANS L'ARGENT
CE SOIR 19 H 30



TVA

Le Réseau d'ici

Rive-Sud/Montérégie

Carignan: le ton durcit dans la campagne électorale

MARTHA GAGNON

À l'approche du scrutin, le ton monte dans la campagne électorale à Carignan où une candidate à la mairie, Jocelyne Lecavalier, affirme que son équipe est victime d'une campagne de salissage.

Action Carignan se plaint que des personnes aient fait circuler au cours des derniers jours une « lettre diffamatoire » dans laquelle elles tentent de discréditer l'un des candidats, Robert Brunet, conseiller depuis plus de 12 ans.

« C'est le coup de la boîte aux lettres en fin de campagne, dit M^{me} Lecavalier. Certains de nos adversaires sont sans doute paniqués pour agir ainsi. M. Brunet a toute notre confiance et jamais il n'a été placé en situation de conflit d'intérêts avec un promoteur, comme le prétend cette lettre. »

Jean-Marc Perron, l'auteur de la lettre, affirme qu'il ne s'agit pas d'une « campagne de salissage, mais d'une campagne de vigilance pour éclairer les citoyens ». Résident de l'Île-aux-Lièvres, M. Perron a déjà participé au comité de citoyens Pas de fil dans l'île, qui protestait contre l'installation de poteaux d'électricité et de téléphone dans le secteur prestigieux de la Seigneurie.

Dans son message distribué dans plusieurs résidences et envoyé à des médias, M. Perron soutient que le conseiller sortant, Ro-

bert Brunet, a davantage défendu les intérêts d'un promoteur, qui l'aide dans son porte-à-porte, que ceux des citoyens dans les débats entourant le développement de l'Île-aux-Lièvres. M. Perron nie que sa démarche soit appuyée par l'une des équipes dans la course électorale.

Développement de l'Île-aux-Lièvres

Il ajoute que son épouse, Pierrette Venne, députée fédérale, n'y a pas participé non plus. « Je défends seulement le développement de l'Île-aux-Lièvres qui suscite actuellement des inquiétudes. Les résidents veulent maintenir la qualité du secteur et contestent certains projets du promoteur. »

Dans une mise au point, Action Carignan confirme que le conseiller Brunet a acheté, il y a cinq ans, un terrain du promoteur Mario Venafro au coût de 48 000 \$ pour y faire construire sa résidence. M. Brunet a versé un dépôt de 20 000 \$ et la balance a été financée à raison de 5 % d'intérêt « selon les pratiques commerciales habituelles de M. Venafro ». Il a acquitté le solde en septembre 95.

« M. Brunet n'a bénéficié d'aucun traitement de faveur et a fait ses paiements, précise M^{me} Lecavalier. Il n'y a aucun conflit d'intérêts. M. Brunet n'a aucune attache avec le promoteur, aucune part dans ses projets de développement. Il a simplement acheté un terrain comme n'importe quel citoyen. C'est curieux que personne n'ait jamais protesté avant aujourd'hui. »

M. Perron, lui, considère que M. Brunet était dans une situation délicate. « Étant débiteur de M. Venafro durant près d'un an, il aurait été préférable qu'il se retire de toutes les discussions relatives au développement de l'Île-aux-Lièvres à la table du conseil. Pour ces raisons, nous lui demandons de démissionner comme candidat au poste de conseiller. »

M^{me} Lecavalier confirme que le promoteur a assisté M. Brunet dans son porte-à-porte. « Il a fait quelques résidences en sa compagnie pour lui présenter des gens. Il en a parfaitement le droit. »

Action Carignan veut porter plainte au Directeur général des élections concernant cette « publicité mensongère ».

La campagne électorale est animée à Carignan où trois équipes se font la lutte. En plus de celle de l'ex-conseillère, Jocelyne Lecavalier, il y a l'équipe de la mairesse, Renée Legendre, et de René Charette, lui aussi ancien conseiller.

Les policiers de Châteauguay protestent

MARTHA GAGNON

Les policiers de Châteauguay se sont à nouveau promenés hier dans des voitures salies avec de la boue pour protester contre la lenteur des négociations.

La porte-parole de la Ville, Maria Viera, a expliqué que les policiers exerçaient des moyens de pression depuis deux semaines. En plus de circuler dans des automobiles malpropres, ils négligent de remettre certains rapports administratifs. Il y a aussi une diminution des contraventions.

Selon M^{me} Viera, aucune mesure disciplinaire n'a encore été appliquée. « Pour l'instant, nous nous sommes contentés de demander que les voitures soient nettoyées et nous veillons, bien sûr, à l'entretien mécanique », dit-elle.

Les 49 policiers sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 95. La Fraternité a demandé l'arbitrage en 96. Des rencontres sont prévues au début de décembre.

« La Ville poursuit le même objectif qu'avec les autres groupes d'employés qui ont déjà négocié leurs conditions de travail, explique M^{me} Viera. Elle demande des assouplissements pour éviter d'augmenter la masse salariale. Le litige concerne tout l'aspect monétaire. » Le président de la Fraternité, Michel Gendron, n'a pas rappelé *La Presse*.

Vente Paderno

4, 5, 6, 7 novembre

- Émaillage, vente, réparation, polissage, soudure.
- En exclusivité - autocuiseur Presto 3,8 litres en acier inox

Clinique de la Casserole inc.
7561, rue St-Hubert, Montréal H2R 2N7
Tél.: (514) 270-8544
(Maintenant ouvert le dimanche de 10 h à 16 h).

2796230

PARURES DE FENÊTRES

Confection sur mesure pour vos fenêtres



Stores en bois



Cantonnières bouffantes



Tissus



Stores verticaux



Écrans shoji



Stores horizontaux



Stores romains



Stores plissés

Économisez jusqu'à 60 %

LE CHOIX LE PLUS COMPLET ET LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS EN PARURES DE FENÊTRES

Les plus jolies fenêtres du pays au plus bas prix garantis !

Levolor®

HOLICAN

HunterDouglas

SÉRIOSITÉ • DURÉE • LUMIÈRE



Service à domicile gratuit

331-5260

C'est gratuit et sans obligation !



Qui pourrait vouloir acheter ailleurs ?



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Centre ROCKLAND	Place Portobello BROSSARD	Les Galeries LAVAL	La Cathédrale CENTRE-VILLE
341-7810	671-2202	681-9090	282-9525

NOS PRIX SONT IMBATTABLES ! COMPARÉZ, VOUS SEREZ CONVAINCU !

2797054

Des casseroles pour l'éternité Le solde prend fin dimanche

PADERNO. Des casseroles pour l'éternité... et parmi les meilleures au monde.

Assorties d'une **garantie de 25 ans**, les casseroles Paderno vraiment exceptionnelles sont **fabriquées au Canada**. En acier inoxydable pur de grande qualité, elles donnent une chaleur rapide et uniforme et facilitent un meilleur contrôle de la cuisson. Élégantes et d'une durabilité étonnante. La durabilité et la performance font de Paderno **un choix judicieux** de tous les jours, et notre solde en fait l'aubaine du siècle. *Profitez-en!*

Réduction de 40 à 67 % du prix courant, du 4 au 7 novembre :

AMOS

Azalee
Place Centre Ville
82 1^{re} Ave Est
(819) 732-2819
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 16 h 00

CÔTE ST-LUC

Quinc Rona Cote St-Luc
7005 Chemin Cote St-Luc
(514) 487-7662
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 8 h 30 à 17 h 00
dim 10 h 00 à 17 h 00

DRUMMONDVILLE

Boutik Elektrik
139 Heriot
(819) 472-4244
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00

GRANBY

Lamoureux Servicentre
32 Boul Pie-IX
(450) 378-4438
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00

JOLIETTE

Boutik Elektrik
Les Galeries de Joliette
1075 Boul Firestone
(450) 759-6561
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

LACHUTE

Farmer Supply Co.
520 Lefleur
(450) 562-5221
jeu/ven 8 h 30 à 21 h 00
sam 8 h 30 à 17 h 00
dim 10 h 00 à 15 h 00

LAC MEGANTIC

Boutik Elektrik
5441 Frontenac
(819) 583-5578
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00

LA PRAIRIE

Mr. Rasoir
775 Boul Taschereau
(450) 659-2272
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00

LAVAL

Boutik Elektrik
Centre Laval
1600 Le Corbusier
(450) 578-5158
jeu/ven 10 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

LONGUEUIL

Rona: Place Longueuil
825 St. Laurent
(460) 670-7662
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

LOUISEVILLE

Les Ateliers
J-Pierre Arsenaault
52 St-Marc
(819) 228-4456
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00

MONT-LAURIER

Mr. Rasoir
395 Dupont
(819) 623-6622
jeu/ven 8 h 30 à 21 h 00
sam 8 h 30 à 17 h 00

MONTREAL

Clinique de la Casserole
7561 rue St. Hubert
(514) 270-8544
jeu/ven 9 h 30 à 17 h 30
sam 9 h 30 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

Équipement de Restaurant de l'est

11990 Notre Dame Est
(514) 845-2717
jeu/ven 8 h 30 à 17 h 00
sam 9 h 00 à 12 h 00

Importations J.P. ENR

4255 Belanger Est
(514) 722-1711
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 30 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

La Soupière

1611 St. Catherine West
(514) 933-7895
jeu/ven 10 h 00 à 21 h 00
sam 10 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

Tresors De Ma Maison

3301 Est Fleury
(514) 321-4373
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

MONT ST-HILAIRE

Quinc Rona Luc Arpin
280 Boul. Laurier
(450) 484-5117
jeu/ven 8 h 30 à 21 h 00
sam 8 h 30 à 17 h 00
dim 10 h 00 à 16 h 30

POINTE CLAIRE

Ares Equipment
2355-A route trans canadienne
(514) 695-5225
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 11 h 00 à 17 h 00

ROUYN-NORANDA

Boutik Elektrik
Promenade du Cuivre
100 Rue du Termin
(819) 762-1152
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 30 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 16 h 00

SHAWINIGAN

Cadeaux + Plus
444 5^e Rue
(819) 537-5709
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 30 à 17 h 00
dim 10 h 00 à 16 h 00

SHERBROOKE

Monsieur Chaudron ENR
1030 rue King Est
(819) 346-5913
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 30 à 16 h 30

SOREL

Electro-Aide
115 Elizabeth
(450) 742-5743
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

ST-ADELE

Leblanc Fourriture ENR
1043 Valiquette
(450) 226-2655
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00

ST-EUSTACHE

Boutik Elektrik
127 St-Laurent
(450) 491-3355
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

ST-HERASE

JA Vincent & Fils Inc
1890 Des Cascades Ouest
(450) 774-8484
jeu/ven 8 h 30 à 21 h 00
sam 8 h 30 à 17 h 00

ST-JEAN

SUR RICHELIEU
Landry Repare Tout
825 St-Jacques
(450) 346-2005
jeu 8 h 30 à 17 h 30
ven 8 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 15 h 00
dim 10 h 00 à 15 h 00

ST-THERESE

Centre Electro Culinare
Place Elite, 95 Boul Labelle
(450) 430-2932
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 11 h 00 à 17 h 00

TROIS RIVIERES

Boutik Elektrik
Centre les rivières
4125 Boulevard des Forges
(819) 374-2545
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

Boutik Elektrik

Carrefour Trois Rivières Ouest
4520 Boul Royale
(819) 691-4125
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

VAL D'OR

Boutique au Cadeau
668 3^e Ave
(819) 825-4334
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 10 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

VALLEYFIELD

A.H. Besner
18 Rue Nicholson
(514) 861-3182
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 30 à 17 h 00

VARENNES

Fascination Cuisine
Galeries Varenne
2020 Rene Gaultier
(450) 929-2942
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 11 h 00 à 17 h 00

VERDUN

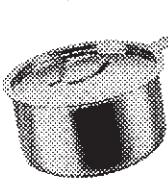
Quincaillerie de la Promenade
4050 Wellington
(514) 362-9291
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

VICTORIAVILLE

Boutik Elektrik
Carrefour des Bois Francis
475 Boul Jutra Est
(819) 751-2321
jeu/ven 9 h 30 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 16 h 00

WESTMOUNT

Boutique la Cucina
388 Victoria
(514) 481-7368
jeu/ven 9 h 00 à 21 h 00
sam 9 h 00 à 17 h 00
dim 12 h 00 à 17 h 00

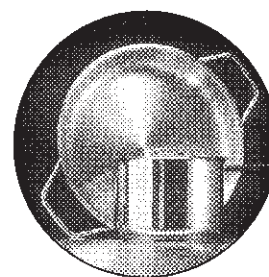


Promotion d'ouverture 24,50 \$

Casserole de 1 litre avec couvercle, prix courant de 76 \$
(limite de 20 par jour par magasin et de une par client)

Quel est le détaillant le plus près de chez vous?

Vous désirez acheter mais il vous est impossible de profiter du solde?
Composez le 1 800 263-9768. Télécopieur : (902) 629-1502; site Web : www.paderno.com



PADERNO

2796596

Pénurie d'urgentistes à Chicoutimi

Presse Canadienne
CHICOUTIMI

C'était la panique à l'Hôpital de Chicoutimi, hier après-midi. On n'arrivait pas à trouver un urgentiste pour assurer le service de nuit. Même que la direction de l'hôpital avait déjà avisé la presse pour qu'elle en informe la population.

Encore une fois, in extremis, on a trouvé un médecin pour dépanner. N'empêche que l'hôpital régional vit une crise sans précédent.

Chaque jour, la direction des services hospitaliers doit faire des prouesses pour déni-

cher un médecin pour l'urgence. La situation restera chaotique au moins jusqu'à dimanche.

Même si l'urgence était privée de médecin, la nuit, les portes ne seraient pas fermées pour autant, car le personnel infirmier serait sur place. Un plan de contingence a d'ailleurs été élaboré au cas où le pire se produirait.

Selon le Dr Bernard Parent, directeur des services professionnels et hospitaliers, si l'urgence se retrouve sans médecin, les directions des hôpitaux de Jonquière et de La Baie seraient informées de la situation puisqu'elles devraient prévoir un accroissement

de clientèle. Les ambulances seraient donc détournées vers Jonquière et La Baie.

Selon le Dr Parent, il n'est pas question de forcer les urgentistes à prolonger leur quart de travail même si personne d'autre n'est présent pour prendre la relève. « Les urgentologues quittent les uns après les autres justement parce qu'ils sont brûlés. Il y a une limite à la quantité de travail que quelqu'un peut accomplir », fait-il ressortir. Il soutient qu'il ne serait pas sécuritaire de demander à un urgentiste de travailler 16 heures d'affilée.

La direction de l'hôpital, en collaboration avec le comité exécutif du Conseil des méde-

cins, dentistes et pharmaciens (CMDP) et avec l'appui du comité des chefs de départements poursuit toutes les démarches jugées nécessaires pour tenter de résoudre cette situation de crise dans les meilleurs délais possibles.

Du côté de la régie régionale, le directeur de la coordination des services, Pierre Laflamme, admet que la situation est inquiétante. Le problème en est un d'effectifs médicaux. Et ça ne relève pas des régies régionales, mais bien d'une négociation à convenir entre les Fédérations des médecins omnipraticiens et le gouvernement.

Jean-Guy Tremblay dictait à sa colocataire ce qu'elle devait porter

Presse Canadienne
CALGARY

Jean-Guy Tremblay tentait de dicter à son ancienne colocataire et compagne de travail ce qu'elle devait porter lorsqu'elle allait travailler, a-t-il été possible d'apprendre lors du procès qu'il subit pour mauvais traitements, ces jours-ci, à Calgary.

Lors de son témoignage, hier, Tamarah Hallson a indiqué qu'il lui arrivait souvent de traiter l'accusé comme un enfant, lorsque tous deux argumentaient au sujet des vêtements qu'il était approprié de porter au travail. « Ça finissait toujours par être quelque chose qu'il approuvait », a déclaré la

jeune femme de 22 ans au juge Scott Brooker. Tremblay, 35 ans, fait face à quatre chefs d'accusation, notamment d'agression et de séquestration, à la suite de sa relation d'une durée de trois semaines avec Mme Hallson.

Cette dernière, qui s'était installée chez Tremblay quelques jours à peine après qu'il eut été embauché chez le concessionnaire automobile où elle était également employée, a raconté qu'il avait presque aussitôt commencé à agir en fonction d'elle. « Au bout de quelques jours, je me demandais avec qui je m'étais installée », a-t-elle dit.

Lorsque Tremblay a perdu son emploi, il a accusé Mme Hallson d'avoir été responsable de son congédiement, a-t-elle par ailleurs in-

diqué. « Il m'a dit que c'était de ma faute s'il avait perdu son travail, et qu'il me dirait quand je pourrais sortir (de l'appartement). »

Avant que la jeune femme ne parte travailler, Tremblay lui préparait les vêtements qu'elle porterait, a-t-elle affirmé, ajoutant qu'elle finissait habituellement par capituler, mais que quelques fois, il lui fallait mettre le holà. « Si je devais rencontrer un couple mormon, je n'allais pas porter une jupe courte (...) si je devais rencontrer un jeune avec une GTO, il fallait que je sois habillée en conséquence », a-t-elle expliqué.

Moins de trois semaines après avoir emménagé chez Tremblay, Tamarah Hallson décidait de partir de chez lui.

Wal-Mart retire une poupée WWF de ses étagères

Presse Canadienne
TORONTO

Une poupée représentant un lutteur de la Fédération mondiale de lutte (WWF) transportant une tête de femme a été retirée des présentoirs des magasins Wal-Mart au Canada.

Aux États-Unis, l'article a également été retiré des magasins à la suite de la plainte d'une enseignante de l'Université d'État de Kennesaw, Sabrena Parton, qui affirmait que la poupée encourageait la violence envers les femmes. Une gérante de magasin aurait également demandé à la compagnie de mettre fin à la vente de ce jouet.

Selon Wal-Mart Canada, il n'y a pas eu de plainte à ce sujet au pays, mais l'entreprise a tout de même décidé de retirer la poupée de ses magasins par mesure de précaution.

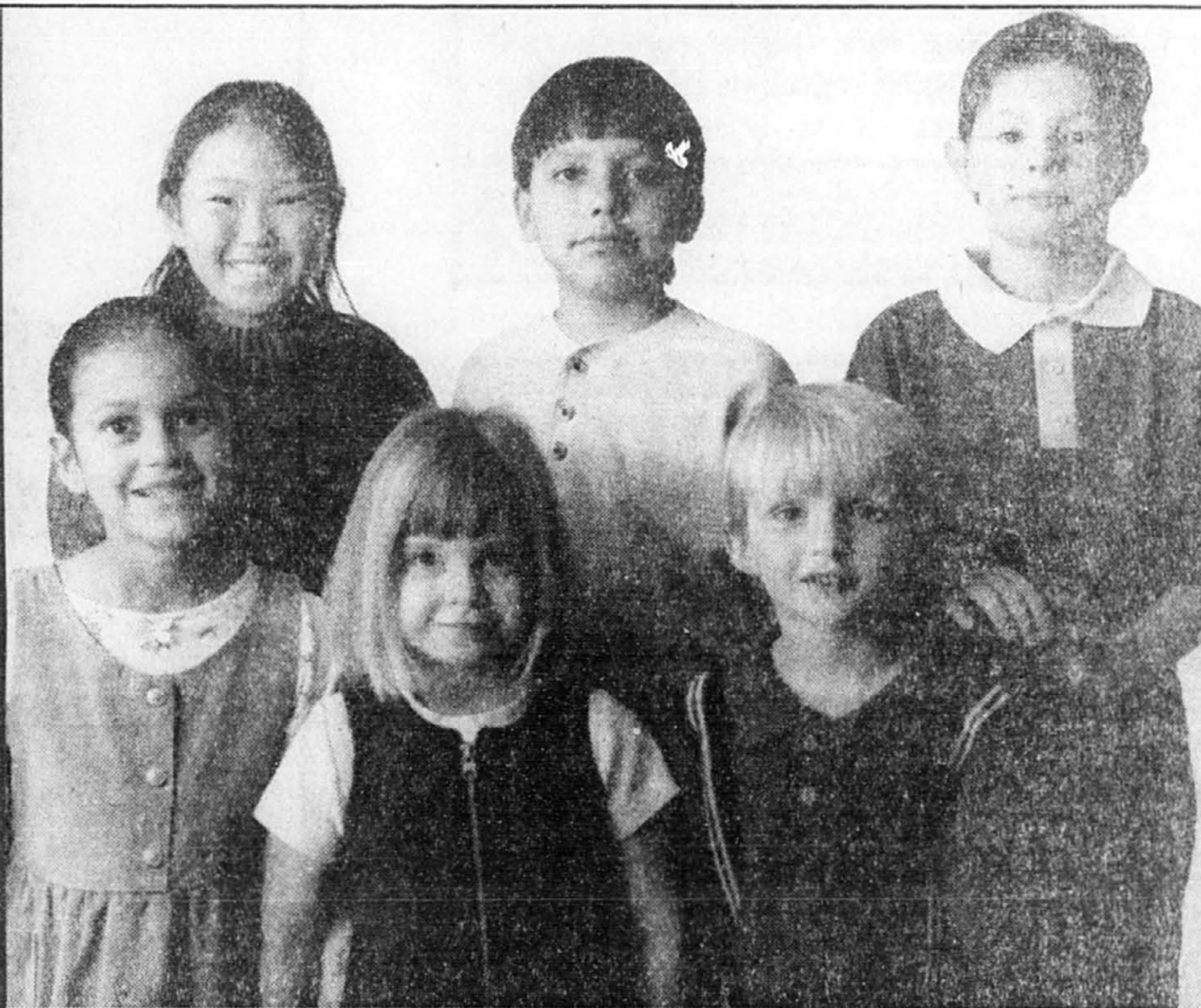
Ce jouet reprend une habitude du lutteur Al Snow, qui monte dans l'arène de lutte en transportant une tête de mannequin représentant celle d'une femme.

Le vice-président de la commercialisation à la WWF, Jim Byrne, a défendu le jouet en question. « C'est la première plainte que nous entendons à propos de ce jouet. Aussi curieux que ça puisse paraître, le geste de Al Snow avec la tête de mannequin n'est qu'une blague », a-t-il répliqué.

Mettez vos biens les plus précieux en sécurité.

★★★★★ WINDSTAR 2000:

la seule minifourgonnette à avoir obtenu une cote de sécurité 5 étoiles, six années de suite.*



WINDSTAR LX 2000

249\$*

Location 36 mois
Avec mise de fonds de 3 995 \$

- Moteur SEFI de 3,8 L, 200 ch
- 7 passagers
- Version 4 portes
- Transmission automatique à surmultipliée
- Climatiseur

- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes électriques
- Freins ABS
- Antidémarrage SecuriLock^{MC}
- Sacs gonflables
- Radio AM/FM stéréo/cassettes



VOS CONCESSIONNAIRES FORD DU QUÉBEC

www.fordquebec.com

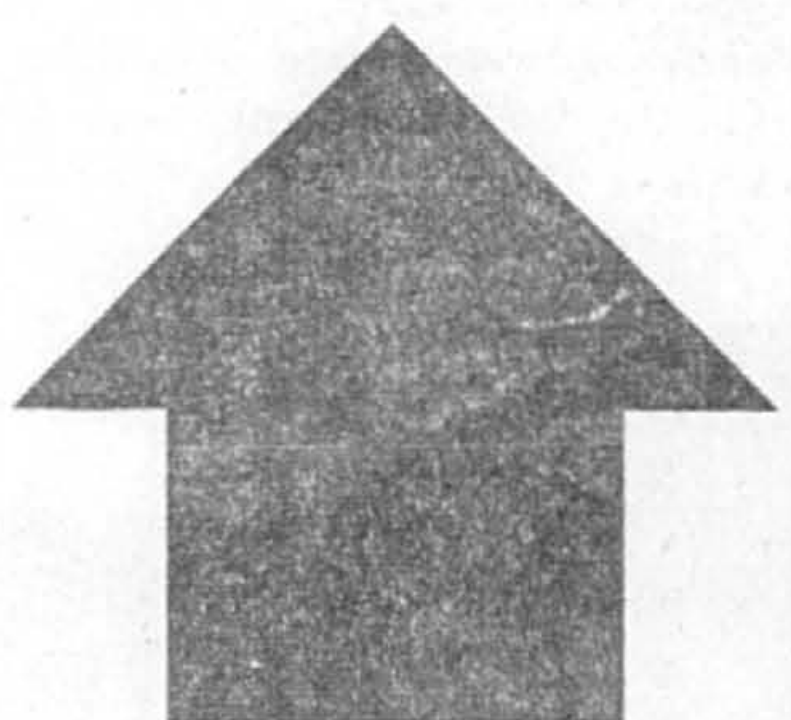


Glaces unidirectionnelles non incluses. Photo à titre indicatif seulement. *Transport inclus. Aucun dépôt de sécurité requis. Mise de fonds et première mensualité exigées. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation du crédit. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 60 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails. La plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collision frontale décernée par le gouvernement américain (National Highway Traffic Safety Administration) lors de tests effectués sur des véhicules dont la différence de poids n'excède pas 227 kg (500 lb).



16\$ par action

La nouvelle offre d'Air Canada est de 16\$ par action, soit 3\$ de plus que celle qu'Onex prétend offrir. Notre but est de récompenser nos propres actionnaires et non pas l'opportunisme d'Onex/AMR.



348 millions de plus au comptant pour les actionnaires

1,1 milliard

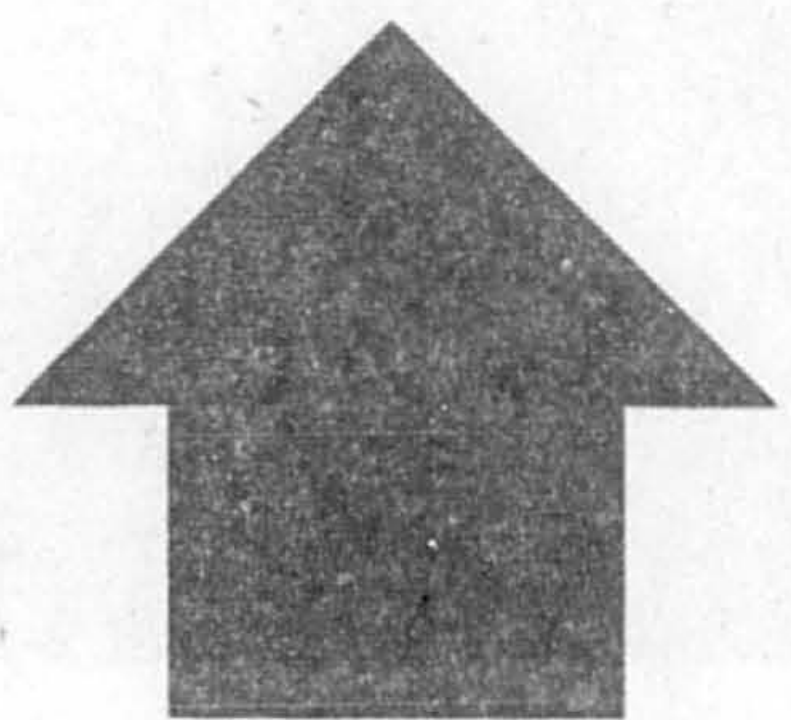
comptant au net d'Air Canada pour les actionnaires

752 millions

comptant au net d'Onex pour les actionnaires*

348 millions

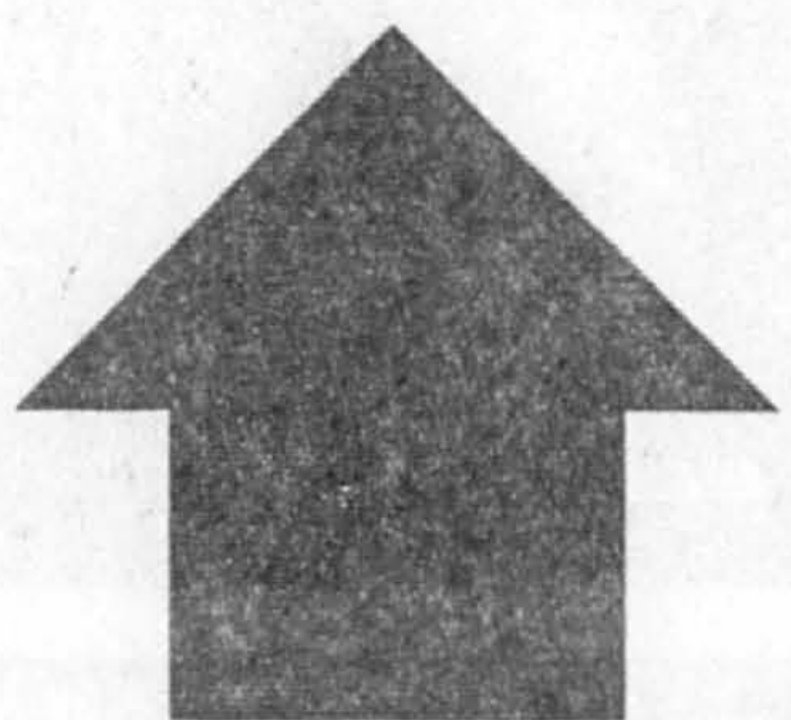
de plus au comptant avec notre nouvelle offre



90 % de propriété en comparaison de 60 %

Le plan d'Air Canada signifie que nos actionnaires détiendront 100 % des actions (90 % après dilution complète).

L'offre d'Onex signifie que nos actionnaires ne détiendront que 69 % des actions (60 % après dilution totale).



1 milliard de dollars de plus en dix ans

Le plan d'Air Canada signifie un milliard de dollars de plus en bénéfice d'exploitation en dix ans avec Star Alliance, le réseau aérien le plus étendu au monde, qu'avec l'alliance oneworld. Le plan d'Onex priverait Air Canada de ces rentrées.

**Pour plus de renseignements,
composez le 1 800 890-1037 ou
visitez notre site à l'adresse suivante:
www.aircanada.ca**

AIR CANADA



*Après exercice des droits d'AMR.

AVIS ÉLECTIONS MUNICIPALES CANDIDATS INDÉPENDANTS AUTORISÉS

Conformément à l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire vous informer que les candidats indépendants suivants ont été autorisés pour les élections générales du 7 novembre 1999.

CANDIDATE OU CANDIDAT	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL	DATE D'AUTORISATION
MUNICIPALITÉ DE MONT-ROYAL		
BADEAUX, Georges	BADEAUX, Frédérique	1999-09-24
BRISEBOIS, Pierre	DE WEVER, Marc	1999-09-17
CARON, Suzanne	MARQUIS, Gaétane	1999-09-17
CARRIE, Cliff	ELLYETT, Leslie T.	1999-10-04
GAUVIN, Jean-Pierre	GAUVIN, Robert	1999-09-13
HALEVY, Élie	AZRA, Kathy	1999-10-15
HRTSCHAN, Ricardo	MALINOWSKI, Isabelle	1999-09-24
KENNEDY, Érin	AMSTUTZ, André	1999-10-04
MARGLES, Sidney	COSTIN, John	1999-09-21
MILLER, John D.	DES ROSIERS, Georges	1999-09-27
NAIM, Alex	LEBEAU, Sophie	1999-09-20
PICHETTE, Nicole	TOUSSI, Cyrus	1999-09-27
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-BORROMÉE		
BEAULIEU, Jean-Pierre	POIRIER, Paul-Émile	1999-10-12
BÉLANGER, Claude	BÉLAIR, Michel	1999-10-13
RONDEAU, Guy	RONDEAU, Martin	1999-10-15
MUNICIPALITÉ DE WESTMOUNT		
ATLAS, Adam N.	ELLIOT, Roderick D.	1999-09-27
BARKER, Nicholas	RANGER, Lucie	1999-10-15
CLOUTIER, Bernard	MARANDA, Claude R.	1999-10-15
COCHAND-BRAIDE, Toni	SCOTT, Sharyn	1999-10-08
DE CASTELL, John	LACASSE, Philippe	1999-10-08
FREEDMAN, Bram	RAPPAPORT, Jamie	1999-09-28
LEFEBVRE, Margaret	FORBES, Nicole	1999-10-05
LEGAULT, Jean	TARDIF, Claude	1999-10-15
LIMOGES, Gérard A.	BISMUTH, Claude C.	1999-10-14
LULHAM, Cynthia Anne	MUELLER, Ursula	1999-10-06
MARKS, Karin	SNOW, Katherine	1999-10-06
MARTIN, Markus	JOHNSTON, Robert	1999-09-10
MATROSSIAN, Nicolas	CARSLEY, Timothy	1999-10-06
MOORE, Barbara	LEHNERT, John	1999-09-13
NORMAND-STARR, Laura	STARR, Peter	1999-10-14
THOMPSON, Thomas	WRIGHT, Anelia	1999-10-08
TRENT, Peter F.	COWLING, Robert J.	1999-10-13
WISE, Syd	BERMAN, Marilyn	1999-10-06



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

L'autorisation donne au candidat indépendant le droit de recueillir des contributions et d'effectuer des dépenses électorales suivant les dispositions de cette loi. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez composer sans frais le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

280049

Les profs du collégial vont retenir les notes des élèves

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Mécontente de la tournure des négociations, la Fédération autonome du collégial, qui regroupe 18 syndicats et 4000 membres, menace de retenir les relevés de notes de la session d'automne des étudiants, ce qui aura pour conséquence de retarder la reprise des cours en janvier.

Le président de la Fédération, Daniel Lauzon, a expliqué que la Fédération des cégeps avait refusé obstinément de discuter d'une proposition visant à limiter l'embauche des chargés de cours à l'enseignement régulier. « De plus en plus, les institutions ont recours à des chargés de cours payés à l'heure, mais à un taux moitié moindre qu'un professeur régulier. Ce qui est agaçant avec cette formule, c'est que ces chargés de cours sont relevés des tâches d'encadrement des étudiants qui écopent alors à des professeurs réguliers », soutient M. Lauzon.

Le président de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher, s'est dit surpris par l'annonce des nouveaux moyens de pression qui risquent de pénaliser les étudiants, en soulignant que le problème des chargés de cours est mineur puisqu'on en compte que 55 sur les 12 000 professeurs réguliers.

« Ces chargés de cours se concentrent dans

trois disciplines, soit la musique, le théâtre et les techniques administratives. Nous avons dit à la partie syndicale, avec l'appui du ministère de l'Éducation, que nous étions prêts à une ouverture afin de nous attaquer à la précarité des emplois, mais à la condition que cela se fasse dans le cadre des discussions entourant la flexibilité et la mobilité du corps enseignant », affirme-t-il.

M. Boucher souligne que la retenue des relevés de notes des cégepiens à la fin de la session d'automne empêchera la préparation les horaires de la session d'hiver. « Nous devons savoir si un étudiant a réussi ses cours avant de pouvoir l'inscrire à un cours de plus haut niveau. Ce moyen de pression est pénalisant pour l'étudiant car cela risque d'étirer sa session d'hiver et de lui nuire dans sa recherche d'emploi durant la période estivale. »

La partie syndicale doit consulter ses membres les 11 et 13 novembre sur le plan d'action arrêté par les stratégies syndicales. En plus de la retenue des relevés de note, le plan prévoit le boycott des travaux ayant trait à la gestion, à la révision et à l'évaluation des programmes.

Entre-temps, de nouvelles séances de négociations sont prévues aujourd'hui et lundi prochain.

Chicane de table dans la santé

La Presse

Aucune séance de négociations ne s'est tenue entre les régies régionales de santé et des services sociaux et les 13 syndicats d'employés affiliés à la FSSS-CSN depuis le dépôt des demandes syndicales en juin 1998.

En fait, les parties se chicanent depuis plus d'un an sur la forme de la table des négociations. La partie syndicale revendique le

droit de négocier à la même table que les 550 autres syndicats de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), tandis que les directions des régies ne sont disposées à négocier qu'à une table séparée.

L'attitude des directions s'explique par le fait qu'elles ne se considèrent pas comme des établissements du réseau, mais plutôt comme des organismes d'État puisqu'elles ne dispensent pas de services.

ACURA

EL Édition Spéciale 2000

Location de
298 \$ /mois*
Transport et préparation inclus

incluant :

- ✓ Climatiseur
- ✓ Groupe électrique
- ✓ Radio AM/FM avec lecteur de CD
- ✓ Régulateur de vitesse
- ✓ Puissant moteur VTEC
- ✓ Système d'entrée sans clé et tellement plus...

EL Édition Spéciale 2000

P.D.S.F. **20 000 \$**[†]

Integra 2000

P.D.S.F. **22 000 \$**[†]

Integra 2000

Location de
298 \$ /mois*
Transport et préparation inclus

incluant :

- ✓ Climatiseur
- ✓ Groupe électrique
- ✓ Radio AM/FM avec lecteur de CD
- ✓ Antenne électrique
- ✓ Bequet arrière
- ✓ Roues en alliage et tellement plus...



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour les Acura EL (modèle MB454YPB) et Integra (modèle DG434YPB) 2000. Total des paiements: 14 204\$. Un acompte de 1 600\$ pour la L&L et de 2 895\$ pour l'Integra, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Les modèles offerts peuvent différer des illustrations. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,19 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Option 0 \$ comptant aussi offerte. †P.D.S.F. de 20 000\$ pour la L&L (modèle MB454YPB) 2000 et de 22 000\$ pour l'Integra (modèle DG434YPB) 2000. Transport et préparation (250\$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 3 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

ACURA les concessionnaires fiables



GALERIES ACURA

7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA DE LAVAL

2500, boul. Chomedey
Laval

ACURA GABRIEL

4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux

LUCIANI ACURA

4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

ACURA BROSSARD

9100, boul. Taschereau
Brossard

ACURA PLUS

255, boul. de la Seigneurie
Blainville

280099

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 7 NOVEMBRE 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

Jusqu'à dimanche!

Rabais 20%

Pneu RoadHandler^{MD} Glace et neige Plus

À partir de **49⁹⁹** Ch. P145/80R12. Rég. Sears 63,99

Pneu à relief profond pour une tenue de route supérieure sous toutes les conditions en hiver. Garantie de changement de pneu sur place 24 heures sur 24; détails en magasin. Série n° 10000

^{MD}Marque déposée de Sears

Pneu RoadHandler ^{MD} Glace et neige Plus		
À partir de 49⁹⁹ Chac.		
P145/80R12 Rég. Sears 63,99		
Dimensions	Rég. Sears	Soldé, chac.
P155/80R13	66,99	52,99
P185/80R13	86,99	65,99
P185/75R14	88,99	66,99
P195/75R14	92,99	71,99
P205/75R14	96,99	74,99
P205/75R15	100,99	79,99
P235/75R15XL	117,99	93,99
P175/70R13	78,99	60,99
P185/70R14	87,99	66,99
P195/70R14	90,99	68,99
P205/70R14	94,99	71,99
P215/70R14	99,99	75,99
P205/70R15	101,99	78,99
P185/65R14	97,99	75,99
P195/65R15	106,99	84,99
P205/65R15	109,99	86,99
P195/60R14	105,99	83,99
P195/60R15	107,99	85,99
P225/60R16	145,99	105,99

Avec la garantie contre les avaries routières*. Autres formats aussi en solde. *Détails en magasin



Rabais 20%
**Blizzak MZ-02...
The Ice Gripper^{MC}**

À partir de **94⁹⁹** Ch. P175/70R13. Rég. 118,99

Autres formats aussi en solde; prix selon les formats

Pneu Bridgestone en composé de caoutchouc multicellulaire pour une excellente tenue de route sur glace et neige. Série n° 17000. *Rég. est une référence aux prix ordinaires Sears



-Pas de paiement avant mars 2000

pour tous les services et produits automobiles de plus de 200 \$ achetés avec la carte Sears

Sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 28 novembre 1999. Renseignez-vous.

NP1111599

Copyright 1999, Sears Canada Inc.

SEARS

ANJOU
353-7770

BROSSARD
465-1000

LASALLE
364-7310

LAVAL
682-1200

ST-BRUNO
441-6603

ST-LAURENT
335-7770

CENTRE DE L'AUTO
OUVERT

DU LUNDI AU VENDREDI

JUSQU'À 21 H

2707689

Maronites: un chirurgien de Roberval acquitté

YVES BOISVERT

Un chirurgien de Roberval, le docteur Naji Abinader, qui était accusé d'une fraude fiscale de 396 000 \$, a été acquitté lundi, à Roberval, à la suggestion même de l'avocat de la poursuite.

Le Dr Abinader était au nombre des médecins accusés de s'être servi du paravent de l'Ordre antonien libanais des maronites, de Montréal, pour commettre des évasions fiscales majeures.

Des responsables de l'Ordre ont admis avoir écrit des reçus de complaisance à plusieurs professionnels au début des années 1990. Ils recevaient de supposés dons en faveur des oeuvres religieuses de l'Ordre au Liban et émettaient des reçus pour fins d'impôt. Un médecin pouvait par exemple donner 50 000 \$ et recevoir un reçu pour ce don, mais par la porte d'en arrière, l'Ordre lui remettait 80 % de cette somme, c'est-à-dire 40 000 \$. L'Ordre conservait les 10 000 \$ restant. On ignore où allait l'argent.

Au bout de neuf jours de procès devant la juge Micheline Paradis,

M. Patrick Jetté, de la Couronne fédérale, a admis lundi que la preuve n'était pas suffisante pour faire condamner le M. Abinader. Entre autres, les enquêteurs de Revenu Canada n'avaient pas vérifié ce que leur disait l'accusé, c'est-à-dire qu'il recevait des nouvelles d'orphelins et d'autres institutions au Liban concernant ses dons. On n'a pas non plus démontré que le médecin a touché les sommes importantes en ristournes. Ses comptes de banque n'indiquaient qu'une somme de 60 000 \$ qui, selon le médecin, venaient d'une avance faite à son père au Liban.

« C'est un fils du Liban et il a toujours dit avoir la profonde conviction que l'argent qu'il donnait se rendait à destination pour des oeuvres de charité », a dit hier son avocat, M. Martin Dallaire, de Roberval, qui n'a même pas eu à présenter de défense.

Plusieurs médecins, outre les responsables de l'Ordre, ont toutefois avoué leur culpabilité dans cette affaire. D'autres procès sont à venir.

Une étude comparative sur le salaire des pharmaciens

CLAUDE-V. MARSOLAIS

L'Association des pharmaciens des établissements de santé (APES) et le Comité patronal de négociations dans le secteur de la santé sont convenus de mettre sur pied un comité paritaire chargé d'effectuer une étude comparative sur les conditions de travail dans les compagnies pharmaceutiques, les officines privées au Québec et dans les autres provinces.

Hier soir, les représentants patronaux ont déposé un plan de travail qui permettra de recueillir les informations pertinentes d'ici la fin novembre. Selon le responsable de l'information du Comité patronal des négociations, Jacques Wilkins, les données recueillies permettront de mettre en marche les travaux liés à la relativité salariale.

L'APES qui regroupe 910 pharmaciens revendiquait cet été un rattrapage salarial de 17 % afin d'obtenir la parité avec les traitements versés aux biochimistes cliniques. Actuellement leur salaire oscille entre 37 000 \$ et 57 000 \$ selon l'expérience. Ce salaire serait inférieur de 20 % à celui des pharmaciens en officines privées et de 30 % à ceux qui travaillent dans l'industrie pharmaceutique.

Les chargés de cours s'estiment sous-payés

Presse Canadienne

Les chargés de cours des universités sont payés 72 % moins cher que les professeurs pour les mêmes tâches d'enseignement.

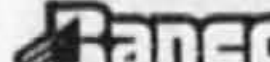
C'est du moins ce qu'affirme une étude de l'Institut de la statistique du Québec réalisée pour le syndicat des chargés de cours de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cet écart de 72 % se traduit par une rémunération d'environ 4800 \$ par cours pour un chargé de cours, comparativement à 8236 \$ pour un professeur.

Le syndicat réclame une rencontre avec le ministre de l'Éducation, François Legault. Les chargés de cours de Trois-Rivières avaient fait une grève de 40 jours il y a trois ans à l'issue de laquelle ils avaient accepté un gel salarial et la tenue d'une étude par un organisme indépendant sur leurs conditions de travail et de rémunération.

ANGLAIS

COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue
COURS INTENSIFS à temps partiel et semi-intensifs
de jour, 25 h/semaine matin, après-midi, soir, samedi
135 \$/semaine 1 à 7 fois/sem. • 190 \$/30 h*

Converlang
école de langue postmoderne
accréditée par Emploi-Québec (SQDM)
5268, av. du Parc
www.converlang.com (514) 278-5309

loto-québec												<i>résultats</i>											
																							
Tirage du 99-11-02												Tirage du 99-11-02											
1 6 8 13 15												3 4											
17 19 21 29 31												684 4123											
32 34 37 40 44																							
50 55 56 58 66												Tirage du 99-11-02											
												NUMÉRO: 915242											
T.V.A. LE RÉGIME DES TIRAGES																							
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.																							

50% DE RABAIS!

SUR TOUS LES VOILAGES

UNIS

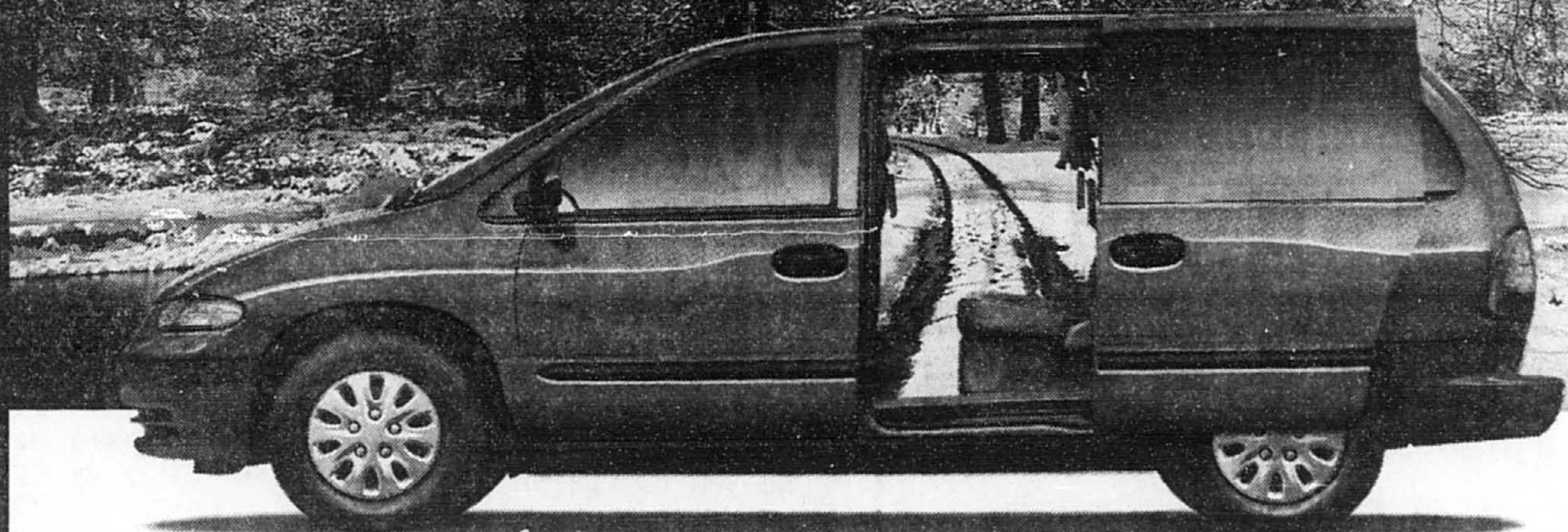
IMPRIMÉS

*Du prix régulier

5 JOURS SEULEMENT! Du 3 au 7 novembre:

Bouclair

www.bouclair.com

Peter Goldberg,
Propriétaire de
Bouclair

L'hiver est à vos portes.

N'affrontez pas l'hiver sans passer chez un maître-technicien[†] Chrysler • Dodge • Jeep

LE BILAN TOTAL

Pour votre véhicule Chrysler, Dodge, Jeep ou Plymouth

En plus de couvrir 85 points de vérification, le Bilan total comprend une lecture des codes de défaillance et un diagnostic des composantes électroniques avec le système DRB, un outil de haute technologie exclusif à DaimlerChrysler. Grâce à des mises à jour régulières avec le centre de technologie DaimlerChrysler, à Détroit, vous avez l'assurance que nos techniciens possèdent une connaissance approfondie inégalée de votre véhicule.

4995\$*

Une valeur
approximative
de 99**

VIDANGE D'HUILE ET FILTRE MOPAR
Prêt à l'heure promise ou rien à déboursier!

- Jusqu'à 5 litres d'huile Mopar
- Filtre à huile Mopar
- Inspection visuelle en 15 points

1999\$

Excluant les moteurs V10 et diesel et les véhicules importés

SYSTÈME DE REFOUILLISSEMENT

- Vidange du système de refroidissement
- Jusqu'à 4 litres d'antigel/de liquide de refroidissement Mopar 4 saisons
- Vérification du radiateur, des courroies et de la tuyauterie

6995\$

ENTRETIEN DES FREINS AVANT

- Garantie de 12 mois sur pièces[†] et main-d'œuvre. Kilométrage illimité.
- Remplacement des plaquettes de freins par des plaquettes Chrysler
 - Vérification des disques et des étriers avant, du maître-cylindre et de la tuyauterie
 - Regarnissage des roulements
 - Remplissage du maître-cylindre

10995\$**

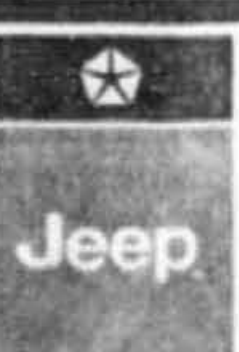
Plaquettes et
main-d'œuvre
comprises

SERVICE CINQ ÉTOILES
★★★★★
ROULEZ TOUJOURS MIEUX

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

† Techniciens formés par DaimlerChrysler Canada. * Offre d'une durée limitée. ** Cette offre s'applique aux véhicules suivants: Stratus/Breeze 1995 à 1998, Caravan/Voyager 1991 à 1998, Neon 1995 à 1998, modèles LH 1993 à 1998, Spirit/Avenger 1991 à 1994, Shadow/Sundance 1987 à 1994 et tous les véhicules Jeep 1989 à 1998. † Contre défauts de fabrication seulement. Offres valables chez les concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep participants. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep inc.



Venir en aide aux personnes âgées comporte son lot de sacrifices

ANDRÉ NOËL

Un nombre impressionnant de Canadiens — 2,1 millions — viennent en aide aux personnes âgées, et cela les amène souvent à sacrifier en partie leur propre santé, leur qualité de vie et leur travail, indique une étude publiée hier.

« Les tendances démographiques et la rareté des ressources financières exercent des pressions de plus en plus fortes sur le réseau de soutien informel », souligne le rapport, publié par Statistique Canada.

En effet, les compressions dans le réseau de la santé ont provoqué un transfert des tâches vers les familles et les individus. Fort heureusement, les gens se révèlent généreux : 11 % des personnes de 15 ans et plus prodiguent des soins bénévolement aux personnes âgées. La majorité des Canadiens

âgés (73 %) recevaient de l'aide informelle en 1996, année d'une enquête en profondeur réalisée par Statistique Canada. Six personnes soignantes sur dix sont des femmes, mais les hommes s'impliquent de plus en plus. Contrairement aux idées reçues, les très jeunes gens se montrent particulièrement disponibles. « Fait surprenant, une proportion des hommes fournisseurs de soins était très jeune — près de 20 % étaient adolescents ou dans la vingtaine, comparativement à 13 % des femmes fournisseuses de soins », indique le rapport. Il y a plus de fournisseurs de soins de moins de 30 ans que de fournisseurs de plus de 60 ans. L'âge moyen est de 46 ans chez les femmes et de 44 ans chez les hommes.

Ils font de tout : préparation des repas, entretien ménager, répara-

tion du domicile, achats d'épicerie, déplacements, opérations bancaires, paiements de factures, soins personnels, suivi du bénéficiaire, soutien affectif. Ils s'occupent surtout de leurs vieux parents, mais les jeunes s'occupent aussi de leurs grands-parents. Des milliers de bénévoles consacrent plusieurs heures par semaine à aider des parents lointains ou des amis.

Comparativement à l'ensemble de la population, des proportions sensiblement plus élevées d'hommes et de femmes mariés sont fournisseurs de soins, bien qu'en moyenne, ils consacrent un peu moins d'heures par semaine à l'aide que les célibataires. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, les fournisseurs de soins qui occupent un emploi ne sont pas sous-représentés.

Ils sont susceptibles de dispenser des soins à deux personnes en moyenne, certains à neuf person-

nes ! La plupart d'entre eux le font sur une longue période, deux ans et plus. Les femmes qui ont fourni des soins à une personne âgée pendant moins de six mois consacrent la majeure partie de leur semaine à cette tâche. En moyenne, les fournisseuses de soins y consacrent cinq heures par semaine, et les hommes, trois heures.

S'occuper de personnes âgées n'est pas sans conséquence. Les fournisseurs de soins font état d'effets positifs comme la satisfaction, une meilleure connaissance d'eux-mêmes et du vieillissement, une confiance en soi plus grande, des relations plus étroites avec ceux dont ils prennent soin ainsi qu'une tolérance et une compréhension plus grande des autres.

Mais les impacts négatifs sont nombreux. « Les recherches indiquent généralement que la prestation de soins a plutôt des conséquences négatives sur les relations

du fournisseur de soins avec les autres, y compris son conjoint et ses frères et sœurs. »

Les répercussions psychologiques comprennent la dépression, le sentiment de culpabilité (très répandu chez les hommes, qui ont l'impression de ne pas en faire assez), l'anxiété, le stress émotionnel. On fait aussi état de malaises physiques, comme les maux de tête, la perte d'énergie, les troubles gastro-intestinaux, la fatigue.

Le rendement au travail s'en ressent. De nombreux auteurs ont souligné un lien entre l'absentéisme et les responsabilités liées aux soins aux personnes âgées. « Les employés sont souvent obligés d'utiliser leurs jours de congé de maladie, leurs congés annuels et leurs congés pour convenances personnelles. » Beaucoup d'entre eux diminuent le nombre d'heures au travail et certains doivent carrément quitter leur emploi.

NOUS ARRIVONS CHEZ VOUS.

SALON CARRIÈRE MOTOROLA
Le vendredi 5 novembre de 15 h à 19 h
Le samedi 6 novembre de 10 h à 16 h
Place Bonaventure - Hall sud, 900, rue de La Gauchetière Ouest, Montréal

STATIONNEMENT GRATUIT
De nombreux postes sont à pourvoir :
Directeur, ingénierie, concepteurs - ingénieurs, logiciels, concepteurs - ingénieurs, essais, administration, etc.
Motorola souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et favorise la diversité au sein de son effectif.

Allez voir notre annonce dans la section Carrières.

MOTOROLA

www.MotorolaCareers.com/Montreal

中國外銷紅木傢俱藝品聯合展覽會
Exposition d'art et meubles de Chine

Des milliers de meubles orientaux vous y sont offerts en provenance directe de Chine. Tous offerts au public à prix d'occasion. Meubles en bois de rose massif : mobiliers de salle à manger, salon et chambre à coucher ainsi que bars, bureaux, horloges de parquet, tables de centre ou d'appoint et beaucoup plus encore. Meubles sur commande disponibles.

Mobilier de salle à manger à table ronde, 10 pièces
Prix cour. 7 990 \$

Heures d'ouverture
7 jours sur 7 de 10 h à 19 h

8080, boul. Taschereau Ouest
À l'ouest du Pont Champlain (coté Nord)
Brossard (514) 909-8131

Tables gigognes cour. 799 \$

Mobilier de salle à manger 9 pièces
Prix cour. 7 190 \$

Vitrine
Cour. 3 490 \$

www.chinafurnitureinc.com

Jusqu'à **50% DE RABAIS**

Exportations de qualité remarquable • Bas prix imbattables • Entrée gratuite • Livraison sans frais (en ville)

Après 100 ans en affaires

A. Gold & Sons
Mode pour hommes

DOIT FERMER

12 MILLIONS \$ D'INVENTAIRE À LIQUIDER

Complets, vestons sport, pantalons, manteaux, vêtements d'extérieur, cuir, imperméables, chandails incluant les cachemires, chemises, cravates, sous-vêtements, ceintures, chaussures, bottes, gants...

TOUT EST RÉDUIT DE 30% à 50% sur le plus bas prix marqué

Toutes nos grandes marques.
Hathaway, Kenneth Cole, Calvin Klein, Rockport, Ecco, Allen Edmonds, Sorrentino, Greg Norman, bugatti et plus...

Le solde débute JEUDI le 4 nov. à 9h30 précises

• 960 Ste. Catherine Ouest, Montréal • Galeries d'Anjou
• Promenades St. Bruno • Fairview Pte. Claire • Carrefour Laval
• Centre Rockland, V. Mont. Royal • La Place Vertu, V. St. Laurent
• Mail Champlain, Brossard • 2056 Bleury, Montréal
• 11 York, Byward Market, Ottawa

Heures : Lun.-Merc. 9h30-18h00 • Jeu.-Ven. 9h30-21h00 • Sam. 9h30-17h00 • Dim. midi-17h00

Maynards

LIQUIDATEURS • ÉVALUATEURS • ENCANTEURS

FABRICVILLE

Solde "jours du dollar"

HÂTEZ-VOUS! LA VENTE SE TERMINE LE DIM. 7 NOV

Assortiment de:

POLYESTER IMPRIMÉ
PANNE IMPRIMÉ • CRÈPE IMPRIMÉS PEAU-DE-PÊCHE
TISSUS À COSTUMES • GEORGETTE IMPRIMÉE
FILS CROISÉS POLYESTER • FAILLES
VELOURS CÔTELÉ IMPRIMÉ
VELOURS CÔTELÉ À FINES RAYURES
TISSU MÉLANGE DE LAINE POUR COSTUMES

5 \$ m

Assortiment de:

FILS CROISÉS • FAILLE
POLYESTER IMPRIMÉ
TISSUS À CHEMISIERS • SATIN
FILS CROISÉS EXTENSIBLE • CRÈPE
TISSUS À COSTUMES • GEORGETTE • TRICOTS DE SPORT

4 \$ m

Assortiment de:

TAFFETAS
TRICOTS DE FANTAISIE
DOUBLURE BEMBERG
POLYESTER UNI 'TRENDY'
NYLON RÉSISTANT À L'EAU

3 \$ m

CHENILLE À FILS TEINTS
Grande largeur
Prix cour. 14,99m

8 \$ m

MOLLETON ARCTIQUE IMPRIMÉ
Prix cour. 19,99m

9 \$ m

McCall's
SAUF Craft et Wallez
ACHETEZ-EN 1, OBTENEZ-EN 2 GRATUITS
de valeur égale ou moindre

burda Butterick Vogue
50% de rabais

decoville
MARQUISETTES RUBANS
3 \$ m
FIL 1 \$ ch.
COATS Dual Duty 123m
GUTERMAN 100m
GLISSIÈRES
Brunes seulement
20 \$

5 \$ m
Assortiment de:
• POLY/COTON IMPRIMÉ
• CHINTZ GLACÉ
• VOILAGES
• TISSU POUR REMBOURRAGE

Le symbole 'Elite, c'est payant' indique les prix membres Elite. Escomptes non-membres aussi disponibles.

FABRICVILLE
La plus grande distributrice de tissus et tentures avec 170 magasins à travers le Canada

OUVERT DIMANCHE jusqu'à 17 h
CERTAINS MAGASINS SONT OUVERTS LE MERCREDI JUSQU'À 21 h

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

PLACE VERSAILLÉS - 7275, rue Sherbrooke Est (514) 488-6666
RUE STE-CATHERINE - 354, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-1821
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 8444, avenue Somerset (514) 483-2565
DORVAL - 2050, boul. St-Hubert (514) 868-4250
MONTRÉAL - 1178, rue Beaudry (514) 737-4755
LASALLE - 6469, boul. Newman (514) 366-8045
DUVERNOY - LAVAL (450) 962-1800
Place Maxi Concordie - 1958, boul. de la Concorde (450) 962-1813
CHICHEY - LAVAL (514) 899-0060
Galeries Laval - 1545, boul. Le Corbusier (514) 899-0060
ST-LEONARD - 6854, rue Jean-Talon Est (450) 672-6884
CENTRE GREENFIELD PARK - 3514, boul. Taschereau (450) 399-6112
CENTRE RÉGIONAL CHÂTELAUQUY - 200, boul. d'Anjou (450) 399-6112
GALLERIES ST-LAURENT - 1993, Marcel-Laurin (514) 334-0910

decoville
SERVICE @ DOMICILE GRATUIT
388-6600

PROMOTION

La jeunesse représente la force montante dans une économie en pleine transformation, d'où l'importance pour les entreprises de prendre les moyens pour intégrer les jeunes au marché du travail. Certaines petites et moyennes entreprises ont compris que le renouvellement de leurs effectifs passait par l'insertion des jeunes dans leur structure. Le cahier spécial ISO-jeunes, publié le samedi 6 novembre, fait le tour des problèmes liés à l'intégration des jeunes et apporte des solutions qui vont permettre de satisfaire à la fois les jeunes candidats à la recherche d'un emploi et les employeurs intéressés à assurer leur avenir économique.

Place aux jeunes

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans **La Presse**

Le vol 990 d'EgyptAir

Récupérer l'épave, un « effort extraordinaire »

Agence France-Presse
WASHINGTON

Récupérer l'épave du Boeing 767 d'Egyptair qui s'est abîmé dimanche dans l'Atlantique va demander un « effort extraordinaire » à cause des conditions météorologiques difficiles et de la profondeur de l'océan, a déclaré hier le chef des plongeurs de l'US Navy.

« Cela demandera un effort extraordinaire à cause de la profondeur et de la météo marine », a déclaré le capitaine Christopher Murray.

La marine dispose d'une seule équipe de trois plongeurs capables d'aller à plus de 63 mètres de fond, et ils ne peuvent rester plus de 40 minutes lors de chaque descente à une profondeur de 75 mètres, a indiqué ce responsable, qui a été plongeur militaire pendant plus de 20 ans.

Revenus à la surface, les plongeurs doivent passer plus de deux heures dans une chambre de décompression.

« Cela ne vous laisse pas beaucoup de temps de travail », a précisé le capitaine.

À ces profondeurs, les plongeurs sont reliés à leur navire, le *Grapple*, par des tuyaux qui les alimentent en permanence avec un mélange d'hélium et d'oxygène. La marine américaine ne possède que trois équipements de ce type, et seul l'un d'entre eux va être utilisé par les opérations de récupération du Boeing d'Egyptair et de ses occupants.

La marine américaine a envoyé deux navires à Newport, au Rhode Island, le *Grapple* et le *Mohawk*, pour aider à récupérer les corps des victimes et les restes de l'appareil qui gisent par 75 mètres de fond à une centaine de kilomètres au large des côtes du Massachusetts.

Les plongeurs de l'armée s'attendent à une tâche bien plus rude que celle entreprise après l'accident du Boeing de la TWA en juillet 1996 au large de Long Island.

Les opérations avaient alors duré cinq mois dans des eaux moins profondes et avec des conditions climatiques plus clémentes, selon le capitaine Christopher Murray, inspecteur de la marine pour les questions de plongée.

« Chaque opération de sauvetage est différente », selon le capitaine Murray. « Mais avec celle-ci il faut limiter les descentes des plongeurs. Ils faut qu'ils sachent exactement où ils vont et ce qu'ils vont faire avant de descendre ».

« C'est pourquoi nous utiliserons autant que possible des véhicules téléguidés, et nous ne ferons intervenir les plongeurs que lorsqu'il faudra pénétrer à l'intérieur et récupérer quelque chose », a ajouté l'officier.

Le *Mohawk* est équipé de deux Mini-Rovers MR-2, un véhicule sous-marin équipé des caméras pour photographier les fonds marins.

Un autre engin équipé de caméras et bras articulés a été chargé à bord du *Grapple* après l'arrivée du navire dans le port de Newport, a précisé le capitaine.

Après avoir reçu les signaux émis par les deux boîtes noires, les équipes de recherches vont utiliser des sonars qui se trouvent à bord du *Mohawk* et d'un navire de la météo marine (NOAA) pour préciser la position de l'épave et permettre aux navires de se positionner à la verticale du Boeing.

Les engins téléguidés vont ensuite être envoyés sur le fond pour confirmer la localisation de l'appareil.

Les recherches pour retrouver les boîtes noires sont interrompues

Associated Press
NEWPORT

Des signaux provenant des deux boîtes noires du Boeing 767 d'EgyptAir ont été localisés hier dans la zone du crash au large de l'île de Nantucket, a annoncé la Marine américaine. Mais les recherches ont été interrompues dans la soirée en raison du mauvais

temps. Lorsque les conditions météo le permettront, peut-être pas avant demain, la première tâche des plongeurs du bâtiment USS *Grapple* sera de retrouver ces deux « boîtes noires », enregistrant les données de vol et les conversations dans le cockpit. Elles permettront peut-être de savoir pourquoi le Boeing 767 s'est abîmé en mer.

Une piste mène le FBI à une chambre d'hôtel de L. A.

Agence France-Presse
NEW YORK

L'une des pistes suivies dans l'enquête sur la catastrophe du vol 990 d'EgyptAir a mené le FBI à s'intéresser à une chambre d'hôtel de Los Angeles dans laquelle avait séjourné un des membres de l'équipage, a rapporté hier le *New York Times*.

Un membre de l'équipage du Boeing 767 s'était plaint auprès de la direction de cet hôtel que quelqu'un avait touché à sa mallette dans sa chambre, selon le journal qui cite une source policière.

Des policiers dotés d'un chien spécialisé dans le repérage d'explosifs ont fouillé cette chambre. Du sucre et des fils électriques, trouvés dans la pièce, ont été envoyés aux laboratoires de la sûreté fédérale (FBI) pour y être analysés, selon la même source citée par le journal.

Les enquêteurs ne croient pas toutefois, pour l'instant, qu'il puisse s'agir de matériel pouvant servir à la fabrication d'une bombe, précise le *New York Times*.

Le vol 990, qui s'est abîmé dimanche dans l'Atlantique au large de la côte nord-est des États-Unis, assurait la liaison Los Angeles-New York-Le Caire.

SOPHIE

RETROUVE SON PÈRE, MAIS QUITTE SA MÈRE



RUE L'ESPÉRANCE

CE SOIR 21h

TVA
Le Réseau d'ici

Communiquez avec nous aux adresses suivantes :
www.claofm.com www.cinema-esperance.com

Un employé mécontent tue sept collègues à Honolulu

Agence France-Presse
HONOLULU, Hawaï

Un employé mécontent a ouvert le feu hier matin à Honolulu dans un immeuble de la compagnie Xerox, tuant sept de ses collègues avant de s'enfuir à bord d'une camionnette à bord de laquelle il a été retrouvé plusieurs heures plus tard par les policiers qui l'ont arrêté.

Cette dernière fusillade enregistré aux États-Unis semble la plus meurtrière jamais enregistrée à Hawaï. Honolulu, la capitale de l'archipel, connaît un des taux de criminalité les plus faibles du pays, selon le maire de la ville, Jeremy Harris.

Le suspect est, selon les autorités, un homme d'origine asiatique âgé de 40 ans. Il a été identifié par les médias locaux comme Byran Uyesugi, qui travaillait comme réparateur de photocopieuses pour Xerox depuis 1984. Il avait pas moins de 17 armes à feu enregistrées à son nom.

Selon les autorités, il est entré calmement hier peu après 8 h (heure locale) dans un immeuble de la société, dans un quartier industriel de Honolulu, loin de la zone touristique de Waikiki. Cinq personnes ont été décourvées dans une salle de conférence et deux autres à proximité. Toutes avaient été tuées avec un pistolet 9 mm.

« Il a tiré des coups de feu, tuant sept personnes, apparemment tous des hommes. Il

n'y a pas d'informations sur d'autres blessés », a déclaré un porte-parole de la police, Michelle Yu.

Ses mobiles demeuraient inconnus plusieurs heures après la fusillade. « Il semble qu'il s'agisse d'un employé mécontent qui a perdu la tête », a déclaré à la presse le maire de Honolulu. Il paraît, selon lui, avoir été victime d'« une sorte de dépression nerveuse ».

« Les gens sont choqués que quelque chose comme cela puisse arriver au paradis », a ajouté un porte-parole de la municipalité, Carol Costa. « Malheureusement, des gens qui souffrent de stress dans leur travail ou qui font face à un licenciement se trouvent dans n'importe quelle ville. »

Après avoir tué sept personnes, l'auteur présumé de la fusillade a pris la fuite dans une camionnette de la société Xerox. Environ deux heures plus tard, les policiers le localisaient dans le quartier de Tantalus, une zone résidentielle surplombant Honolulu.

Pendant plusieurs heures, des spécialistes de la police ont négocié avec lui, tentant de le convaincre de se rendre. Le frère du suspect avait été amené sur les lieux pour mieux le persuader. Finalement, la police annonçait son arrestation en milieu d'après-midi.

Cette fusillade est la dernière en date de toute une série qui ont ensanglanté les États-Unis.

Sept personnes avaient déjà été tuées en septembre dans une église de Fort Worth (Texas) par un Américain de 47 ans, Larry Ashbrook, qui s'était ensuite donné la mort.

En juillet à Atlanta, un spéculateur boursier de 44 ans, Mark Barton, avait tué neuf



PHOTOS AFP

Un policier gardait hier l'entrée de l'édifice Xerox, à Honolulu, où Bryan Uyesugi (en mortaise) avait abattu plus tôt sept de ses collègues.

personnes dans deux sociétés de courtage avant de se donner la mort. Auparavant, il avait tué son épouse et ses deux enfants. Les armes à feu ont causé la mort, aux

États-Unis, de 34 000 personnes en 1996, entre les suicides, morts accidentelles ou homicides. Il y a 200 millions d'armes à feu en circulation dans le pays.

La série noire des tueries atteint le « paradis » d'Hawaï

Agence France-Presse
HONOLULU, Hawaï

La série noire des tueries qui bouleverse les États-Unis depuis plusieurs mois n'a pas épargné le paisible archipel d'Hawaï, où sept personnes ont été tuées hier par un homme armé.

« Nous ne sommes pas habitués à de tels actes, ici, au paradis », a confié le maire d'Honolulu, Jeremy Harris, en soulignant que sa ville était « la plus sûre » des États-Unis.

Cette tuerie fait culminer à près de 60 le nombre des personnes tuées par des armes à feu, sans pour autant susciter des mesures radicales de la part des autorités en vue de limiter la circulation de ce type d'armement.

Selon la police d'Hawaï, l'auteur de la tuerie, un employé mécontent de la société Xerox, était en possession de quelque dix-sept armes enregistrées à son nom, dont le pistolet 9 mm qui lui a servi à perpétrer son méfait.

La dernière fusillade en date remonte au 16 septembre, lorsque six personnes ont été tuées et huit autres blessées dans une église à Forth Worth (Texas) par un homme qui s'est ensuite donné la mort.

Deux jours plus tôt, trois personnes étaient tuées à Anaheim (Californie), lorsqu'un homme, perturbé par la mort récente de sa mère selon la police, ouvrait le feu à l'hôpital où celle-ci avait été soignée.

Le 30 août, deux personnes sont tuées et quatre autres blessées dans une fusillade dans une boutique d'accessoires automobiles, à Garden Grove, près de Los Angeles (Californie).

Le 10 août, un sympathisant néo-nazi ouvrait le feu dans un centre communautaire juif dans le nord de Los Angeles et blessait cinq personnes.

Trois personnes meurent le 5 août à Pelham (Alabama) lorsqu'un homme de 34 ans ouvre le feu sur son lieu de travail.

Le 29 juillet, 13 morts à Atlanta (Georgie) lorsqu'un spéculateur boursier de 44 ans, Mark Barton, ouvre le feu dans deux sociétés de courtage, tuant neuf personnes, puis se suicide. L'avant-veille, il avait tué sa femme et ses deux enfants.

Le 12 juillet, sept morts, toujours à Atlanta, lorsqu'un homme de 39 ans, Cyran Marks, tue deux adultes dont son amie, et quatre enfants, puis se suicide.

Le 20 mai, six jeunes sont blessés à Conyers (Géorgie) par un lycéen ayant tiré dans son établissement, le lycée Heritage.

Le 20 avril, à Littleton (Colorado), 15 personnes, dont douze lycéens et un professeur, sont tuées par deux lycéens qui ouvrent le feu dans leur établissement, où ils avaient également disséminé des bombes artisanales.

Ouragan en Inde : les secours s'accélèrent

Bilan : entre 300 et 5000 morts

Agence France-Presse
BHUBANESHWAR, Inde

Les secours à des millions de sinistrés se sont accélérés hier dans l'est de l'Inde, quatre jours après le passage d'un violent cyclone qui a dévasté l'État d'Orissa, où le nombre des victimes pourrait atteindre 5000.

Selon le ministre des Finances de l'Orissa, Jagannath Patnaik, 15 millions de personnes, soit plus de 40 % de la population de l'État, ont été affectées par cet ouragan, qui a détruit près de cinq millions d'habitations, faisant des millions de sans-abri.

L'armée a continué de parachuter par hélicoptères des vivres destinées aux populations sinistrées, estimées à plusieurs millions dans les districts côtiers inondés de l'Orissa, sur le golfe du Bengale, où des pillages de marchandises se sont produits.

Plusieurs milliers de soldats travaillaient d'arache-pied pour tenter de rétablir les liaisons routières et ferroviaires.

Les autorités étaient toujours incapables de fournir un bilan précis de cette catastrophe — considérée comme la pire de ce siècle dans cette région pourtant habituée aux ouragans — en raison de l'absence de communications avec de nombreuses régions sévèrement touchées.

« Le bilan peut atteindre entre 3000 et 5000 morts, car beaucoup de villages des zones côtières ont été emportés par des vagues allant jusqu'à 12 m de haut », a déclaré à l'agence UNI un haut responsable de l'Orissa sous couvert d'anonymat.

Plus de 200 cadavres avaient été retrouvés jusqu'à lundi soir.

GMC

Jimmy Édition spéciale.

Durs à l'extérieur, tendres à l'intérieur.

318 \$
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

30 478 \$
à l'achat

3,9 %
à l'achat***

Comptant	Mensualité
0 \$	445 \$
2 218 \$	378 \$
4 216 \$	318 \$

Jimmy 2 portes

378 \$
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

34 598 \$
à l'achat

3,9 %
à l'achat***

Comptant	Mensualité
0 \$	521 \$
2 422 \$	448 \$
4 754 \$	378 \$

Jimmy 4 portes

L'ÉDITION SPÉCIALE JIMMY COMPREND DES MARCHEPIEDS SANS FRAIS.

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Système antiblocage à disques aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager • Climatiseur • Verrouillage des portes, rétroviseurs et vitres à commande électrique • Pont arrière autobloquant • Suspension tout-terrain (modèle 2 portes seulement) • Régulateur de vitesse et volant inclinable • Lecteur de disques compacts • 4 roues motrices • Télédéverrouillage des portes et suspension « Premium Ride » (modèle 4 portes seulement)

GMC

L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Jimmy 2000 neufs en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'un plus 600 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. ** À l'achat, préparation incluse, transport (755 \$) et taxes en sus. *** Taux de financement à l'achat de 3,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000 \$ à 3,9 % : 48 versements de 450,89 \$, coûts en intérêts de 1 633,12 \$, coût total de 21 633,12 \$. **** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com.

PONTIAC BUICK GMC

2800464

GMC. TROIS LETTRES QUI EN DISENT LONG.